



HAL
open science

Glosario de términos científicos del proyecto VAL-USES

Isabelle Michallet

► **To cite this version:**

Isabelle Michallet. Glosario de términos científicos del proyecto VAL-USES. Université Jean Moulin Lyon 3; CCGSS; ECOSUR; CIESAS; INSA Lyon. 2019. hal-04847120

HAL Id: hal-04847120

<https://hal.science/hal-04847120v1>

Submitted on 18 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Proyecto FONCICYT 290792:
**From traditional uses to an integrated valorisation
of sediments in the Usumacinta river basin**

ENTREGABLE 1

GLOSARIO DE TÉRMINOS

Coordinadora: **Ph. D. Isabelle Michallet** (Université Lyon 3, France)

Coautores:

Ph. D. Gaëtan Bailly (Université Lyon 3, France)
Ph. D. Frédérique Blot (Université de Toulouse, France)
Ph. D. Victoria Chiu (Université Jean Moulin Lyon 3, France)
Ph. D. Irini Djeran-Maigre (INSA de Lyon, France)
Ph. D. Stéphane Ghiotti (Université Montpellier 3, France)
Ph. D. Ana González Besteiro (Université Lyon 3, France)
Dra. Edith Kauffer (CIESAS, México)
Ph. D. Daniel Levacher (Université de Caen, France)
Dr. Jorge A. Meave (UNAM, México)
Ph. D. Lucile Medina (Université Montpellier 3, France)
Dra. Claudia Monzón (ECOSUR, México)
Ph. D. Jean-Philippe Pierron (Université Lyon 3, France)
Ph. D. Andry Rico Razakamanantsoa (IFSTTAR de Nantes, France)
Ph. D. Anne Rivière-Honneger (ENS de Lyon, France)
Dra. Blanca Solares (UNAM, México)
Dra. Miriam Soria (ECOSUR, México)
M. en C. Víctor Gallardo Zavaleta (CIESAS, México)
M. en C. Marcos A. Morales (CCGS, México)
Biól. Yuriria Olvera (ECOSUR, México)
Omeya Desmazes (Université Jean Moulin Lyon 3, France)

Abril de 2019

Tabla de contenido

CUENCA / BASSIN VERSANT	5
Introducción.....	5
Introduction	6
Biología /Biologie.....	8
Ecología vegetal / Ecologie végétale.....	9
Ciencias de la tierra / Sciences de la terre	9
Ingeniería / Ingénierie.....	10
Geografía / Géographie.....	11
Derecho / Droit	18
Ciencia política / Science politique	24
Filosofía / Philosophie	26
Antropología filosófica / Anthropologie philosophique	30
DIVERSIDAD BIOLÓGICA / DIVERSITÉ BIOLOGIQUE.....	32
Introducción.....	32
Introduction	32
Biologie / Biología.....	33
Ecología / Ecologie végétale	34
Ciencias de la tierra / Sciences de la terre	35
Derecho / Droit	36
Geografía / Géographie.....	37
Ciencia política / Science politique	40
Antropología / Anthropologie	42
Filosofía / Philosophie	43
SABERES LOCALES / SAVOIRS LOCAUX.....	46

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Introducción.....	46
Introduction	46
Etnoecología / Ethnoécologie.....	47
Ciencias de la tierra / Sciences de la terre	48
Ciencia política / Science politique.....	49
Derecho / Droit	51
Filosofía / Philosophie	55
Antropología / Anthropologie.....	57
SEDIMENTOS / SEDIMENTS	62
Introducción.....	62
Introduction	63
Biología / Biologie.....	64
Ciencias de la tierra / Sciences de la terre	65
Ingeniería / Ingénierie.....	66
Geografía / Géographie.....	68
Derecho / Droit	69
Ciencia política / Science politique	75
Filosofía / Philosophie	77
Antropología filosófica / Anthropologie philosophique	81
USOS / USAGES	84
Introducción general.....	84
Introduction générale.....	84
Ciencias de la tierra / Sciences de la terre	85
Geografía / Géographie.....	86
Ciencia política / Science politique	89

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Derecho / Droit	92
Filosofía / Philosophie	95
Antropología / Anthropologie	96
VALORIZACIÓN / VALORISATION	99
Introducción.....	99
Introduction	99
Ciencias de la tierra / Sciences de la terre	100
Ingeniería / Ingénierie.....	100
Ciencia política / Science politique	102
Geografía, tomada de la Sociología / Géographie, tirée de la sociologie	105
Filosofía / Philosophie	107

CUENCA / BASSIN VERSANT

Introducción

La noción de cuenca ilustra perfectamente cómo el discurso científico, que describe los ecosistemas fluviales, ha influido en las construcciones sociales y ha sentado las bases de una demarcación territorial presentada como natural. La lectura cruzada de las definiciones disciplinares puede resumirse en tres ideas: la cuenca constituye al mismo tiempo la unidad y la diversidad; el agua y la tierra; la naturaleza y el hombre.

La unidad y la diversidad

La cuenca delimita un espacio que se interpreta como una unidad, ya que toda el agua que abarca será llevada, por la acción de la gravedad y de otros fenómenos físicos, a un solo punto, a su desembocadura. Este proceso centrípeto permite unir en un solo sistema a las diferentes clasificaciones de las aguas (superficiales, subterráneas, de lluvia, etc.) y circunscribir, mediante las líneas divisorias de las aguas, un recurso fluido y en movimiento. La unidad de la cuenca legitima que este espacio sea considerado como el único pertinente para la organización y la planificación de la gestión del agua porque permite un enfoque global de este recurso.

No obstante, esta unidad no implica uniformidad. De hecho, el otro término que caracteriza a la cuenca es la diversidad: diversidad de orígenes geológicos, de ecosistemas, de servicios medioambientales, de usos humanos, etc. Las características históricas, ecológicas, geográficas o incluso sociales varían de una cuenca a otra. Existen realidades muy diferentes, que ponen de manifiesto la plasticidad y la adaptabilidad de una terminología actualmente universal.

El agua y la tierra

La cuenca está delimitada en referencia al agua y a un río que constituye su elemento principal. La noción de cuenca pretende abarcar plenamente esta agua, bajo sus diferentes formas y a través de su sistema de red. Sin embargo, las aguas subterráneas

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

aún plantean dudas, ya que algunas parecen no adaptarse a los límites fijados en la superficie. Según la escala espacial que se elija, se tratará de una cuenca o de una subcuenca. Pero a su vez la cuenca abarca las tierras, lo cual permite asociar recursos líquidos y sólidos y sobre todo establecer la gestión del agua dentro de un territorio. Así, se la sitúa nuevamente dentro del contexto de usos del hombre, con miras a una gestión integrada.

La naturaleza y el hombre

Podría decirse que los límites de la cuenca parecieran respetar los designios de la naturaleza, que ha decidido que todo un sistema funcionara en un espacio determinado. El agua que baja de la pendiente avanza a través de la cuenca mediante un proceso que la ciencia no ha hecho más que constatar. Esta presuposición de que la noción de cuenca está formulada en base a una realidad natural resulta particularmente sólida y eficaz al momento de elaborar los instrumentos de gestión del agua: el perímetro de la cuenca resulta el único perímetro pertinente y se convierte en un espacio de control del agua y de los ecosistemas acuáticos. Sin embargo, calificar a un territorio de cuenca y fijar sus límites no deja de ser una acción humana, que resulta de una voluntad política y que implica decisiones.

Introduction

La notion de bassin versant illustre parfaitement comment le discours scientifique décrivant le fonctionnement des écosystèmes fluviaux a imprégné les constructions sociales, et a pu servir de fondation à un découpage de l'espace terrestre présenté comme naturel. La lecture croisée des définitions disciplinaires peut être restituée à travers trois idées : le bassin versant est à la fois l'unité et la diversité, l'eau et la terre, la nature et l'humain.

L'unité et la diversité

Le bassin versant délimite un espace qui se veut une unité, car toute l'eau qu'il comprend sera, par la force de la gravité et d'autres phénomènes physiques, amenée en un seul point, son exutoire. Ce processus centripète permet d'unir en un seul système les eaux sous toutes leurs formes (eaux de surface, souterraines, pluie...) et de

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

circonscire, par les lignes de partage des eaux, une ressource fluide et mouvante. L'unité du bassin versant vient légitimer que cet espace soit devenu le seul pertinent pour l'organisation et la planification de la gestion de l'eau : il permet une approche globale de la ressource.

Néanmoins, cette unité ne signifie pas uniformité et l'autre terme qui caractérise le bassin versant est celui de diversité : diversité des origines géologiques, des écosystèmes, des services environnementaux, des usages humains... Les caractères historiques, écologiques, géographiques ou encore sociaux varient d'un bassin versant à un autre. Des réalités très contrastées apparaissent, attestant de la plasticité et de l'adaptabilité d'une terminologie désormais mondialisée.

L'eau et la terre

Le bassin versant est délimité par référence à l'eau et autour d'un fleuve ou d'une rivière qui en constitue l'élément principal. La notion ambitionne d'appréhender pleinement cette eau, sous ses formes diverses et dans sa dynamique de réseau. Les interrogations persistent néanmoins pour les eaux souterraines, dont certaines semblent rétives à s'inscrire dans les limites fixées en surface. Selon l'échelle spatiale choisie, il sera question de bassin ou de sous-bassin. Mais au-delà, le bassin versant comprend les terres, permettant d'associer le fluide au solide et plus encore d'ancrer la gestion de la ressource en eau dans un territoire, et de la replacer dans le contexte des usages humains, promettant une gestion intégrée.

La nature et l'humain

Les limites du bassin versant sont présentées comme une évidence offerte par la nature, qui aurait accepté de faire fonctionner un système entier dans un espace donné. L'eau suivant la pente cheminerait pour être recueillie par le bassin en un processus que la science s'est bornée à constater. Ce présupposé d'une réalité naturelle que viendrait formuler la notion de bassin versant fait sa force et son efficacité lorsqu'il s'agit d'élaborer les outils de gestion de la ressource en eau : le périmètre s'impose comme le seul pertinent et devient un espace de contrôle de l'eau et des écosystèmes aquatiques. Pourtant, qualifier un territoire de bassin versant et en fixer les limites est une action humaine, résultant d'une volonté politique, impliquant des choix et se finalisant par la construction d'une métaphore extrêmement puissante.

Biología /Biologie

Biól. Yuriria OLVERA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Dra. Miriam SORIA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Definición / Définition

Por « cuenca » se considera una zona de tierra delimitada topográficamente que aporta agua a un sistema fluvial ya sea arroyo, río, estanque, lago u otro cuerpo de agua, es decir la superficie total de tierras que desaguan en un cierto punto de un curso de agua o río (Mena *et al.* 2007).

Nueva Zelanda fue de los primeros países que empezaron a definir los límites de sus cuencas, para poder planear actividades agrícolas, así como pagos por servicios ambientales; en México durante los años de revolución se realizó la primera delimitación de las cuencas hidrológicas por Antonio García Cubas; las cuencas recientemente son consideradas una mezcla de diferentes ecosistemas naturales que proveen de servicios ambientales, éstas también son llamadas cuencas hidrográficas y se caracterizan por tener tres zonas: alto, medio y bajo.

Bibliografía / Bibliographie

COTLER ÁVALOS H. (2010), *Las cuencas hidrográficas de México, diagnóstico y priorización*, Editorial Pluralia, México, 232 p.

LLERENA C. (2003), *Servicios ambientales de las cuencas y producción de agua, conceptos, valoración, experiencias y sus posibilidades de aplicación en el Perú*, En Foro regional, Tercer Congreso Latinoamericano de Manejo de Cuencas Hidrográficas, Congreso llevado a cabo en Arequipa, Perú, 16 p.

MENA VÁSCONEZ P., PALACIOS Y., ARROYO CASTILLO A. (2007), *Gestión integrada de cuencas hidrográficas*, EcoCiencia, Editorial Abya Yala, Ecuador, 28p.

REINBURG C., COCKE A., CUSICK J., SMITH B. (2004), *Watershed dynamics*, Arlington, Virginia, National Science Teachers Association, 175 p.

SHENG T.C. (1992), *Manual de campo para la ordenación de cuencas hidrográficas: estudio y planificación de cuencas hidrográficas*, Vol. 13-16 de guía FAO. Conservación, Editorial Food & Agriculture Org., Roma, Italia, 185 p.

Ecología vegetal / Ecologie végétale

Dr. Jorge A. MEAVE, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

Existen varias definiciones de cuenca. La más adecuada en términos del análisis comparativo del Ródano y el Usumacinta es la siguiente: “porción de la tierra firme con un sistema centrípeto de laderas y corrientes fluviales (esta definición corresponde a lo que se conoce más precisamente en geomorfología como cuenca fluvial o hidrológica); su característica principal es que sus límites son líneas divisorias de otras cuencas (generalmente crestas de sistemas montañosos) desde las cuales fluyen aguas superficiales o subterráneas hacia un río principal”. Este último representa por lo general la única salida de la cuenca para las aguas que fluyen por ella. Tomado con modificaciones de Lugo Hubp (1989).

Bibliografía / Bibliographie

LUGO HUBP J. (1989), *Diccionario Geomorfológico*, Universidad Nacional Autónoma de México, México.

Ciencias de la tierra / Sciences de la terre

M. en C. Marcos A. MORALES, Centro del Cambio Global y la Sustentabilidad (CCGS), México.

Definición / Définition

La noción de cuenca es desde las ciencias de la tierra es concebida de varias maneras.

1. Depresión de la superficie terrestre, de forma y origen diversos. Puede ser exorreica (con un desagüe que permite que las aguas circulen y sean expulsadas de la cuenca y endorreica (sin desagüe). Independientemente de sus dimensiones y profundidad, puede estar ocupada por el agua (lagos, mares). Hay cuencas originadas por la erosión, entre las que se reconocen: *a)* glaciar, *b)* eólica, *c)* erosivo fluvial, *d)* gravitacional, *e)* kárstica, *f)* de sufosión, *g)* termokárstica, *h)* nival (Lugo, 2011).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

2. Cuenca es una porción de la tierra firme con un sistema centrípeto de laderas y corrientes fluviales. Se denomina con más precisión cuenca fluvial o hidrográfica. Está delimitada por divisorias desde las cuales escurren aguas superficiales o subterráneas hacia un río principal. La cabecera de una cuenca fluvial montañosa presenta un canal con afluentes pequeños (Lugo, 2011).
3. Una porción deprimida de la corteza terrestre rellena de sedimentos (pueden estar presentes los de origen volcánico). Pueden ser intermontanas, de piedemonte y otras (Lugo, 2011).
4. Depresión ocupada por el océano (cuenca oceánica) o una porción del fondo de éste rodeada de elevaciones (cuenca abisal, cuenca de mar marginal). Son también cuencas las depresiones que ocupan grandes lagos como el Tanganica, el Baikal (v. rift) o los mares Caspio, Azov, etc. (Paffengolts, 1978).

[Bibliografía / Bibliographie](#)

LUGO HUBP J. (2011), *Diccionario geomorfológico*, Universidad Nacional Autónoma de México, 479 p.

PAFFENGOLTS K. N. (ed.) (1978), *Gueologicheski slovar*, 2 t. Niedra, Moscú, 943 p.

[Ingeniería / Ingénierie](#)

Ph. D. Iriñi DJERAN-MAIGRE, GEOMAS, INSA de Lyon, France

Ph. D. Daniel LEVACHER, Université de Caen, France

Ph. D. Andry Rico RAZAKAMANANTSOA, Institut Français des Sciences et Technologies des Transports et de l'Aménagement des Réseaux (IFSTTAR) de Nantes, France

[Definición / Définition](#)

Dans l'étude du cycle de l'eau et des flux (sédiments, biomasse, énergie, solutés, ...), le bassin versant s'impose comme une unité fonctionnelle fondamentale, et ainsi comme une unité de base pour la gestion, l'aménagement et la protection des ressources en eau. Le concept de bassin versant englobe des surfaces drainées par un cours d'eau, en amont d'un point définissant son exutoire, et s'applique à une large gamme

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

d'échelles spatiales (des bassins élémentaires jusqu'aux bassins des grands fleuves) ainsi qu'à plusieurs types de milieux (de lac, de nappe, bassins urbains, agricoles, ...) (Ambroise, 1999).

Bassin versant (*basin* (en général), *watershed* (avec l'idée du contour, en américain), *catchment* (avec l'idée de la surface réceptrice), *drainage basin*, *river basin* (bassin fluvial)) : étant donné un réseau d'évacuation des eaux pluviales, naturel et/ou artificiel, enterré et/ou de surface, on appelle bassin versant l'ensemble constitué par ce réseau et les surfaces qui potentiellement contribuent à l'alimentation de ce réseau, par ruissellement de surface des eaux d'origine météorique (Chocat, 1997).

Bassin versant, bassin hydro-géographique : ensemble des pentes inclinées vers un même cours d'eau et y déversant leurs eaux de ruissellement. Ces bassins sont séparés par des lignes de partages des eaux (Foucault et Raoult, 1995).

Chaque bassin versant se caractérise par différents paramètres géométriques (surface, pente), pédologiques (nature et capacité d'infiltration des eaux), biologiques (type et répartition de la couverture végétale), urbanistiques (présence des bâtiments, infrastructures).

Bibliografía / Bibliographie

AMBROISE B. (1999), *La dynamique du cycle de l'eau dans un bassin versant, Processus, facteurs modèles*, Programme Tempus S_JEP 09781/95-98, Ed.a2-a. Bucuresti, Editura HGA, 200 p.

CHOCAT B. (1997), *Encyclopédie de l'hydrologie urbaine et de l'assainissement*, Technique et Documentation, Paris, France, 1136 p.

FOUCAULT A. et RAOULT J.F. (1995), *Dictionnaire de géologie*, Masson, Paris, 4^{ème} édition.

Geografía / Géographie

Ph. D. Stéphane GHIOTTI, Chargé de recherche, Art-Dev (CNRS - UMR 5281), Université Montpellier 3, France

Definición / Définition

Le bassin versant est une forme de catégorisation de la nature, un découpage de l'espace terrestre en vue d'en expliquer son organisation et son fonctionnement comme en témoigne la théorie des bassins de Philippe Buache au XVIIIe siècle. Les objectifs de ces processus portent sur des opérations d'identification et de définition de ce que seraient les "ressources naturelles" (ici les ressources en eau) à un moment donné du développement d'une société. Depuis ses origines anciennes en Chine, son usage et ses définitions ont beaucoup évolué. A la fois « territoire » de gestion administrative mais aussi politique à la Révolution française par exemple, son apparition en occident dans son acception hydrologique ne date que du XIXe siècle. Sous l'impulsion d'un discours scientifique devenu dominant au sein des sciences de l'eau, vue comme une eau moderne, le bassin versant prend alors la forme d'un concept d'ingénierie destiné à connaître les volumes des ressources (quantification) et de s'en assurer la maîtrise et sa distribution par des processus et infrastructures techniques : « Plus une goutte d'eau ne doit se perdre dans la mer ».

La naturalité, l'évidence de frontières naturelles a été mobilisée pour dépolitiser les problématiques liées à la circulation des eaux. Les enjeux sociaux et économiques ainsi que les dimensions politiques et de pouvoirs ont ainsi été largement occultés, alors que le contrôle des ressources en eau et leurs distributions dans le temps, l'espace et aux bénéfices de certains groupes sociaux relèvent aussi de ces questionnements. La question de la pertinence « des limites » a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses critiques, d'un point de vue hydrologique même. La délimitation des bassins versants pose problème en effet dans les zones de montagnes, notamment karstiques et faillées, dans les deltas ou encore dans sa capacité à prendre en compte les interactions entre circulation des eaux de surfaces et eaux souterraines. Certains auteurs allant jusqu'à parler de bassins déversant.

Bibliografía / Bibliographie

GHIOTTI S. (2007), *Les territoires de l'eau. Gestion et développement en France*, coll. Espaces et milieux, CNRS Editions, Paris, 246 p.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

LATOUR B. (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris, 210 p.

LÉVÊQUE C., VAN DE LEEUW S. (eds.) (2003), *Quelle nature voulons-nous ? Pour une approche socio-écologique du champ de l'environnement*, Elsevier, Paris, 324 p.

LINTON J. (2010), *What is Water? The History of a Modern Abstraction*, University of British Columbia Press, Vancouver, 333 p.

MOLLE F. (2009), River-basin planning and management: The social life of a concept, *Geoforum*, 40 (3), p. 484-494.

RUF T. (2012), La complexité territoriale de l'irrigation en Méditerranée : du bassin versant au bassin déversant, une dualité nécessaire pour gérer l'offre et la demande en eau et arbitrer les conflits, in ASPE C. (coord.) *De l'eau agricole à l'eau environnementale : résistance et adaptation aux nouveaux enjeux de partage de l'eau en Méditerranée*, Quae, Versailles, p. 271-290.

Ph. D. Frédérique BLOT, Maître de conférences, GEODE (CNRS - UMR 5602), Université de Toulouse, France

Definición / Définition

Le bassin-versant, une fausse évidence ?

Cette question se veut provocatrice. En effet, pour nombre de personnes qui travaillent dans le domaine de la gestion voire de la maîtrise de l'eau, le bassin-versant constitue l'*Echelle* incontournable de toute question liée à l'eau, représentant une « *unité fonctionnelle de l'écoulement des eaux [qui] désigne l'étendue drainée par un cours d'eau et l'ensemble de ses affluents, le tout limité par une ligne de partage des eaux* », une « *unité naturelle* » (Bethemont, 2000 : 241 ; Bonnamour, 1998 : 10).

Peut-être est-ce parce que la majorité des éléments de l'hydrosphère, hormis l'eau sous forme de vapeur (évaporation, transpiration) ou l'eau absorbée par les végétaux (capillarité) – soit des sources d'eau que l'on ne considère pas comme ressources en eau – fonctionnent grâce à l'énergie de la gravité. C'est effectivement ce que mettent en évidence les schémas de représentation des « *flux d'énergie au sein du système solaire* » (Figure 1) et des « *flux de l'eau dans l'environnement écologique* » (Figure 2)

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

de Tricart et Kilian (Pinchemel, 1998 : 226 et 283). Par conséquent le bassin-versant, entendu comme zone de drainage, correspondrait à une entité spatiale déterminée par un phénomène énergétique dominant, la gravité. A ce propos le *United States Geological Survey* (1891 : 34) utilisait l'expression de « *bassin de drainage* » pour désigner les bassins-versants étasuniens.

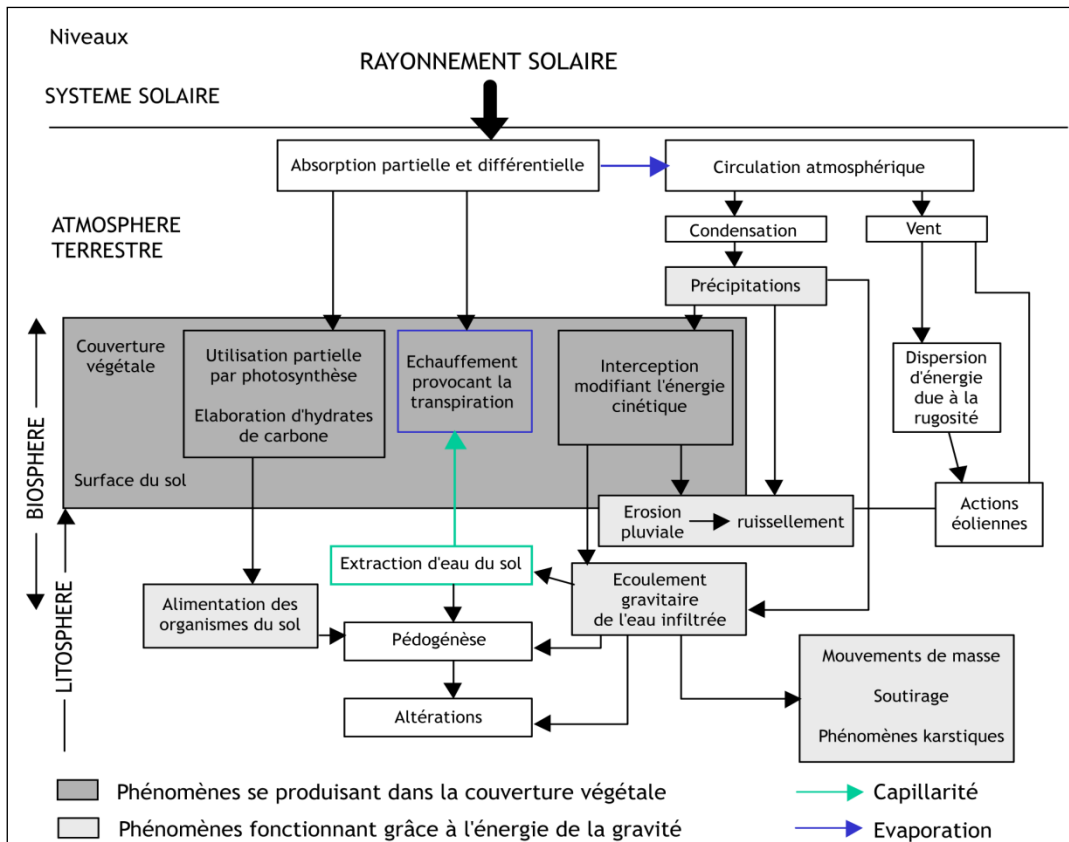


Figure 1 — Flux d'énergie au sein du système solaire – colorisé par nous

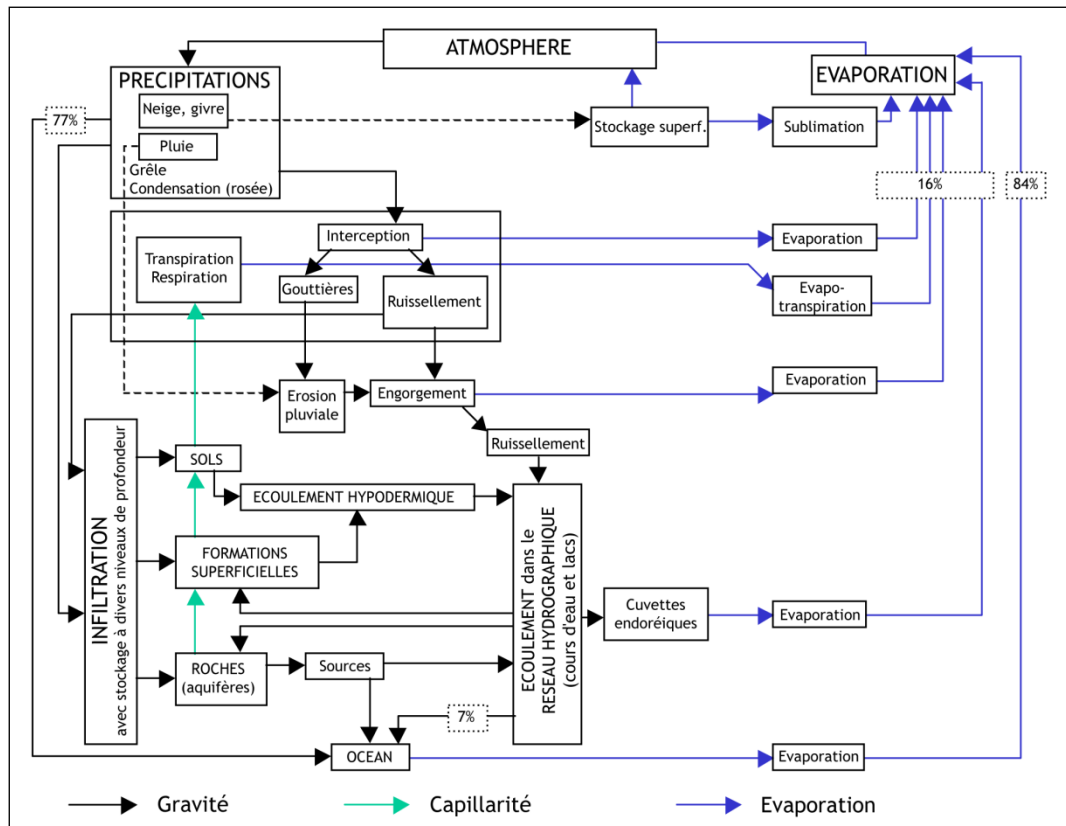


Figure 2 — Flux de l'eau dans l'environnement écologique – colorisé par nous

Remarquons aussi, tout simplement, que, comme l'affirment de nombreux chercheurs et notamment nombre de géographes, le bassin-versant est « *l'espace géographique de base pour l'étude des eaux continentales* » depuis que les géographes des XVII^e (Coulon, 1644) et XVIII^e siècles (Buache, 1762 : « *l'ensemble de toutes les pentes des eaux qui se réunissent dans un fleuve ou une rivière* », cf. Broc, 1975 : 201-204) l'ont défini (Bravard, 1996 : 132 ; Bravard et Petit, 1997 : 5). De fait, il est communément admis que le bassin hydrographique constitue le résultat de « *l'équipement hydrographique d'une région [qui] a pour fonction d'assurer l'écoulement des eaux de ruissellement et celui des eaux filtrées qui réapparaissent en sources* » (Pinchemel, 1998 : 258 ; aussi De Marsily, 1998). Ici, le découpage de la zone d'interaction entre société et sources d'eau paraît facile à déterminer et parfaitement adapté pour mettre en œuvre une approche globale visant à intégrer à la réflexion tous les éléments en interaction dans un système, approche théoriquement sous-tendue par un modèle de « gestion intégrée ». Mais se pose tout de même la question du cas des nappes

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

souterraines qui sont liées à un bassin et sont pourtant exclues parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans les limites topographiques délimitant ce même bassin — ou quand la géologie vient bousculer une fois de plus la topographie (Broc, 1969, p. 69 ; Broc explique comment la théorie de Buache qui subordonnait l'orographie à l'hydrographie était déjà *nettement dépassée dès 1790* par les travaux des premiers géologues).

De plus, les recherches récentes qui couplent les données physiques et biologiques des cours d'eau mettent notamment en évidence que les facteurs géologiques apportent davantage d'éléments de compréhension à la dynamique des hydrosystèmes que la délimitation du bassin-versant (Souchon et al., 2002). Cela pousse à relativiser l'idée selon laquelle celui-ci constitue l'entité naturelle par excellence pour appréhender le fonctionnement des fleuves et rivières, principales sources d'eau. Dans ce cadre Jean-Paul Haghe et Stéphane Ghiotti s'interrogent sur la pertinence du bassin-versant comme espace de gestion institutionnel (Hagne et Ghiotti, 2004). Plus précisément, la thèse de Stéphane Ghiotti s'attache à montrer que « *l'irrésistible retour du bassin-versant* » comme échelle de gestion des espaces ne constitue pas de façon évidente un « *territoire* » — « *à la fois un espace physique, un espace social [...], un espace culturel produit d'une histoire et enfin un espace vécu, c'est-à-dire un espace perçu, représenté, pratiqué [...] créant un sentiment d'appartenance, une identité* » (Ghiotti, 2001 : 12). Cette échelle de gestion — le bassin-versant — est, en effet, institutionnalisée par de nombreuses politiques tant au niveau international que national (Chapitre 18 de l'Action 21, directive cadre sur l'eau européenne, loi sur l'eau en Espagne de 1926, loi sur l'eau en France de 1964).

Alors pourquoi l'échelle du bassin-versant peut-elle être pertinente pour étudier la dynamique des relations hydro-socio-systémiques soit la dynamique des cycles hydrosociaux comme le formaliserait E. Swyngedouw (2004) ? C'est donc, non pas pour rendre compte d'une quelconque réalité de fonctionnement naturel, mais en ce sens qu'il devient un objet signifiant des relations qui se tissent autour des sources d'eau notamment à travers l'injonction de mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Bibliografía / Bibliographie

BETHEMONT Jacques (2000), *Les grands fleuves*, Armand Colin, Paris.

BONNAMOUR Jacqueline (1998), Le bassin versant, cadre de consultation ?, *POUR*, n° 157, Ed. du GREP, Paris.

BRAVARD Jean-Paul (1996), Hydrologie continentale, *in* DERRUAU Max (dir.), *Composantes et concepts de la géographie physique*, Armand Colin, Paris.

BRAVARD Jean-Paul, PETIT François (1997), *Les cours d'eau. Dynamique du système fluvial*, Armand Colin, Paris.

BROC Numa (1969), *Les montagnes vues par les géographes et les naturalistes de langue française au XVIIIe siècle*, CTHS, Paris.

BROC Numa (1975), *La géographie des philosophes, Géographes et voyageurs français au XVIIIe siècle*, Association des publications près des Universités de Strasbourg, Fondation Baulig, Editions Ophrys, Paris.

COULON Louis (1644), *Les rivières de France ou Description géographique et historique du cours et débordement des fleuves, rivières, fontaines, lacs et estangs qui arrousent les provinces du royaume*, Gervais Clousier, Paris.

DE MARSILY Ghislain (dir.) (1998), *Les systèmes fluviaux anthropisés – le fonctionnement des systèmes fluviaux à l'échelle du bassin*, Presses des Ponts et chaussées, Paris, 273 p.

GHIOTTI Stéphane (2001), *La place du bassin versant dans les dynamiques contemporaines du développement territorial. Les limites d'une évidence*, Thèse de doctorat de géographie, Université Joseph Fourier, Grenoble.

HAGNE Jean-Paul, GHIOTTI Stéphane (2004), Bassin versant et politique de décentralisation : une instrumentalisation ?, Séminaire de recherche, *L'eau à la rencontre des territoires*, organisé par l'Equipe eau et territoires du GDR 2524 CNRS « rés-eau-ville » - MTE/PRODIG, Montpellier, 27-28-29 mai 2004, publié sur le site Cybergeo (<http://193.55.107.45/eauville/Haghe&Giotti.htm>).

PINCHEMEL Philippe et Geneviève (1998), *La face de la terre*, Armand Colin, Paris.

SOUCHON Yves et al. (2002), Vers de nouveaux outils pour l'aide à la gestion des hydrosystèmes : couplage des recherches physiques et biologiques sur les cours d'eau, *Nature Sciences et Sociétés*, Vol. 10, suppl. 1, p. 26-41.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

TRICART J., KILIAN J. (1979), *Ecogéographie*, La Découverte, Paris.

SWYNGEDOUW E. (2004), *Social Power and the Urbanization of Water*, Oxford University Press, 209 p.

UNITED STATES GEOLOGICAL SURVEY (1891), *Eleventh annual report*, Washington, Government printing office.

Derecho / Droit

Ph. D. Isabelle MICHALLET, Maître de conférences HDR, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France.

Definición / Définition

Droit international

Les Règles d'Helsinki (International Law Association, 1966) ont proposé une définition du bassin de drainage international : zone géographique s'étendant sur deux ou plusieurs Etats et déterminée par les limites de l'aire d'alimentation du réseau hydrographique, y compris les eaux de surface et les eaux souterraines, aboutissant en un point commun (article II)¹. Outre les eaux, cette notion comprend donc « les territoires à l'intérieur de ces limites, transcendant ainsi la dimension purement aquatique » (Caflich, 1989). Le bassin de drainage est une unité hydrographique indivisible, une zone connue sous le nom de bassin versant (Règles d'Helsinki, commentaires)². Selon la configuration géologique, les eaux souterraines peuvent avoir un exutoire différent des eaux de surface et rendre incertaines les limites du bassin de drainage³. Les Règles d'Helsinki définissent également l'Etat du bassin, qui est un Etat dont le territoire comprend une portion d'un bassin de drainage international (article III).

¹ "An international drainage basin is a geographical area extending over two or more States determined by the watershed limits of the system of waters, including surface and underground waters, flowing into a common terminus".

² "The drainage basin is an indivisible hydrologic unit"; "An international drainage basin is the entire area, known as the watershed that contributes water, both surface and underground, to the principal river, stream or lake or other common terminus".

³ "Due to certain geological features, underground waters may occasionally flow in a direction different from, or have an outlet different from, that of the surface waters of the same area. Furthermore, in rare instances underground waters appear to from indistinct underground fields without ascertainable limits".

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Malgré l'intérêt qu'elles présentent, les Règles d'Helsinki ne sont restées qu'une proposition. La notion de bassin de drainage international ou de bassin versant n'a pas été reprise dans les traités internationaux relatifs aux fleuves : il n'existe pas de consensus sur ce point mais plutôt une grande méfiance des Etats. La convention de New York de 1997 définit le cours d'eau comme « un système d'eaux de surface et d'eaux souterraines constituant, du fait de leurs relations physiques, un ensemble unitaire et aboutissant normalement à un point d'arrivée commun » (article 2)⁴. Utiliser la notion de cours d'eau permet de ne pas inclure les territoires terrestres, sur lesquels les Etats souhaitent continuer à exercer leur pleine souveraineté. Les règles internationales ne s'appliquent qu'au cours d'eau, dont les parties se trouvent dans des Etats différents. En Amérique latine, il existe néanmoins des traités régionaux portant sur des bassins versants et organisant leur gestion : le traité relatif au bassin de la Plata et le traité de coopération amazonienne. Ils abordent le bassin versant en incluant les eaux de surface, souterraines et les territoires terrestres, sans toutefois en donner de définition. Ces textes attestent d'une spécificité régionale, qui n'est pas représentative du droit international dans son ensemble.

Droit de l'Union européenne

La directive cadre sur l'eau de 2000 utilise la notion de bassin hydrographique ainsi définie : « toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, fleuves et éventuellement de lacs vers la mer, dans laquelle elles se déversent par une seule embouchure, estuaire ou delta » (article 2.13)⁵. Elle définit également le sous-bassin : « toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, de fleuves et éventuellement de lacs vers un point particulier d'un cours d'eau (normalement un lac ou un confluent) » (article 2.14)⁶.

⁴ "Por "curso de agua" se entenderá un sistema de aguas de superficie y subterráneas que, en virtud de su relación física, constituyen un conjunto unitario y normalmente fluyen a una desembocadura común" (artículo 2).

⁵ "cuenca hidrográfica": la superficie de terreno cuya escorrentía superficial fluye en su totalidad a través de una serie de corrientes, ríos y, eventualmente, lagos hacia el mar por una única desembocadura, estuario o delta (artículo 2.13).

⁶ "subcuenca": la superficie de terreno cuya escorrentía superficial fluye en su totalidad a través de una serie de corrientes, ríos y, eventualmente, lagos hacia un determinado punto de un curso de agua (generalmente un lago o una confluencia de ríos) (artículo 2.14).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

En droit de l'Union européenne, le bassin hydrographique est le territoire de référence pour la gestion de l'eau : un ou plusieurs bassins hydrographiques, ainsi que les eaux souterraines et eaux côtières associées, composent le « district hydrographique », principale unité de gestion des bassins hydrographiques (article 2.15)⁷. Depuis la directive cadre sur l'eau de 2000, qui a introduit ce modèle de gestion, il s'impose dans le droit national de tous les Etats membres de l'Union européenne.

Bibliografía / Bibliographie

Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation ; Convención sobre el derecho de los usos de los cursos de agua internacionales para fines distintos de la navegación (1997).

Directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ; Directiva 2000/60/CE de 23 de octubre de 2000 por la que se establece un marco comunitario de actuación en el ámbito de la política de aguas.

Tratado de la cuenca del Plata, 23 avril 1969.

Tratado de cooperación amazónica, 3 juillet 1978.

BOISSON DE CHAZOURNES Laurence (2013), *Fresh Water in International Law*, Oxford University Press, United Kingdom.

CAFLISCH Lucius (1989), Règles générales du droit des cours d'eau internationaux, *RCADI*, p. 9-226.

Patrick THIEFFRY (2018), *Handbook of European Environmental Law*, Bruylant.

INTERNATIONAL LAW ASSOCIATION (1966), Report of the 52nd Conference, Helsinki.

⁷ "demarcación hidrográfica": la zona marina y terrestre compuesta por una o varias cuencas hidrográficas vecinas y las aguas subterráneas y costeras asociadas, designada con arreglo al apartado 1 del artículo 3 como principal unidad a efectos de la gestión de las cuencas hidrográficas (artículo 2.15).

Ph. D. Victoria CHIU, Maître de conférences, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

Le bassin versant est une entité écologique formant une « région géographique naturelle drainée par un ou plusieurs cours d'eau et leurs affluents » (Parent, 1990 : 70). Le bassin versant représente des territoires délimités par des frontières naturelles, appelées « lignes de crête » ou « ligne de partage des eaux ». Chaque bassin versant alimente un cours d'eau principal souvent accompagné de plusieurs affluents. Ainsi, chaque goutte de pluie qui tombe sur ce territoire va rejoindre la rivière soit par écoulement de surface, soit par circulation souterraine après infiltration dans le sol. Par exemple, le bassin Rhône-Méditerranée correspond au territoire sur lequel toute goutte d'eau de pluie ruisselle vers les rivières qui alimentent le Rhône, ses affluents et les fleuves côtiers, pour se jeter finalement dans la Méditerranée.

Par bassin hydrographique, il faut entendre un ensemble de terres irriguées par un même réseau hydrographique, c'est-à-dire par un ensemble d'affluents à un cours d'eau principal (Ramade, 2002 : 734). En effet, on ne doit pas faire de distinction entre les eaux de surface et les eaux souterraines, leur interdépendance est évidente. Un bassin hydrographique regroupe plusieurs bassins versants.

En Espagne, par exemple, c'est la loi sur l'eau de 29/1985 qui définit le bassin hydrographique comme « le territoire sur lequel les eaux confluent vers la mer à travers un réseau des canaux qui convergent vers un canal principal unique »⁸ (articles 13.2 et 14 de la loi). Dans le droit espagnol, le bassin hydrographique inclut l'ensemble des cours d'eaux qui confluent dans une seule embouchure jusqu'à la mer. Il forme une unité de gestion et lorsqu'il s'étend au-delà du territoire d'une Communauté autonome, il relève de la compétence de l'État. Par ailleurs, en droit espagnol, il existe des bassins intracommunautaires et intercommunautaires. Les bassins intercommunautaires sont ceux qui traversent le territoire de plusieurs Communautés autonomes. Leur planification relève de la compétence de l'État. Les bassins intracommunautaires sont

⁸ « Se entiende por cuenca hidrográfica el territorio en que las aguas fluyen al mar a través de una red de cauces secundarios que convergen en un cauce principal único. La cuenca hidrográfica, como unidad de gestión del recurso, se considera indivisible » (artículo 14).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

ceux qui se situent exclusivement sur le territoire d'une seule Communauté autonome. Ils relèvent de la compétence de la Communauté autonome respective.

En droit français, c'est la loi du 16 décembre 1964 qui crée le concept de bassin versant dont découle une gestion de l'eau par bassin. Mais cette approche globale est prolongée et amplifiée par la consécration du bassin hydrographique par la loi du 3 janvier 1992 qui détermine les mesures de planification et de gestion de l'eau, puis est perfectionnée par la directive-cadre sur l'eau de 2000.

La directive cadre sur l'eau du 22 décembre 2000 retient les concepts de bassin hydrographique, de sous-bassin et de district hydrographique. Par bassin hydrographique, il faut entendre « toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, fleuves et éventuellement de lacs vers la mer, dans laquelle elles se déversent par une seule embouchure, estuaire ou delta » (article 2, 13). Par sous-bassin, il faut entendre « toute zone dans laquelle toutes les eaux de ruissellement convergent à travers un réseau de rivières, de fleuves et éventuellement de lacs vers un point particulier d'un cours d'eau (normalement un lac ou un confluent) » (article 2, 14). En outre, elle pose une obligation de gestion de la ressource en eau par district hydrographique, qui est « une zone terrestre et maritime, composée d'un ou plusieurs bassins hydrographiques ainsi que des eaux souterraines et eaux côtières associées, identifiée conformément à l'article 3, paragraphe 1, comme principale unité aux fins de la gestion des bassins hydrographiques » (article 2, 15). Le district hydrographique peut être international s'il réunit plusieurs États membres de l'Union européenne ou des États membres et des États tiers.

Ainsi, le district hydrographique inclut expressément les eaux souterraines et les eaux côtières, alors qu'initialement le découpage français en bassin versant incluait implicitement les eaux souterraines et excluait formellement les eaux côtières. Par ailleurs, ce concept inclut expressément les zones terrestres, tandis que ces dernières n'étaient qu'incidemment comprises dans les bassins versants comme ligne de partage des eaux et espace de ruissellement.

Au final, depuis les lois de 1964 et de 1992 et la directive cadre sur l'eau de 2000, le concept de bassin versant correspond aujourd'hui à une unité hydrographique à laquelle le droit a donné une réalité juridique.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Bibliografía / Bibliographie

Directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ; Directiva 2000/60/CE de 23 de octubre de 2000 por la que se establece un marco comunitario de actuación en el ámbito de la política de aguas.

CORMARY Y. et JAQUET J. (1965), *L'étude du cycle de l'eau sur un bassin versant d'investigation*, Mém. et travaux, Société hydrotechnique de France.

EMBED IRUJO A. (2007), *Diccionario de derecho de aguas*, Iustel, Madrid.

EMBED IRUJO A. (2001), Evolución del derecho y de la política del agua en España, *Revista de Administración Pública*, n° 156, p. 59-99.

FANLO LORAS A. (2009), La unidad de cuenca en la jurisprudencia constitucional, *Anuario Jurídico de La Rioja*, n° 14, p. 11-79.

FANLO LORAS A. (2007), Cuencas hidrográficas, en EMBED IRUJO A. (coord.), *Diccionario de derecho de aguas*, Iustel, Madrid, p. 480-484.

GARCÍA LÓPEZ T. (2008), Las cuencas en el derecho ambiental mexicano. Instrumentos para su gestión intergral, *Boletín mexicano de derecho comparado*, n° 123.

GUDEFIN J. (2010), *Protection et gouvernance de l'eau dans le bassin versant de la Drôme*, Collection des mémoires de l'Equipe de droit public, n° 11, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

PARENT S. (1990), *Dictionnaire des sciences de l'environnement*, Broquet.

RAMADE F. (2002), *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie et des sciences de l'environnement*, 2^e éd., Dunod, Paris.

VIEILLARD-COFFRE S. (2001), Gestion de l'eau et bassin versant. De l'évidente simplicité d'un découpage naturel à sa complexe mise en pratique, *Hérodote*, n° 102, p. 139-156.

Ciencia política / Science politique

Dra. Edith KAUFFER, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

M. en C. Víctor Alfonso GALLARDO ZAVALA, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

Definición / Définition

La disciplina no propone una definición y una discusión en torno al concepto, por lo cual nos nutrimos de otras disciplinas y proponemos un concepto preliminar ad hoc para el presente proyecto.

Tradicionalmente, para las disciplinas de ciencias naturales y las ingenierías, una cuenca es un espacio delimitado por un parteaguas – que corresponde a la unión de los puntos de mayor altura –en donde todas las aguas convergen hacia un punto de salida común, es decir una cuenca de mayor envergadura o bien una masa de agua.

Históricamente la noción de cuenca mediante el manejo de sistemas hidráulicos desde la irrigación en la Mesopotamia hace 5000 años (Kauffer, 2013:13) es entendida por la población en su funcionamiento hidrológico básico pero la aparición de la noción como tal es atribuida a Philippe Buache en el siglo XVIII en Francia (Ghiotti, 2006; Kauffer, 2014; Molle, 2006). Es una referencia que indudablemente permite rebasar de entrada una visión técnica porque las cuencas fueron vistas desde siglos como espacios de control del agua y de la naturaleza y por lo tanto estrechamente vinculadas con las intervenciones ingenieriles y de ciertos cuerpos del Estado en diversos países occidentales – Francia, Estados Unidos, España – y en sus antiguas colonias. Así, las cuencas se volvieron espacios intervenidos y territorios de expresión de lo político en el sentido de conflicto-regulación pero sobre todo en el desarrollo de determinadas políticas de gestión del agua y de las cuencas. Justamente en la actualidad, la discusión alrededor del concepto de cuencas hace énfasis en éstas como territorios, incluso territorios hidrosociales donde se forjan relaciones de poder a través de distintas escalas (Boelens, 2015; Boelens, Hoogesteger, Swyngedouw, Vos y Wester, 2016; Kauffer, 2014). Es en este sentido que necesitamos desnaturalizar las cuencas y repolitizar un concepto que tiende a ser despotilizado (Warner, Wester y Bolding, 2008).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Así, podemos definir a las cuencas como territorios construidos o territorios hidrosociales que sin bien se definen a partir de una base geográfica, también constituyen espacios construidos histórica, social y políticamente.

Bibliografía / Bibliographie

BOELENS R. (2015), *Water, power and identity: The cultural politics of water in the Andes*, Routledge.

BOELENS R., HOOGESTEGER J., SWYNGEDOUW E., VOS J., & WESTER P. (2016), Hydrosocial territories: A political ecology perspective, *Water International*, p. 1-14.

GHIOTTI Stéphane (2006), Les territoires de l'eau et la décentralisation. La gouvernance de bassin versant ou les limites d'une évidence, en *Développement durable et territoires* (<http://developpementdurable.revues.org/index1742.html> ; consultado el 6 de mayo 2017).

KAUFFER MICHEL Edith F. (2013), Introducción. Las cuencas en tabasco: un análisis histórico y político a contracorriente de espacios inundados, en KAUFFER MICHEL Edith F. (coord.), *Cuencas en Tabasco. Un avisión a contracorriente*, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, México, p. 13-22.

KAUFFER MICHEL Edith F. (2014), De las cuencas a la gestión integrada de recursos hídricos (GIRH) en Chiapas: una construcción histórica plasmada en escenarios concretos", en KAUFFER MICHEL Edith F. (coord.), *Cuencas en Chiapas. La construcción de utopías en cascada*, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social, México, p. 17-51.

MOLLE François (2006), *Planning and Managing Water Resources at the River-basin Level: Emergence and Evolution of a Concept*, Colombo, International Water Management Institute (IWMI Comprehensive Assessment Research Report, number 16).

WARNER Jeroen, WESTER Philippus & BOLDING Alex (2008), Going with the Flow: River Basins as the Natural Units for Water Management?, *Water Policy*, vol. 10, núm. S2, p. 121-138.

Filosofía / Philosophie

Ph. D. Jean-Philippe PIERRON, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

L'expression « bassin versant » pourrait renvoyer à un objet ordinaire : un bassin comme une baignoire et qui sert à vider de l'eau. On aurait là la projection d'un usage ordinaire pour une compréhension et un usage du milieu. Mais l'expression 'bassin versant' ne relève pas de la langue ordinaire ou naturelle, elle est déjà un concept à l'intérieur d'une façon de modéliser le rapport au territoire dans le cadre de la géographie. Il est une façon humaine de limiter son intelligence et sa compréhension de l'espace qui retient un certain nombre de critères à partir du savoir/pouvoir de la carte : un lieu du recueil comme le fait la métaphore du bassin et une pente avec la figure du versant. L'idée d'un recueil des eaux des pluies et des sources.

Mais du bassin versant, qui en a eu l'idée ? Une discussion entre une expertise géographique et l'épreuve d'habiter les territoires. Il nous faudrait voir ce que donnerait une approche narrative et le rôle d'une imagination littéraire pour dire cette expérience du milieu ou de l'écosystème (de ce que l'on compte à ce que l'on raconte : approche sensible et conflits de narrations).

Que serait alors une perspective éthique sur ce qu'est un bassin : pourquoi on veut faire cet observatoire du bassin versant ? S'agit-il de promouvoir une version de développement durable faible ou une version forte du développement durable ? Mobiliser ce concept sert-il à rendre visible les problèmes, à peser sur les décisions, à veiller à l'application d'un territoire ou à défendre un territoire ?

Pour une éthique anthropocentrée, cette version faible ou despotique du développement durable justifierait son exploitation ou sa « protection naturaliste ».

Pour une éthique écocentrée, on encouragera à penser une communauté de la vallée (via les anthropologies des indiens sur site), non humains compris.

Pour une éthique biocentrée, on se demandera comment penser comme une goutte d'eau ou pensée comme une rivière (littérature et imagination).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Bibliografía / Bibliographie

HESS Gerald (2013), *Ethiques de la nature*, PUF, Paris.

LARRÈRE Catherine et Raphaël (1997), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Aubier, Paris, 335 p.

Omeya DESMAZES, Master 2 Ethique et développement durable, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

Un bassin versant se définit communément comme une ligne de partage des eaux ou une étendue drainée par un cours d'eau et ses affluents. Ce territoire apparaît comme une organisation naturelle de l'espace. Il correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau, en l'occurrence le Rio Usumacinta pour le bassin versant qui nous concerne. Il est constitué d'une rivière principale qui prend le plus souvent sa source dans les hauteurs en amont au niveau de la « tête du bassin ». Cette rivière s'écoule dans le fond de la vallée pour rejoindre la mer ou se jeter dans un fleuve. Il s'agit d'un territoire dynamique. En effet, sur son chemin, la rivière collecte l'eau provenant de tous les points du bassin versant : l'eau de ses affluents, l'eau de la pluie, l'eau d'origine souterraine, etc. Elle est donc chargée de toute l'histoire des pentes qu'elle a parcourues. La qualité et la pureté de l'eau du bassin dépend ainsi de la qualité de tout le territoire, la pollution des sols en amont des rivières ayant un impact très important sur l'eau. En amont (côté montagne) se produit un phénomène d'érosion où l'eau ravine et emporte les petites particules de terre. Le terrain se creuse peu à peu par l'eau. En aval (côté vallée) se trouvent les zones plus calmes et tranquilles, où le courant est plus faible. Ici, les particules emportées en amont se déposent, les grosses en premier puis les plus fines, c'est la sédimentation.

En apparence, le bassin versant renvoie à un découpage naturel de l'espace et apparaît donc comme l'échelle appropriée pour penser les interactions entre usagers et le milieu naturel. Néanmoins, n'est-il pas réducteur de penser le concept de bassin simplement comme un concept naturel, comprenant la nature comme quelque chose qui nous impose ses normes et ses espaces ? Peut-on réellement parler de délimitation naturelle

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

de l'espace quand celui-ci investit les domaines sociaux, culturels et politiques, en plus du domaine hydrographique ?

S'interroger sur le concept de bassin versant permet de réfléchir sur la définition de ces espaces géographiques ? Parler d'espaces naturellement délimités pour qualifier un bassin versant, n'est-ce pas nier leur nécessaire construction sociale en amont, qui lie problématiques politiques, culturelles et historiques ? Les questions de délimitation d'un territoire se heurtent en effet à des intérêts humains, nous interrogeant sur la part de naturel et d'artificiel de ces espaces. Parler de délimitation naturelle ou artificiel a-t-il même un sens ? Cette réflexion sur le bassin versant interroge la dichotomie naturel/artificiel. Nous tenterons de montrer, avec le cas précis du bassin versant de Grijalva-Usumacinta, de quelle manière parler de délimitation naturelle de l'espace peut être contestable. Puis cela nous permettra de nous interroger sur la pertinence de la dichotomie naturel/artificiel pour penser ce territoire.

Le bassin versant, plus qu'un espace délimité par les éléments que l'on nomme naturels, c'est-à-dire les lignes de montagnes ou encore des cours d'eau, relève davantage d'une construction sociale. Elle est en effet une interprétation d'un espace géographique donné, qui inclue des dimensions sociales, historiques, écologiques, culturelles, etc. Cette délimitation implique ainsi des choix liés à des intérêts à la fois humains et non humains. Délimiter un territoire peut apparaître comme une action anthropocentrée qui dépend certes d'une morphologie du territoire mais également et avant tout d'une méthode et de critères déterminés. Le même bassin peut être délimité de manière différente selon les chercheurs. La question de la délimitation se heurte aussi à des problématiques interétatiques. Dans la frontière avec le sud du Mexique par exemple, il y a une absence de politique transfrontalière qui rend difficile une définition commune d'un bassin sur plusieurs Etats (García García et Kauffer Michel, 2011).

Le problème de la délimitation pose l'enjeu de l'interdisciplinarité. Il s'agit en effet de rendre compte de manière la plus pertinente possible la complexité d'un territoire. Son aménagement et l'utilisation de l'eau pour les activités humaines ont des impacts sur le bassin versant, notamment sur la qualité de l'eau, sa quantité et le fonctionnement même du bassin. Pour garantir le bon fonctionnement du bassin, il l'enjeu serait alors de

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

maintenir une bonne qualité et quantité d'eau. Cela implique la nécessité d'une gestion entre tous les acteurs de l'eau dans le bassin.

Nous avons vu qu'activités humaines et milieu naturel ne cessent de s'entremêler dans le bassin versant. Penser la nature comme un domaine ontologique autonome est contestable. En effet, le bassin versant est un territoire géographique qui mêle sans cesse humains et non humains. Les sédiments sont le témoignage de ce « continuum social » (Descola, 2005, Chapitre I « Les figures du continu ») : ils sont le résultat des évolutions climatiques, économiques, hydrologiques ou encore géomorphologiques. La qualité même du sédiment, élément que l'on pourrait caractériser à première vue comme naturel, dépend amplement des activités humaines qui modifient leur milieu. Ce milieu, le bassin versant, est un territoire où le naturel et l'artificiel se mêlent et se confondent. La délimitation de cet espace en est la preuve. Relevant soi-disant d'une frontière naturelle, le bassin versant s'avère finalement le résultat d'une construction sociale et politique. On observe alors une complémentarité et une interdépendance entre les humains et leur environnement, qui rend difficile l'affirmation d'une fracture nette entre les deux. Penser au-delà de la dichotomie nous permet de voir que la totale maîtrise de la nature par l'humain n'a pas de sens. Si l'homme fait partie de la nature, c'est que toute sa culture et ses artefacts sont sous-tendus par elle, seule et unique condition de possibilité pour qu'une telle culture subsiste (Larrère, 1997, introduction). L'enjeu est de ne plus penser les rapports entre l'homme et son environnement de manière dualiste mais de manière complexe et entremêlée. Inégalités sociales et environnement sont intrinsèquement liés, le milieu étant le socle sur lequel se déploie l'individu. L'être humain est un être qui évolue dans un « ici », dans un milieu. Ainsi, le bassin versant de l'Usumacinta, espace géographique, pose la question de l'être des habitants et usagers de la ville de Jonuta.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

DESCOLA Philippe (2005), *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.

GARCÍA GARCÍA Antonio, KAUFFER MICHEL Edith F. (2011), Las cuencas compartidas entre México, Guatemala y Belice : Un acercamiento a su delimitacion y problematica general, *Frontera Norte*, Vol. 23, Num. 45, Enero-junio, p. 131-162.

LARRÈRE Catherine et Raphaël (1997), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Aubier, Paris, 335 p.

Antropología filosófica / Anthropologie philosophique

Dra. Blanca SOLARES, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

Desde esta misma perspectiva, las imágenes simbólicas devienen formas dinámicas y estructuras organizadoras de la experiencia tanto individual como colectiva. La tarea de la antropología sería dar cuenta de estas sedimentaciones de sentido, de estas recurrencias de imágenes perennes que por lo demás se inscriben en procesos históricos de variaciones continuadas (*diacronía*) que señalan cómo el hombre se ha ido adaptando a situaciones geográficas, climáticas, demográficas y tecnológicas varias.

Afirma G. Durand (2000):

Una sociedad en el fondo no está caracterizada sino por sus “renacimientos” culturales periódicos que, cada vez, marcan un poco más su genio singular. Como si estuviese sostenida por grandes conjuntos imaginarios; “ensueños” específicos como hubiera dicho Bachelard, mitologemas significativos preferimos decir nosotros.

En este marco y mediante una metáfora potamológica (*potamos*: río), se plantea la noción de *cuenca* como *cuenca semántica*, una estructura dinámica que señala regímenes específicos de la imagen o mitos dominantes y compartidos que sostienen o subyacen a una época – estilos, ciencias, técnicas, estética, sensibilidad, en resumen, su visión del mundo. Esta propuesta de identificación y análisis de las filiaciones de cada época con determinadas constelaciones de imágenes, también podríamos decir de estudio del significado profundo del cambio y transformación social derivados del movimiento global de lo imaginario, se organiza en seis fases: *chorreo*; *reparto de las aguas*; *confluencias*; *nombre del río*; *acondicionamiento de las orillas*; *deltas y meandros*. Veamos, brevemente, su contenido: desde el origen hasta el agotamiento del imaginario simbólico de una cultura, una época o un creador.

Con esta propuesta metodológica, Durand logra operativizar una antropología simbólica, con capacidad de analizar la duración y las características de las fases o

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

ciclos del imaginario sociocultural (en áreas y sociedades específicas. Por ejemplo, franciscanismo, gótico, romanticismo, barroco, ilustración o en general distintas corrientes y movimientos filosóficos, religiosos, artísticos o políticos.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

DURAND Gilbert (2000), *Lo imaginario*, Ediciones de Bronce, Barcelona.

DURAND Gilbert (2003), *Mitos y Sociedades. Introducción a la mitología*, Biblos, Buenos Aires.

DIVERSIDAD BIOLÓGICA / DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Introducción

La noción de diversidad biológica apareció en la literatura científica en 1980 y más tarde se abrevió en "biodiversidad". Para los biólogos, esta noción permite definir todos los elementos bióticos de la naturaleza que pueden describirse y clasificarse. Abarca entonces a todos los organismos vivos en su diversidad y todos los niveles de variación biológica. Ha integrado rápidamente a las ciencias humanas y sociales, reemplazando otros términos como naturaleza o vida salvaje. Esta noción logró consagrarse a partir de la convención sobre la diversidad biológica, firmada en 1992, que propuso una definición que se utiliza en derecho, en geografía y en ciencia política. Esta definición es bastante fiel a la que adoptan las ciencias biológicas: retoma la idea de la variabilidad y de los diferentes niveles de organización (población, especie, ecosistema, etc.). Sin embargo, en ciencias humanas y sociales, la noción de diversidad biológica no es una mera descripción de los organismos vivos: permite afirmar la soberanía estatal sobre los elementos que la componen, lo cual también ilustra los intereses de poder que suscitan los recursos naturales. Desde una perspectiva más cultural, la noción de diversidad biológica también puede incluir la variedad de valores y relaciones que establecen las diferentes comunidades humanas con el medio ambiente. En este sentido, esta noción puede relacionarse con la diversidad de percepciones y de saberes.

Introduction

La notion de diversité biologique est apparue dans la littérature scientifique en 1980, contractée par la suite en « biodiversité ». Pour les biologistes, elle permet de définir tous les éléments biotiques de la nature pouvant être décrits et classifiés. Elle contient

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

donc toute la diversité du vivant et tous les niveaux de variation biologique. Elle a rapidement intégré les sciences humaines et sociales, remplaçant les termes utilisés précédemment, tels que nature ou vie sauvage. La consécration vient de la convention sur la diversité biologique, signée en 1992, qui en donne une définition, utilisée en droit, en géographie et en science politique. Cette définition est assez fidèle à celle retenue par les sciences du vivant : elle reprend l'idée de la variabilité et celle des différents échelons (population, espèce, écosystème). Toutefois, en sciences humaines et sociales la notion de diversité biologique n'est pas purement descriptive du vivant : elle permet d'affirmer la souveraineté étatique sur les éléments qui la composent, illustrant aussi les enjeux de pouvoirs sur les ressources naturelles. Dans une perspective plus culturelle, la notion de diversité biologique peut aussi inclure la variété des valeurs et des relations entre les différentes communautés humaines et le milieu naturel. En ce sens elle peut être liée à la diversité des perceptions et des savoirs.

Biologie / Biología

Biól. Yuriria OLVERA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Dra. Miriam SORIA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Definición / Définition

El concepto de “diversidad biológica” en un sentido general involucra la diversidad de todos los seres vivos.

“Actualmente el concepto de « diversidad biológica » se aplica en la variedad de organismos considerados a todos los niveles y formas de vida y en todos los niveles de organización como ecosistemas y procesos ecológicos de los cuales estos son parte” (Dyke, 2008).

Pimm (2001 citado en Léveque 2004) señala que el término biodiversidad fue utilizado por primera vez en la literatura científica por el biólogo Elliot Norse en 1980. Sin embargo, este término “biodiversidad” no fue usado en la ciencia hasta después del Foro Nacional Americano en Biodiversidad en 1986.

La biodiversidad originalmente es una contracción del término “diversidad biológica” y ha sido definida por varios autores siempre diferente, dependiendo el grupo social al que

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

se pertenece. Por ejemplo taxónomos, economistas, agrónomos y sociólogos cada quien tiene su propio concepto. Y los biólogos tienden a definir biodiversidad a todos los elementos bióticos de la naturaleza que pueden ser descritos y clasificados.

Bibliografía / Bibliographie

DYKE F. D. (2008), *Conservation Biology Foundations, Concepts, Applications*, Springer, p. 83-119.

HAROLD M. (2012), *Ecology and conservation of fishes*, Taylor & Francis, p. 401-422.

LÉVEQUE C., MOUNOLOU J.-C. (2004), *Biodiversity*, Wiley.

Ecología / Ecologie végétale

Dr. Jorge A. MEAVE, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

La expresión diversidad biológica, comúnmente expresada a través de la contracción de estos términos ('biodiversidad'), se refiere a la variedad de la vida en la Tierra, en todas sus expresiones o manifestaciones diferentes. La Conferencia de las Naciones Unidas para el Ambiente y el Desarrollo (conocida comúnmente como la Convención de Río) elaboró la siguiente definición amplia: "biodiversidad es la variabilidad entre los organismos vivos de todas las fuentes, incluyendo, *inter alia*, ecosistemas terrestres, marinos y otros ecosistemas acuáticos, junto con los complejos ecológicos de los que forman parte; esto incluye la diversidad dentro de las especies, entre las especies y la de ecosistemas". Gaston y Spicer (2000) reconocen tres elementos de la biodiversidad: (1) diversidad ecológica (variedad de biomas, bioregiones, paisajes, ecosistemas, hábitats, nichos, poblaciones); (2) diversidad genética (variedad de poblaciones, individuos, cromosomas, genes, nucleótidos); y (3) diversidad organísmica (variedad de reinos, fila, familias, géneros, especies, subespecies, poblaciones e individuos). Cabe notar la presencia de las poblaciones y los individuos en varios componentes de la diversidad biológica. En la práctica, la mayor parte de la población humana concibe a la diversidad biológica como la variedad de especies que habitan en el planeta, mientras

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

que se hace menos énfasis en otros componentes como los ecosistemas y los genes.

Fuentes: Gaston y Spencer (2000); Kapelle (2008).

[Bibliografía / Bibliographie](#)

GASTON K. J. & SPENCER J. I. (1998), *Biodiversity: an Introduction*, Malden, Estados Unidos de América.

KAPELLE M. (2008), *Diccionario de la Biodiversidad*, Instituto Nacional de Biodiversidad, Santo Domingo de Heredia, Costa Rica.

Ciencias de la tierra / Sciences de la terre

M. en C. Marcos A. MORALES, Centro del Cambio Global y la Sustentabilidad (CCGS), México

[Definición / Définition](#)

Es toda variación de la base hereditaria en todos los niveles de organización, desde los genes en una población local o especie, hasta las especies que componen toda o una parte de una comunidad local, y finalmente en las mismas comunidades que componen la parte viviente de los múltiples ecosistemas del mundo (Wilson, 1997). Abarca, por tanto, todos los tipos y niveles de variación biológica.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

WILSON E. (1997), Introduction, en REAKA M. et al. (Eds.), *Biodiversity II*, Joseph Henry Press, Washington DC, EEUU, p. 1-3.

Derecho / Droit

Ph. D. Isabelle MICHALLET, Maître de conférences HDR, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

En droit international

La notion de diversité biologique a été définie en 1992 par la convention sur la diversité biologique, c'est donc une notion que le droit international s'est approprié. Il s'agit de la « Variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes » (article 2)⁹. L'écosystème est « le complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle »¹⁰.

Avant 1992, les termes utilisés étaient ceux de nature, vie sauvage, milieux naturels, espèces de faune et de flore. Ensuite, la définition de diversité biologique formulée dans la convention de Rio s'est imposée, devenant le terme de référence en droit international comme dans les droits nationaux. Le changement n'est pas seulement terminologique, mais concerne le fond : on ne vise plus seulement des espèces ou des milieux déterminés, une certaine nature répondant à tel ou tel caractère, mais l'ensemble du monde vivant, y compris la nature ordinaire. Il n'est plus nécessaire de dénombrer les espèces, c'est une globalité qui est désignée. Il s'agit d'un exemple très significatif d'appropriation par le droit d'une notion issue des sciences du vivant.

⁹ Por « diversidad biológica » se entiende la variabilidad de organismos vivos de cualquier fuente, incluidos, entre otras cosas, los ecosistemas terrestres y marinos y otros ecosistemas acuáticos y los complejos ecológicos de los que forman parte ; comprender la diversidad dentro de cada especie, entre las especies y de os ecosistemas.

¹⁰ Por « ecosistema » se entiende un complejo dinámico de comunidades vegetales, animales y de microorganismos y su medio no viviente que interactúan como una unidad funcional.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Bibliografía / Bibliographie

Convention sur la diversité biologique, Rio, 5 juin 1992 ; Convenio sobre la diversidad biológica, Rio, 5 de junio de 1992.

AUBERTIN C., BOISVERT V., VIVIEN F.-D. (1998), La construction sociale de la question de la biodiversité, *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 6, n° 1, p. 7-19.

AUBERTIN C. (2000), L'ascension fulgurante d'un concept flou, *La Recherche*, juil.-août, p. 84-87.

BARBAULT R. (2005), Biodiversité, écologie et sociétés, *Ecologie & politique*, n° 30, p. 27-40.

BLONDEL J. (2012), *L'archipel de la vie : essai sur la diversité biologique et une éthique de sa pratique*, coll. Ecologie, Buchet-Chastel.

LE GUYADER H. (2008), La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ?, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 55, févr. p. 7-26.

MICHALLET I. (2016), La notion de diversité biologique en droit international, *in La diversité dans la gouvernance environnementale. Perspectives culturelles, écologiques et juridiques* (V. Négri dir.), Bruylant, p. 75-95.

MICOUD A. (2005), La biodiversité est-elle encore naturelle ?, *Ecologie & politique*, n° 30, p. 17-25.

RAFFIN J.-P. (2005), De la protection de la nature à la gouvernance de la biodiversité, *Ecologie & politique*, n° 30, p. 97-109.

WILSON E. O. (dir.) (1988), *BioDiversity*, National Academy Press, Washington.

Geografía / Géographie

Ph. D. Ana GONZÁLEZ BESTEIRO, Docteure en écologie et doctorante en géographie, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

La géographie, aussi bien que d'autres disciplines, adopte la définition de diversité biologique (ou biodiversité) promue en 1992 par la Convention sur la Diversité Biologique de Río (Vergnolle-Mainar et Desailly, 2005 : 107) : « *variabilité des*

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

organismes vivants de toute origine y-compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes »

Sous cette notion globale, on entend aujourd'hui la diversité de la vie sur Terre à plusieurs niveaux : diversité spécifique, génétique et écosystémique. La géographie pour sa part, propose d'ajouter à cette liste, l'ethnodiversité, soit la diversité patrimoniale, (Vergnolle-Mainar et Desailly, 2005 : 108) et la diversité paysagère (Arnold et Simon, 2007: 56) qui renvoie au rôle des sociétés sur les milieux.

Cependant ce n'est pas tant la définition de biodiversité adoptée par la géographie qui peut intéresser ici mais l'interprétation que chaque groupe social en fait (Lévêque et Mounolou, 2008 : 8), notamment en tant qu'objet d'étude de deux branches de la géographie : la géographie physique et la géographie sociale.

La géographie physique, s'empare de la notion de biodiversité pour analyser la répartition zonale des espèces dans une démarche destinée à inventorier le vivant, analogue à celle des sciences de la vie (Giret, 2011 : 5). Pour sa part, la géographie sociale interroge la propre notion de biodiversité en tant que construction autour d'une inquiétude et crise sociales (Marty *et al.*, 2005 : 14) qui irait au-delà de la diminution des espèces et des écosystèmes et qui rendrait compte des conflits actuels et à venir relatifs à l'appropriation des ressources du vivant.

Dans les deux cas, il s'agit d'une notion nouvelle pour la géographie, d'un néologisme peu mobilisé par cette discipline, comme le démontre le manque d'entrées spécifiques dans une bonne partie des dictionnaires disciplinaires. C'est le cas des dictionnaires plus anciens comme celui de Brunet *et al.* (1993) mais aussi des plus récents comme celui de Baud *et al.* (2013) et même du célèbre dictionnaire de Lévy et Lussault (2013).

Les dictionnaires de géographie qui définissent la biodiversité le font en déclinant la définition officielle de Río-1992 mais sans intégrer encore la réflexion menée par la géographie sociale sur les relations que l'homme entretient avec la nature et la controverse scientifique que ce thème génère au sein des sciences sociales (Marty *et al.*, 2005). Si l'on veut bien considérer que la biodiversité est par excellence le domaine

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

des représentations de la nature que nous avons (Lévêque, 2008 : 13), les dictionnaires de géographie ne se sont pas encore appropriés cette approche.

Par exemple, pour le dictionnaire de Wackermann (2005 : 43) la biodiversité « évoque la richesse de la diversité du monde vivant [...] qui peut être appréciée par des inventaires comparatifs », tandis que pour celui de Georges et Verger (2013 : 42-43) « la biodiversité désigne l'ensemble des espèces vivantes qui composent la totalité des écosystèmes de la planète ».

La biodiversité a des chances de devenir un « médiateur » entre les systèmes écologiques et les systèmes sociaux comme l'évoquent Lévêque et Mounolou (2008 : 8) : mais ce n'est pas non plus un thème qui attire davantage les géographes, à l'exception des biogéographes et ceux spécialistes de la conservation (Mathevet et Godet, 2015 : 306). En conclusion, si probablement les géographes physiques ne peuvent concurrencer les biologistes et les écologues quant à l'étude des espèces et des écosystèmes (Gunnel, 2009 : 23), tout un champ de connaissance reste néanmoins à explorer par la géographie sociale, notamment sur les discours dominants à caractère catastrophique qui cachent une réalité complexe. Ceux-ci en effet peuvent être nuancés grâce à une approche territoriale qui intègre les réalités historico-sociales, les rapports de force et les enjeux politiques (Arnould et Simon, 2007 : 69 ; Mathevet et Godet, 2015 : 306).

L'intérêt porté à la connaissance du vivant et à sa diversité n'est pas une préoccupation nouvelle. Ce qui est nouveau est l'ampleur donnée à cette question depuis les années 1980. Si comme l'affirment Arnould et Simon (2007 : 55) « la biodiversité déborde le simple domaine des sciences de la nature pour intégrer celui des sciences sociales », la géographie a sans nul doute un rôle principal à jouer dans les prochaines années pour contribuer davantage au fondement d'une telle transdisciplinarité (Mathevet et Godet, 2015 : 307).

Bibliografía / Bibliographie

ARNOULD P. & SIMON L. (2007), *Géographie de l'environnement*, Belin, Paris, 303 p.

BAUD P., BOURGEAT S. & BRAS C. (2013), *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Paris, 607 p.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

BRUNET R., FERRAS R. & THÉRY H. (1993), *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, RECLUS-La Documentation française, Montpellier-Paris, 518 p.

GEORGE P. & VERGER F. (2013), *Dictionnaire de la géographie*, PUF, Paris, 478 p.

GIRET A. (2011), *Histoire de la biodiversité*, L'Harmattan, Paris, 266 p.

GUNNEL Y. (2009), *Écologie et société*, Armand Colin, Paris, 415 p.

LÉVÊQUE C. (2008), *La biodiversité au quotidien. Le développement durable à l'épreuve des faits*, Quai, Versailles, 286 p.

LÉVÊQUE C. & MOUNOLOU J.-C. (2008), *Biodiversité. Dynamique biologique et conservation*, Dunod, Paris, 259 p.

LÉVY J. & LUSSAULT M. (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1127 p.

MARTY P., VIVIEN F.-D., LEPART J. & LARRÈRE R. (coord.) (2005), *Les biodiversités. Objets, théories, pratiques*, CNRS éditions, Paris, 261 p.

MATHEVET R. & GODET L. (2015), *Pour une géographie de la conservation. Biodiversités, natures et sociétés*, L'Harmattan, Paris, 397 p.

VERGNOLLE-MAINAR C. & DESAILLY B. (dir.) (2005), *Environnement et sociétés. Territoires, risques, développement, éducation*, CRDP Midi-Pyrénées, 364 p.

WACKERMANN G. (2005), *Dictionnaire de la géographie*, Ellipses, Paris, 432 p.

Ciencia política / Science politique

Dra. Edith KAUFFER, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

M. en C. Víctor Alfonso GALLARDO ZAVALA, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

Definición / Définition

La disciplina no propone una definición y una discusión en torno al concepto, por lo cual nos nutrimos de otras disciplinas y proponemos un concepto preliminar ad hoc para el presente proyecto.

La noción de diversidad biológica ha venido a reemplazar la noción de naturaleza (Smouts, 2001) y tiende a ser utilizada en su forma abreviada de "biodiversidad" que

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

proviene del inglés *biological diversity – biodiversity*. La noción de diversidad biológica nació en el contexto de la Cumbre de Río de 1992 y está plasmada en el documento internacional llamado “Convenio sobre la diversidad biológica” (CDB) (Hermitte, Maljean-Dubois, Truilhé-Marengo, 2011), instrumento jurídico obligatorio para los Estados partes, que suman 193 hoy en día. Éste establece la definición a escala internacional, retomada y precisada por las ciencias naturales.

En ciencias sociales, también se usa la definición del CDB que manifiesta la existencia de múltiples tipos de diversidad biológica entre especies, al interior de las mismas, o en los ecosistemas. Todo ello se vincula con la definición del artículo 2 del Convenio, el cual reconoce la diversidad biológica como “la variabilidad de organismos vivos de cualquier fuente, incluidos, entre otras cosas, los ecosistemas terrestres y marinos y otros ecosistemas acuáticos y los complejos ecológicos de los que forman parte; comprende la diversidad dentro de cada especie, entre las especies y de los ecosistemas”.

Diversos autores consideran que la definición de diversidad biológica es “imprecisa” (Smouts, 2001, 83), el concepto “diluido” (Kramer, van Schaik, Johnson, 1997) y que ciertas temáticas importantes como la selva no es adecuadamente atendida. Políticamente la diversidad biológica es definida en lo internacional como un elemento de soberanía estatal en la medida en que está pactada entre Estados según el CDB, depende estrechamente de los derechos de propiedad y de las escalas de su implementación (Sanderson y Redford, 1997). Más que protección y conservación, para retomar las palabras muy claras de dos autores que presentan una visión política de la temática, “biodiversity politics is nothing less than the public struggle over the distribution of the world’s biota” (Sanderson y Redford, 1997:122).

Bibliografía / Bibliographie

HERMITTE M.-A., MALJEAN-DUBOIS S., TRUILHÉ-MARENGO E. (2011), Actualités de la convention sur la diversité biologique : science et politique, équité, biosécurité, *Annuaire français de droit international*, vol. 57, p. 399-437.

KRAMER R., VAN SCHAİK C., JOHNSON J. (ed.) (1997), *Last stand: protected areas and the defense of tropical biodiversity*, Oxford University Press.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

SANDERSON S.E., REDFORD K.H. (1997), Biodiversity politics and the contest for ownership of the world's biota, *in* KRAMER R., VAN SCHAIK C., JOHNSON J. (ed.), *Last stand: protected areas and the defense of tropical biodiversity*, Oxford University Press, New York, p. 115-132.

SMOUTS M.-C. (2001), *Forêts tropicales, jungle internationale*, Presses de sciences PO.

Antropología / Anthropologie

Dra. Blanca SOLARES, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

Desde una perspectiva cultural, la concepción de diversidad biológica supone el reconocimiento de lo diverso, de lo diferenciado o de la variedad de conocimientos proporcionados mediante los sentidos, la memoria y las imágenes. Reconoce la pluralidad de formas de pensamiento y conocimientos en el seno de las culturas, que han aportado otras formas de concebir la biodiversidad más allá del logocentrismo.

Los sistemas de conocimiento ancestral asociados con la biodiversidad conforman un conjunto complejo de valores, conocimientos, prácticas culturales e innovaciones, desarrollados históricamente por las comunidades en relación estrecha con el medio natural. Estos conocimientos derivan del vínculo del hombre con la biodiversidad que redunda tanto en beneficios materiales (alimentos, medicinas) como en una fuente de comunicación espiritual como parte de prácticas culturales (Toledo 2013).

Diferentes investigadores se han ocupado de indagar las formas de concebir la biodiversidad en diferentes etnias. En esta revisión emergen tres perspectivas:

- a) Las concepciones de biodiversidad desde las etnias, basadas en relatos orales, donde la palabra tiene un lugar privilegiado como gestora de saber y recuerdo abierto al cambio.
- b) Conocimiento de la biodiversidad local y sistemas de clasificación tradicional.
- c) Vulnerabilidad de la diversidad biológica y cultural.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Bibliografía / Bibliographie

TOLEDO V. M. (1994), La diversidad biológica de México. Nuevos retos para la investigación en los noventas”, *Ciencias*, núm. 34, abril-junio, p. 42-59.

<http://www.revistaciencias.unam.mx/es/186-revistas/revista-ciencias-34/1757-la-diversidad-biol%C3%B3gica-de-m%C3%A9xico-nuevos-retos-para-la-investigaci%C3%B3n-en-los-noventas.html>

TOLEDO V. M. (2013), El paradigma biocultural: crisis ecológica, modernidad y culturas tradicionales, *Sociedad y Ambiente*, año 1, vol. 1, marzo-junio, p. 50-60.

Filosofía / Philosophie

Oméya DESMAZES, Master 2 Ethique et développement durable, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

La biodiversité est l'ensemble des espèces mais aussi des dynamiques entre ces espèces, c'est-à-dire leurs relations, leurs passés, et leurs potentialités futures. Elle fait donc partie intégrante de nos vies et constitue une ressource dont dépendent de nombreuses familles, communautés, pays et générations futures. Elle exprime à la fois la diversité de la vie sur Terre et constitue le socle de toute vie grâce notamment aux nombreux services écosystémiques, éléments indispensables à une vie saine sur Terre. L'eau douce, les sols fertiles et l'air pur par exemple facilitent la pollinisation et permettent un cycle régulé de croissance des espèces végétales et animales. Dans un contexte de crise environnementale, cette riche biodiversité du bassin versant de l'Usumacinta, à la fois patrimoine écologique et culturel, diminue et disparaît peu à peu. Les écosystèmes et par là même les communautés qui en dépendent sont endommagés par le pillage des ressources notamment par les industries minières, l'agriculture intensive et les marchés financiers. La biodiversité englobe la diversité des espèces et celle des écosystèmes. Parler uniquement en termes de services écosystémiques n'apparaît alors plus suffisant. L'enjeu est de prendre conscience du caractère irremplaçable de tels bienfaits ainsi que de la vulnérabilité des milieux naturels. En caractérisant la biodiversité par ses services, celle-ci est comprise dans

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

une dimension anthropocentrée et réduite à son utilité. Dans quelle mesure peut-on alors penser la nature au-delà de la seule valeur instrumentale ? La valeur des expériences plurielles et hétérogènes de la nature n'a pas de prix car celle-ci dépasse toute utilité, elle est inhérente à la nature. Parler de valeur intrinsèque revient à utiliser l'expression kantienne de « fin en soi », c'est-à-dire que toute personne morale doit être considérée comme une fin en soi et non comme un moyen. La nature sort alors du monde des *res* pour entrer dans le monde des *persona* car tout organisme vivant, en tant qu'il vit, est une fin en soi. Il existerait ainsi une valeur extrinsèque à toute conscience humaine, une valeur intrinsèque à la nature. La *deep ecology* de Callicott nous montre en quoi attribuer une valeur intrinsèque à la nature permet d'écarter toute volonté utilitariste d'exploitation de la biodiversité (Callicott, 1989).

Le mot de « biodiversité » met également l'accent sur l'interdépendance des différentes composantes de la nature visant la préservation de l'ensemble de la communauté biotique. Aldo Leopold a amplement contribué à l'illustration de cette idée d'un équilibre nécessaire des écosystèmes dans son *Almanach d'un comté des sables*. Avec l'exemple du loup, il montre que sa disparition, qui semblait une bonne idée pour les chasseurs, s'avère désastreuse pour l'équilibre de l'écosystème de la forêt. Sans loups, les cerfs et les daims se sont multipliés entraînant une dégradation des sols et de la forêt (Larrère, 2013). Cet exemple souligne l'interdépendance et la participation de chaque élément à l'équilibre global de la biodiversité, formant un tout dynamique. Grâce à la pensée écocentrique d'Aldo Léopold, nulle différenciation de nature n'apparaît nécessaire entre ce qui résulte des actions humaines et ce qui résulte des actions non humaines puisqu'il y a interdépendance. Les risques environnementaux sont en effet aussi des risques sociaux et sanitaires. Les sédiments par exemple ont un impact sur la santé des poissons qui par la suite sont consommés par les populations locales. L'écocentrisme permet d'envisager un territoire dans sa totalité, à l'image d'un cycle dynamique qui se nourrit par les relations entre ses différents éléments.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

CALLICOT (1989), *In Defense of the Land Ethic. Essays in Environmental Philosophy*, State University of New York Press, Albany.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

LARRÈRE C. (2013), Ce que sait la montagne. Aux sources des philosophies de l'environnement, *La Vie des idées*, 30 avril 2013. ISSN : 2105-3030.

URL : <http://www.laviedesidees.fr/Ce-que-sait-la-montagne.html>.

LEOPOLD A. (2000), *Almanach d'un comté des sables*, Flammarion, Paris.

SABERES LOCALES / SAVOIRS LOCAUX

Introducción

La noción de saberes locales se caracteriza por la manera de adquirir un saber que se vive, se experimenta y se construye de manera empírica. Este saber, que evoluciona con la práctica, se transmite de generación en generación a través del tiempo dando unión a los miembros de un grupo. El carácter local indica que estos saberes, que reúnen a una comunidad, le son inherentes. Son características de un grupo social, que revelan asimismo su manera de ocupar el territorio. Por lo tanto, los saberes locales son contenidos extremadamente variados que componen sistemas de conocimiento informales y profanos, una ciencia de cosas tangibles que sin embargo no se resume a la finalidad de su utilidad sino que también puede tener una dimensión espiritual. Los saberes locales pueden ser objeto de medidas de protección –son un patrimonio cultural inmaterial–, especialmente si forman parte de la identidad de pueblos autóctonos o indígenas. En el ámbito del medio ambiente, los saberes locales a menudo revelan un gran conocimiento de los recursos naturales y de sus usos, lo cual demuestra una relación muy estrecha con la naturaleza. El derecho mexicano no utiliza esta noción sino la de conocimientos tradicionales, que permite ir más allá del carácter local para referirse a una historia más abarcadora y socialmente más unificadora.

Introduction

La notion de savoirs locaux se caractérise par la manière dont le savoir est acquis : il a été vécu, expérimenté, construit de manière empirique. Ce savoir, qui évolue par la pratique, se transmet entre générations, s'inscrivant dans le temps et reliant les membres du groupe. Le caractère local indique que ces savoirs, qui rassemblent une communauté, lui sont particuliers. Ils sont propres à un groupe social, révélant aussi la

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

manière dont il occupe le territoire. Les savoirs locaux sont donc de contenus extrêmement variés, ils composent des systèmes de connaissance informels et profanes, une science du concret qui ne se résume pas pour autant à sa finalité utilitaire, mais peut avoir une dimension spirituelle. Les savoirs locaux peuvent faire l'objet de mesures de protection – ils sont un patrimoine culturel immatériel – en particulier s'ils expriment l'identité de peuples autochtones ou indigènes. Dans le domaine environnemental, les savoirs locaux révèlent souvent une grande connaissance des ressources naturelles et de leurs usages, démontrant une relation très étroite avec la nature. Le droit mexicain n'utilise pas cette notion, mais celle de connaissances traditionnelles, permettant de dépasser le caractère local pour se référer à une histoire plus vaste et socialement plus fédératrice.

Etnoecología / Ethnoécologie

Biól. Yuriria OLVERA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Dra. Miriam SORIA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Definición / Définition

“Los «saberes locales» son el resultados de construcciones históricas específicas desplegadas por distintas sociedades para explicar su propia existencia y su entorno, así como para darle sentido a su transcurso civilizatorio y construir sus propias estrategias de supervivencia” (Barrera-Bassols, 2003).

Los saberes locales se adquieren mediante el proceso de aprendizaje que se vive, de manera diferenciada según la edad y el sexo.

Son sistemas de conocimientos holísticos, acumulativos, dinámicos y abiertos, que se construyen con base en las experiencias locales transgeneracionales y mediante el proceso de aprendizaje que se vive se diferencia según la edad y el sexo; por lo tanto, se encuentra en constante adaptación a las dinámicas tecnológicas y socioeconómicas.

Los saberes locales de los pueblos y culturales indígenas no tienen la misma estructura que el conocimiento científico, sino que están basados en una relación directa y emotiva con la naturaleza. Son conocimientos que se construyen en el lugar, están localizados porque dependen de culturas profundamente arraigadas en su propio entorno.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

[Bibliografía / Bibliographie](#)

BARRERA-BASSOLS N. (2003), Symbolism, knowledge and management of soil and land resources in indigenous communities: ethnopedology at global, regional and local scales, *Catena* 65(2), p. 118-137.

DI DONATO M., TOLEDO V. M., BARRERA-BASSOLS N. (2009), Etnoecología, La memoria de la especie humana, *Minerva: Revista del Círculo de Bellas Artes* (12), p. 99-102.

TOLEDO V., BARRERA-BASSOLS N. (2009), La memoria biocultural: La importancia ecológica de las sabidurías tradicionales, *Icaria*, p. 101-110.

Ciencias de la tierra / Sciences de la terre

M. en C. Marcos A. MORALES, Centro del Cambio Global y la Sustentabilidad (CCGS), México.

[Definición / Définition](#)

Serie de conocimientos, prácticas, comportamientos, creencias y visiones entre personas de una región, que es transmitido culturalmente entre generaciones, así como entre miembros de la misma generación. Incluyen, por ejemplo, conocimientos sobre manejo de los recursos naturales, escritura, dialectos, etc.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

BERKES, F. & TURNER N. (2005), Conocimiento, aprendizaje y la flexibilidad de los sistemas socioecológicos, *Gaceta ecológica*, (77), p. 5-17.

Ciencia política / Science politique

Dra. Edith KAUFFER, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

M. en C. Víctor Alfonso GALLARDO ZAVALETA, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

Definición / Définition

La disciplina no propone una definición y una discusión en torno al concepto, por lo cual nos nutrimos de otras disciplinas y proponemos un concepto preliminar ad hoc para el presente proyecto.

Los saberes locales se nutren de los conocimientos adquiridos con base en la transmisión de formas de realizar una acción o por la experiencia de llevar a cabo una acción de manera repetida. Los saberes locales se construyen históricamente, se transmiten de forma *consuetudinaria*, se perfeccionan a lo largo del tiempo: no son inmutables. Por consecuencia, en el ámbito de la extracción, explotación o aprovechamiento de sedimentos, éstos refieren al conjunto de técnicas establecidas, perfeccionadas y transmitidas a partir de la práctica o de la enseñanza pragmática, para la satisfacción de necesidades individuales, comunitarias o locales, y son generalmente establecidas fuera del marco regulatorio legal (Pontón, 1996; Ossorio, 2008; RAE, 2018). Los saberes locales difieren de los conocimientos técnicos o especializados ya que, no obstante de utilizar herramientas o técnicas, son elaborados con base en la experiencia o convivencia directa con el objeto usable, a diferencia de la especializada que implica métodos sistematizados. Sin embargo en la práctica, los saberes locales pueden relacionarse o coexistir con los conocimientos especializados para el logro de objetivos, en la medida en que implican además una serie de conocimientos del espacio y de las dinámicas de sus recursos.

La legislación mexicana en materia de agua y de materiales pétreos no considera los saberes locales ya que se interpretan como acciones menores, de satisfacción de necesidades individuales, colectivas o autoconsumo (Conagua, 2016; Conagua, 2014), por consecuencia éstos se ubican en el ámbito del pluralismo legal.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Por su parte, la Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente (Semarnat, 2018:33, 36), se refiere a *conocimientos tradicionales* interpretados como el conjunto de actividades, prácticas o formas que la población local realiza para la satisfacción de sus necesidades básicas y autoconsumo con enfoque de sustentabilidad. Estos conocimientos contribuyen a los objetivos de preservación ambiental que persigue el derecho positivo, en el marco del cual actúan como mecanismos auxiliares, a pesar de su ausencia en la reglamentación formal, como se observa en los documentos derivados de la Ley (Semarnat, 2014; Semarnat, 2012).

Bibliografía / Bibliographie

PONTÓN Gonzalo (dir.) (1996), *Diccionario enciclopédico Grijalvo*, edición actualizada, ediciones Grijalvo S. A., Barcelona, España, impreso en Colombia.

OSSORIO Manuel (2008), *Diccionario de ciencias jurídicas, políticas y sociales*, primera edición electrónica, Argentina

(https://conf.unog.ch/tradfrweb/Traduction/Traduction_docs%20generaux/Diccionario%20de%20Ciencias%20Juridicas%20Politicasy%20Sociales%20-%20Manuel%20Ossorio.pdf).

RAE – Real Academia de la Lengua (2018), *Diccionario de la Real Academia de la Lengua Española*, (<https://dle.rae.es/?w=diccionario>).

Semarnat – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2012), *Reglamento Interior de la Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (RI-Semarnat), en Diario Oficial de la Federación (DOF), publicado el 26 de noviembre, México.

Semarnat – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2014), *Reglamento de la Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente* (RLGEEPA), en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 31 de octubre, México.

Semarnat – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2018), *Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente* (LGEEPA), en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 5 de junio, México.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Conagua – Comisión Nacional del Agua (2014), *Reglamento de la Ley de Aguas Nacionales* (RLAN), en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 25 de agosto, México.

Conagua – Comisión Nacional del Agua (2016), *Ley de Aguas Nacionales* (LAN), en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 24 de marzo, México.

Derecho / Droit

Ph. D. Gaëtan BAILLY, Docteur en droit, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France.

Definición / Définition

La notion de savoirs locaux se situe au carrefour d'un important nombre de disciplines. Elle est mobilisée par la sociologie, l'anthropologie, la géographie, mais reste difficile à appréhender par le droit. Cette notion est protéiforme dans le sens où elle recouvre des réalités diverses et peut prendre des formes toutes aussi variées (Roussel, 2005). Ainsi, pour désigner des éléments de culture (juridique, sociale, écologique) locale, seront pris en considérations les « savoirs locaux », les « connaissances traditionnelles », les « savoirs traditionnels » voire le « patrimoine immatériel ». Ces notions sont juridiquement définies, notamment dans le champ du droit international.

Il est nécessaire de s'interroger sur la façon dont les savoirs locaux, quelle que soit leur forme, peuvent constituer un objet de droit – un objet de protection ou de mise en valeur. Dans cette perspective, il est possible de s'interroger sur le fait de savoir s'il s'agit d'un bien (immatériel) pouvant être approprié – appropriation privée ou collective – ou relever d'un régime juridique protecteur.

Un objet du droit international

Les savoirs locaux, ou plus exactement les savoirs traditionnels, font l'objet d'un traitement juridique spécifique en droit international dans la mesure où ils font figure d'exception par rapport au droit de la propriété intellectuelle : ils ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'une protection par le biais du brevet, et partant, ne sont

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

pas susceptibles d'individualisation ni, évidemment, d'appropriation (Castets-Renard, 2017).

Ces savoirs traditionnels induisent une dimension locale mais également et surtout un aspect collectif que l'on retrouve dans la notion de « patrimoine commun ». De ce fait, les savoirs locaux peuvent être considérés comme des communs dans le sens où l'entendait Elinor Ostrom (Coriat, 2015). D'un point de vue juridique, le concept de patrimoine culturel immatériel local peut être utilisé afin de reconnaître l'existence et la pérennisation des savoirs locaux dont l'observation est susceptible d'entraîner l'apparition de règles de droit originales (Bailly, 2018).

L'expression de « savoir traditionnel » apparaît par ailleurs au sein de la Déclaration des droits des peuples autochtones de 2007. Ainsi, son article 31 énonce que les peuples autochtones ont « *le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur propriété intellectuelle collective de ce patrimoine culturel, de ce savoir traditionnel et de ces expressions culturelles traditionnelles* ». Sont ainsi visés selon l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) « *les savoirs [...] qui sont collectivement engendrés, préservés et transmis dans un contexte traditionnel et intergénérationnel au sein d'une communauté autochtone locale* ».

En outre, cette même déclaration effectue un lien explicite entre préservation des savoirs des populations autochtones et préservation de l'environnement. En effet, l'un des considérants qui fondent l'édiction des dispositions contenues dans cette déclaration affirme que « *le respect des savoirs, des cultures et des pratiques traditionnelles autochtones contribue à une mise en valeur durable et équitable de l'environnement et à sa bonne gestion* ». De ce point de vue, les savoirs locaux sont indéniablement liés au sort juridique des populations locales et particulièrement des populations autochtones ou indigènes (« *indigenas* » étant l'expression retenue par le droit mexicain). Dès lors, ces savoirs locaux font l'objet d'une protection par le droit international relayé par le droit interne mexicain au nom de la garantie des droits des peuples indigènes. De ce point de vue, ces savoirs doivent être considérés comme un objet de droit et, plus encore, comme un objet de protection.

La reconnaissance explicite des connaissances traditionnelles par le droit mexicain

Néanmoins, le droit de la propriété intellectuelle, en droit international comme en droit interne mexicain, intègre plus volontiers l'expression de « *conocimientos tradicionales* ». Il s'agit d'une expression plus large que celle de « *saberes locales* » et qui lie les pratiques locales aux enjeux sociaux et environnementaux. En tout état de cause, ce qui est considéré comme un savoir local est généralement propre à un territoire délimité et identifié, et issu d'une histoire commune à une société locale. Ainsi, « *Los conocimientos tradicionales son el conjunto de saberes y experiencias que se transmiten de generación en generación y se nutren de la savia que imponen las cambiantes condiciones económicas, políticas, sociales, y ambientales* » (Acea-Valdez, 2016). Plus spécifiquement, la doctrine juridique mexicaine a précisé ce qu'il convenait d'entendre par « *conocimientos tradicionales* » : « *La expresión "tradicional" se refiere a que dichos sistemas de conocimientos se han transmitido de generación en generación. Normalmente, se considera que pertenecen a un pueblo en particular o a su territorio y evolucionan constantemente en respuesta a los cambios que se producen en el entorno del pueblo. Entre las categorías de conocimientos tradicionales figuran los saberes medicinales (incluidos los remedios conexos), los científicos, los técnicos, los ecológicos, los relacionados con la diversidad biológica* » (Arcudia Hernandez y Martinez Padron, 2012).

Cette définition juridique trouve un écho dans le fait que les savoirs locaux revêtent une importance primordiale en ce qui concerne la gestion des ressources biologique et l'agriculture (Toledo, 2005). A ce titre, les « *conocimientos tradicionales* » sont liés à la protection de la biodiversité puisque l'objet de ces connaissances traditionnelles généralement implantées localement encadrent les utilisations (*usos*) des ressources naturelles parmi lesquelles l'eau et les éléments des écosystèmes fluviaux tels que les sédiments (Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas, 2011).

Dans ce même sens, le droit de l'environnement mexicain reconnaît l'existence et intègre les connaissances locales traditionnelles qui permettent la préservation ou l'exploitation durable des ressources naturelles parmi les éléments qui fondent l'instauration d'aires protégées (*Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente, artículo 45*).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Ainsi, le droit de la protection de la biodiversité induit nécessairement des impacts sur les usages des populations indigènes, et plus largement des « communautés locales » (*comunidades locales*) dont les pratiques traditionnelles doivent être prises en considération et combinées avec les mesures de protection de l'environnement. De cette manière, un lien explicite est établi par le législateur fédéral entre protection de l'environnement, respect des droits des populations locales et préservations des usages traditionnels (« *uso tradicional* », *Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente, artículo 47 bis II b*).

Qu'ils soient nommés savoirs locaux ou connaissances traditionnelles, il n'en demeure pas moins que ces savoirs ainsi pris en considération et protégés par le droit, favorisent la reconnaissance de l'implication des communautés locales dans la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans le même temps, les savoirs locaux permettent de proposer une nouvelle manière d'appréhender les politiques publiques environnementales et constituent une véritable source d'inspiration pour les législateurs sud-américains (Landivar et Ramillien, 2017). En conséquence, le respect des droits de ces communautés permet dès lors de leur assurer une participation certaine dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et des normes liées à l'exploitation des ressources naturelles parmi lesquelles se trouvent les sédiments.

Bibliografía / Bibliographie

ACEA VALDES Y. (2016), El sistema de propiedad intelectual y la protección de los conocimientos tradicionales. Apuntes necesarios, *Alegatos*, n° 94, p. 537.

ARCUDIA HERNANDEZ C. E. & MARTINEZ PADRON A. D. (2012), Los Sistemas De Protección Jurídica De Conocimientos Tradicionales, *Tlatemoani* (Web), issue 10, August.

BAILLY G. (2018), *Les usages traditionnels de l'eau à l'épreuve du droit de l'environnement*, Thèse droit, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

CALDAS A. (2004), *La regulación jurídica del conocimiento tradicional: La conquista de los saberes*, Colección En Clave de Sur, 1^a ed., ILSA, Bogotá D.C., Colombia.

CASTETS-RENARD C. (2017), Savoirs traditionnels et expressions du folklore, *in* CORNU M. et al., *Dictionnaire des communs*, PUF, Paris, p. 1079.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas (2011), *Consulta sobre mecanismos para la protección de los conocimientos tradicionales, expresiones culturales, recursos naturales, biológicos y genéticos de los pueblos indígenas*.

CORIAT B. (2015), *Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire*, Les liens qui libèrent, Paris.

LANDIVAR D. & RAMILLIEN E. (2017), Savoirs autochtones, « nature-sujet » et gouvernance environnementale : une analyse des reconfigurations du droit et de la politique en Bolivie et en Équateur, *Autrepart*, n° 81, p. 135.

ROUSSEL B. (2005), Savoirs locaux et conservation de la biodiversité : renforcer la représentation des communautés, *Mouvements*, n° 41, p. 82.

TOLEDO V.-M. (2005), La memoria tradicional: la importancia agroecológica de los saberes locales, *LEISA Revista de agroecología*, abril, p. 16.

Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente, 28 de enero de 1988 (última reforma publicada en el D.O.F. del 5 de junio de 2018).

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Résolution adoptée par l'Assemblée générale du 13 septembre 2007.

Filosofía / Philosophie

Omeya DESMAZES, Master 2 Ethique et développement durable, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

Les savoirs locaux désignent une connaissance particulière, c'est-à-dire qui concerne un lieu et une région propre. Ces savoirs dépendent d'une histoire, d'une géographie et d'une culture locales particulières. Le particulier est alors ce qui nous apparaît, à travers nos sens et leur diversité, ce qui concerne uniquement un individu ou une partie des individus. Aristote oppose le particulier au général, ce dernier désignant ce qui appartient à un genre et qui s'applique à la plupart des cas. La science, chez Aristote, est générale, car elle concerne la majeure partie des individus d'un genre contrairement au particulier qui s'applique uniquement à quelques cas. Si les savoirs locaux renvoient

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

à une connaissance particulière s'inscrivant dans un certain contexte historique et géographique, dans quelle mesure peut-elle être complémentaire de la science du général ? Quelle est donc la nature de ce savoir ?

Les savoirs locaux renvoient à un mode commun de vision du monde dans un espace donné. Ils sont une connaissance vécue, expérimentée, transmise. En ce sens, ce type de connaissance s'éloigne de la connaissance abstraite car, au contraire, elle se fonde au contact d'un territoire et de ses particularités. Penser les savoirs locaux, c'est penser grâce à une philosophie ancrée dans les thèmes ordinaires, c'est-à-dire « du monde de la vie » (Beau, 2017, p. 236). Parler d'ordinaire est une manière de revaloriser la connaissance empirique de la nature. Dans son ouvrage sur la philosophie du sens commun, Thomas Reid écrit en effet qu'il n'y a « qu'une seule voie menant à la connaissance des œuvres de la nature : celle de l'observation et de l'expérience » (2012, Section 1, § 3). Les savoirs locaux se situent de ce côté-là, vers une connaissance fondée sur le contact avec le milieu. Ils sont une illustration de la possibilité d'une connaissance à la fois particulière et riche.

On constate par ailleurs un engouement croissant pour les *Traditional Ecological Knowledge* (Barthélémy, 2005) depuis l'apparition dans les institutions du concept de « développement durable ». Un des principes de l'Agenda 21 accorde un rôle central aux peuples autochtones et à la préservation de leurs savoirs traditionnels. Différents programmes de l'UNESCO et encore de la Banque Mondiale traduisent cet engouement. Une précaution particulière doit être prise ici quant à la valorisation croissante des institutions internationales pour les savoirs locaux. Ceux-ci deviennent parfois les moyens de promouvoir une certaine idéologie. Le programme de la Banque Mondiale intitulé « Les savoirs locaux au service du développement » paraissent une illustration de ce que peut être une sorte de néo-colonialisme, au service du développement durable.

Les savoirs locaux font partie d'un « patrimoine immatériel » qui peut être partagé et accessible par les communautés locales. Ils peuvent être des leviers pour lutter contre les projets de grande envergure (ex : grands barrages, etc..) en cherchant des moyens pour s'adapter et résister aux changements climatiques de manière plus durable. Considérer la richesse des savoirs locaux des habitants de Jonuta, notamment liés à

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

l'usage des sédiments, doit toujours être subordonné à l'autonomie des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leur patrimoine.

Bibliografía / Bibliographie

BARTHÉLÉMY Carole (2005), Les savoirs locaux : entre connaissances et reconnaissance, *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 6 n° 1 (mis en ligne le 01 mai 2005, consulté le 18 février 2019).

BEAU Rémi (2017), *Ethique de la nature ordinaire. Recherches philosophiques dans les champs, les friches et les jardins*, Publications de la Sorbonne, Paris (Troisième partie, Chapitre 1, § « Les philosophies de l'ordinaire »).

REID Thomas (2012), *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, Vrin, Paris.

Antropología / Anthropologie

Dra. Blanca SOLARES, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

En la actualidad, el estudio de los “saberes locales” se aborda desde diferentes disciplinas: geografía, botánica, educación y antropología cultural, entre otras. Esta perspectiva ha contribuido a enriquecer el conocimiento científico con aportes de “lo local” y que algunos autores denominan “etno-ciencias”.

Sin embargo, el término “saberes locales” denota cierta ambigüedad. Algunos investigadores lo llaman “conocimientos técnicos indígenas” (Howes y Chambers, 1980), “conocimiento tradicional” o “conocimiento indígena” (Nakashima y Roué, 2002).

Estas terminologías se describen en función de las disciplinas y miradas disciplinarias.

Otros autores consideran que este enfoque no solo refiere al conocimiento, sino que también involucra comprensión y formas de entendimiento donde participa activamente la estructura de las lenguas nativas. Al respecto, Khamaganova (2005) menciona que el conocimiento tradicional indígena comprende la totalidad de su herencia intelectual y cultural; pero al mismo tiempo conforma su identidad y puede existir solamente en un lugar y comunidad en particular, relacionado también con circunstancias particulares.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Argueta (1998; citado en Hirose, 2011: 154) menciona que los saberes tradicionales constituyen un “conjunto o sistemas de saberes indígenas, que conforman el bagaje intelectual que sirve a los pueblos para organizar, analizar, interpretar y modificar el mundo”. También, estos saberes son su forma de ver y vivir la vida, ya que estos conocimientos son producto de su experiencia. Los saberes locales o indígenas se transmiten oralmente, son aprendidos mediante la observación, elaborados de manera intuitiva, incluyendo creencias y emociones. Los saberes no conforman un sistema estático, por el contrario, continuamente están adaptando e incorporando nuevos elementos (Hirose, 2011: 154).

Recientemente, se ha generado un debate acerca de la posibilidad de considerar los saberes locales como formas y métodos de conocimientos científicos. En este sentido, ha comenzado un trabajo de reconocimiento y descubrimiento de otras formas de conocer, como puede ser la identificación de plantas, suelos o formas geográficas en el paisaje, la curación con hongos. Además de conocimientos matemáticos empleados con fines adivinatorios, nuevas formas de relacionarse con la naturaleza, preservación del medio ambiente, y sistemas agrícolas, entre otros saberes propiamente “indígenas”. Cabe mencionar que uno de los primeros acercamientos desde un enfoque de la ciencia antropológica a estos saberes, lo lleva a cabo el antropólogo estructuralista Lévi-Strauss (1972). Este autor “descubrió” la existencia de saberes indígenas sobre la naturaleza y sus sociedades, a los que denominó *Ciencias de lo concreto*. La ciencia de lo concreto refiere al acervo de conocimientos de una sociedad para lograr su supervivencia, proporcionándole un sustrato de conocimientos básicos para tener un repositorio de experiencias que pueden usarse cuando sea necesario. De acuerdo con este enfoque, el hombre puede separar, jerarquizar y clasificar sus elementos.

Para dar cuenta de la riqueza de saberes locales, Lévi-Strauss hace referencia a trabajos de otros estudiosos en diferentes regiones. Por ejemplo, cita que los pigmeos de Filipinas pueden distinguir quince especies de murciélagos, los *hanunóo* clasifican la fauna aviar en setenta y cinco categorías. La población de las Islas *Ryukyu* puede identificar la especie de un árbol a partir de un fragmento de madera. Los habitantes de Coahuila, en México podían sobrevivir en el clima árido de la región porque conocían más de sesenta plantas alimenticias (Lévi-Strauss, 1972: 18).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Estos conocimientos de las plantas, la fauna y el paisaje no solo tienen utilidad práctica. En ellos destaca la importancia de saberes que no son exclusivamente utilitarios, sino que orientan la vida espiritual. En este sentido, existen paisajes sagrados que son reconocidos por regiones enteras, debido a la importancia religiosa.

El pueblo Wixárica, por ejemplo, tiene una visión muy completa de su geografía porque recorren ciertos paisajes en su peregrinaje. Wirikuta es la topografía sagrada de los Wixárica, en el desierto habitan los ancestros y es su lugar de origen. La peregrinación a Wirikuta constituye “un rito de paso, un viaje iniciático por el cual sus participantes adquieren una nueva condición social” (Porrás, 2006: 42; En el contacto con los distintos lugares sagrados del desierto, al tomar el agua de Tatei Matinieri (manantial que se encuentra a la entrada de Wirikuta) y al ser bañados con ella por el guía de la peregrinación, al cortar la uxá (raíz de una planta que tiñe de amarillo cuando es tallada en una piedra y con la que dibujan en sus rostros signos de lluvia), y, sobre todo, a través de la cacería simbólica del peyote y de los efectos producidos por su ingestión, se profundiza la liminalidad de los peregrinos, híkuritame, y la sensación de estar en otro mundo, en el de los antepasados).

En el caso de los paisajes sagrados y de los rituales que ahí operan, también son considerados como saberes locales, los cuales guardan relación con una base de conocimientos del tiempo, la orientación, la clasificación de materias, la ubicación de los elementos. Al respecto, se pueden citar diferentes rituales, en los que participan un cúmulo de conocimientos sobre la naturaleza, y los mitos (Turk, Mark y Stea (2011) han propuesto un campo de estudio denominado como “etnofisiografía”, que se encarga del estudio de cómo las personas conciben al paisaje bajo sus propias concepciones lingüísticas. Específicamente, en cómo las lenguas emplean términos y nombres propios (topónimos) para determinar las características del paisaje).

Lévi-Strauss (1964: 35) dice que los mitos y los ritos ofrecen, como uno de sus valores principales, modos de observación y de reflexión. Estos discursos organizaban la naturaleza a partir de la organización y la explotación reflexiva del mundo sensible. Los mitos son parte de esos conocimientos que se transmiten por la oralidad. En la narrativa de los mitos se encuentran claves, pero también en su enunciación se presentan códigos de ética y normas de convivencia social que, en el plano de los saberes,

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

constituyen verdaderos andamiajes que ayudan a construir una mejor sociedad (Hirose, 2011: 153).

Breve reflexión

Con base en los aportes de diferentes disciplinas en torno al reconocimiento de los saberes locales, es posible abonar a las estructuras de los conocimientos universales, y a la resolución de problemas globales como son la violencia, los ecodios, o los problemas del agua, que afectan por igual a ciudades desarrolladas y a pueblos en marginación (Pulido y Bocco, 2003).

Es importante tomar en consideración los enfoques de los saberes locales. En dichos conocimientos se encuentran y fundamentan las bases para la defensa de los territorios, así como los retos que implican las políticas y los proyectos neoliberales instalados en los pueblos indígenas (Ejemplo de lo anterior, es el desarrollo de una variedad de maíz que desarrollaron campesinos mixes en el noreste del estado de Oaxaca. Dicha variedad tiene la capacidad de crecer en condiciones de suelos pobres. Sin embargo, institutos de investigación (University of California, Davis; University of Wisconsin) y empresas estadounidenses (Mars, Incorporated) dicen haber “descubierto” en estas latitudes oaxaqueñas el maíz antes mencionado, sin otorgar los créditos correspondientes a las comunidades donde se ha desarrollado esta variante. Como puede anticiparse, la participación de empresas biotecnológicas en este rubro, serán siempre buscando ganancias multimillonarias en detrimento de las comunidades que han desarrollado esta variante con base en la perfección de sus conocimientos agrícolas; Van Deynse et al., 2018).

Bibliografía / Bibliographie

AGRAWAL Arun (1995), Indigenous and Scientific Knowledge: Some Critical Comments, *Indigenous Knowledge and Development Monitor*, vol. 3.

(https://www.researchgate.net/publication/246458426_Indigenous_and_Scientific_Knowledge_Some_Critical_Comments, accessed Nov 04 2018).

ARGUETA V. A. (2008), *Los saberes purhépecha. Los animales y el diálogo con la naturaleza*, UMSNH, UNAM, Gobierno del Estado de Michoacán, UIIM, PNUMA, Casa Juan Pablos, México.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

HIROSÉ Javier (2011), Saberes locales y enfermedades globales: la actualidad de la medicina tradicional maya en la atención de los problemas mundiales de salud, en ARGUETA VILLAMAR Arturo, CORONA-M Eduardo & HERSCH Paul, *Saberes colectivos y diálogo de saberes en México*, UNAM, CRIM, Centro INAH Morelos, Universidad Iberoamericana, México.

HOWES M., CHAMBERS R. (1980), Indigenous technical knowledge: Analysis, implications and issues, en BROKENSHA D., WARREN D. & WERNER O. (eds.), *Indigenous knowledge systems and development*, Lanham, University Press of America, p. 329-340.

NAKASHIMA Douglas, ROUÉ Marie (2002), Indigenous Knowledge, Peoples and Sustainable Practice, in TIMMERMAN Peter, MUNN Ted (eds.), *Encyclopedia of Global Environmental Change*, vol. 5, Social and economic dimensions of global environmental change, p. 314-324.

KHAMAGANOVA E. (2005), Traditional ecological knowledge: local view, *International Workshop on Traditional Knowledge*, Panamá City.

PULIDO S. J., BOCCO G. (2003), Los sistemas de uso del suelo tradicionales, en VELÁZQUEZ A., TORRES A. & BOCCO G. (eds.), *Las enseñanzas de San Juan: Investigación participativa para el manejo integral de recursos naturales*, Instituto Nacional de Ecología (INE-SEMARNAT), México, p. 325-346.

PORRAS Eugeni (2006), Algunos aspectos de las relaciones entre el desierto y los huicholes, *Culturales*, vol.2, n° 3, enero-junio, Universidad Autónoma de Baja California, México.

LÉVI-STRAUSS Claude (1962), *El pensamiento Salvaje*, Fondo de Cultura Económica, México, Segunda Reimpresión: 1972.

TURK Andrew G., MARK David M. & STEA David (2011), Ethnophisiography, en MARK David M., TURK Andrew G., BURENHULT Niclas & STEA David (eds.), *Landscape in Language*, John Benjamins, p. 25-46.

VAN DEYNZE A., ZAMORA P., DELAUX P.-M., HEITMANN C., JAYARAMAN D., RAJASEKAR S., et al. (2018), Nitrogen fixation in a landrace of maize is supported by a mucilage-associated diazotrophic microbiota, *PLOS Biology* 16(8): e2006352 (<https://doi.org/10.1371/journal.pbio.2006352>).

SEDIMENTOS / SEDIMENTS

Introducción

Los sedimentos pueden definirse de maneras muy diferentes según las disciplinas: a partir de una descripción de su materialidad y sus características; como componentes secundarios del ecosistema fluvial; únicamente a partir de la explotación que se hace de ellos; o incluso solo imaginándolos ya que son invisibles desde la superficie. Existe, sin embargo, una idea que comparten todas las definiciones: los sedimentos son una mezcla de cosas distintas y la utilización del plural indica justamente esta complejidad inherente. La variedad del vocabulario es una prueba de ello: partículas sólidas; sustancias minerales, orgánicas y eventualmente contaminantes; materiales pétreos; mezcla, etc. Podemos plantear tres interrogaciones a propósito de los sedimentos.

¿Depositados o en movimiento?

Los sedimentos se depositan en el fondo, se acumulan. Esta característica los relega a una condición inferior, la del barro. Constituyen el receptáculo de una eventual contaminación de las aguas, y por consiguiente un indicador del estado del ecosistema fluvial y una señal de vulnerabilidad. No dejan de ser una especie de residuo, una forma indescriptible, necesariamente impura, de la cual a veces hay que deshacerse. No obstante, se generan a través del movimiento del agua, del viento, de los hielos y de otros fenómenos naturales. Participan en la vida del río, cuyas dinámicas sedimentarias son objeto de estudio. Su explotación hace que se los extraiga, desplace, almacene o valore para otros usos.

¿Minerales u organismos vivos?

Los sedimentos tienen una composición compleja, en la cual se asocian minerales y organismos vivos. No están formados únicamente de arena, grava, piedras, lodo, arcilla, sino también de microorganismos vegetales y animales, que en su conjunto forman parte integrante del ecosistema fluvial, lacustre o marino. Sin embargo, en algunos

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

casos solo existen por su mera condición de materias primas minerales y el hombre solo los conoce tangencialmente a través de su extracción.

¿Descriptibles o invisibles?

Los estudios científicos concluyen que los sedimentos existen por su naturaleza intrínseca o son absolutamente invisibles. Se pueden caracterizar, clasificar, fechar y organizar minuciosamente, utilizando un vocabulario específico para describir su composición, sus reacciones, su historia y su comportamiento. Otras veces son mencionados pero no se les atribuye una existencia distinta a la del río al que pertenecen. También pueden ser tenidos en cuenta solo por la materia que producen, sin que se consideren sus otras funciones y vínculos con el hombre. Por último, dado que los sedimentos están escondidos en el fondo del río y resultan invisibles desde la superficie, a veces no podemos sino imaginarlos. A diferencia del agua o los ríos, no solemos otorgarles ningún valor cultural o espiritual.

Introduction

Les sédiments sont définis de façons très différentes selon les disciplines : décrits dans leur matérialité et caractérisés, apparus incidemment comme composant l'écosystème fluvial, existants seulement par l'exploitation dont ils font l'objet, ou encore imaginés car invisibles. Une idée commune traverse toutefois l'ensemble des définitions : les sédiments sont un assemblage de choses distinctes et le pluriel ici indique cette complexité intrinsèque. Le vocabulaire utilisé le révèle : particules solides ; matières minérales, organiques et éventuellement contaminants ; matériaux pierreux ; mixte ; agrégat... Trois questions peuvent être formulées à propos des sédiments.

Déposés ou en mouvement ?

Les sédiments se déposent au fond, ils s'accumulent, cette caractéristique les reléguant à une condition inférieure, celle de la vase. Certes, ils en deviennent le réceptacle d'une éventuelle pollution des eaux, et donc un indicateur de l'état de l'écosystème fluvial et le signal d'une vulnérabilité. Mais ils n'en demeurent pas moins une sorte de résidu, de forme indéfinissable, nécessairement impur, dont il faut parfois se débarrasser. Ils sont toutefois générés par le mouvement – de l'eau, du vent, des glaces, d'autres

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

phénomènes naturels. Ils participent de la vie du fleuve, dont les dynamiques sédimentaires sont étudiées. L'exploitation dont ils font l'objet conduit à les extraire, les déplacer, les stocker ou les valoriser pour d'autres usages.

Minéraux ou vivants ?

Les sédiments ont une composition complexe, qui associe le minéral au vivant. Ils ne sont pas que sable, gravier, pierres, limon, argile, mais aussi microorganismes végétaux et animaux, l'ensemble faisant partie intégrante de l'écosystème fluvial, lacustre ou marin. Pourtant, dans certains cas ils n'existent que par leur capacité à fournir des matières premières minérales et ne sont connus des humains qu'à travers le prisme de l'activité extractive.

Caractérisés ou invisibles ?

Selon la science qui les observe, les sédiments existent dans leur nature intrinsèque ou sont absolument invisibles. Ainsi, ils peuvent être finement caractérisés, qualifiés, datés, classifiés, un vocabulaire spécifique leur étant consacré afin de décrire leur composition, leurs réactions, leur histoire, leur comportement. D'autres fois ils sont nommés, sans que cela leur accorde une existence distincte de celle du fleuve dont ils font partie. Ils peuvent aussi n'être abordés que par la matière qu'ils produisent, et impensés dans leurs autres fonctions et relations aux humains. Il arrive enfin que les sédiments, cachés et invisibles, ne soient qu'imaginés, sans toutefois être investis d'une valeur culturelle ou spirituelle, comme peuvent l'être l'eau ou le fleuve.

Biología / Biologie

Biól. Yuriria OLVERA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Dra. Miriam SORIA, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Definición / Définition

“Los «sedimentos » son partículas sólidas que se depositan en el fondo de diferentes cuerpos de agua, tienen distintas formas y fuentes, estos son una de las características más comunes de los pequeños ríos” (Waters, 1995).

Para esta noción podemos encontrar sedimentación que se refiere al depósito de estas partículas sólidas en el fondo de cualquier cuerpo de agua, las grandes

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

concentraciones de sedimento en arroyos y ríos causan turbidez y al ser depositados en el cauce provocan menor productividad bentónica y hábitat para los peces.

Bibliografía / Bibliographie

WATERS T. (1995), *Sediment in streams, sources, biological effects and control*, American Fisheries Society, p. 1-15.

YIN WANG Z., H. W. LEE J., MELCHING C. (2015), *River dynamics and integrated river management*, Springer, p. 1-16.

GORDON N., McMAHON T., FINLAYSON B., GIPPEL C., NATHAN R. (2004), *Stream hydrology, An introduction for ecologists*, Wiley, p. 104-110.

Ciencias de la tierra / Sciences de la terre

M. en C. Marcos A. MORALES, Centro del Cambio Global y la Sustentabilidad (CCGS), México.

Definición / Définition

Sedimentos, clasificación por tamaño, f. la propuesta por Ch. K. Wentworth y J. A. Udden es la siguiente: bloque (>256 mm), canto (64-256 mm), guijarro (4-64 mm), grava (2-4 mm), arena (0.06-2 mm), limo (0.004-0.06 mm), arcilla (<0.004 mm). López Gómez *et al.* (2000).

Sedimentos continentales, m. material depositado por los diversos agentes de la morfogénesis: agua, viento, hielo, corrientes fluvio-glaciares. Los que se presentan en el relieve actual son esencialmente cuaternarios y se clasifican, por su origen, en los siguientes tipos: a) eluvial, suelos formados por la alteración de rocas *in situ*; b) glacial, forma morrenas y drumlins; c) fluvio-glacial: eskers, planicies de sandur; d) deluvial: mantos de piedemonte; e) proluvial: abanicos; f) fluvial: depósitos de cauce, bancos, planicies de inundación; g) lacustre: planicies, terrazas; h) palustre: planicies; i) eólico: barjanes, dunas. Entre los sedimentos continentales se consideran también los de origen endógeno, volcánicos, que por acumulación de piroclastos originan diversas formas: planicies, laderas, cráteres, etc. v. depósitos.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Bibliografía / Bibliographie

LÓPEZ GÓMEZ J., FREGENAL M. & MARTÍN CHIVELET J. (2000), *Diccionario de ciencias de la Tierra* (traducción y agregados a la versión del inglés *Dictionary of Earth Sciences*, 1990), Oxford-Complutense, Madrid.

LUGO HUBP J., *Diccionario geomorfológico*, Universidad Nacional Autónoma de México, 2011, 479 p.

Ingeniería / Ingénierie

Ph. D. Irini DJERAN-MAIGRE, Professeure, GEOMAS, INSA de Lyon, France

Ph. D. Daniel LEVACHER, Professeur, Université de Caen, France

Ph. D. Andry Rico RAZAKAMANANTSOA, Institut Français des Sciences et Technologies des Transports et de l'Aménagement des Réseaux (IFSTTAR) de Nantes, France

Definición / Définition

Usualmente (géologie, sédimentologie, physique des sols), un sédiment peut se définir comme étant une accumulation par dépôt terrestre/continental ou marin, de particules de tailles variables qui proviennent de l'altération, érosion et/ou désagrégation des roches et ayant subi, indépendamment les unes des autres, un transport ou résultant de la précipitation, dépôt et sédimentation des minéraux dans l'eau.

La génération des sédiments provient de l'eau (lessivage), de l'action du vent (érosion éolienne), de la dégradation physico-chimique (précipitation-dissolution) et des sollicitations cycliques en température suivies d'une fragmentation mécanique (gel-dégel). Ces actions de génération des sédiments constituent des sollicitations environnementales auxquelles il faut ajouter les actions anthropiques.

Les vecteurs de transport de sédiments sont l'eau et le vent. Les sédiments fins issus du lessivage des sols continentaux sont transportés en suspension par les rivières et les fleuves vers la mer et ne se déposent que sur les endroits où les eaux restent calmes (Sanchez, 2007).

Les sédiments sont généralement composés de matières minérales, organiques et éventuellement de contaminants à teneur en eau élevée. Les substances inorganiques

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

proviennent du substrat rocheux altéré (sable/limon) ainsi que de composés (limon/argile) atteignant l'eau lors de précipitations et/ou inondations. La matière organique (MO) est le plus souvent composée de microorganismes, de restes de macrophytes et autres organismes plus grands et de débris.

Un sédiment se caractérise par la nature minéralogique de ses constituants, par leur morphologie (taille et forme), par leur texture, état de surface et interaction (cohésion, cimentation...), par leur composition chimique (contamination naturelle et/ou anthropique) (Chahal, 2013).

Les sédiments déposés par des rivières, sont appelés aussi *alluvions*. Ceux des milieux estuariens, sont le plus souvent qualifiés de *vases*. La vase est un sédiment caractéristique des estuaires, de certains lacs et de nombreux fonds marins littoraux ou de grande profondeur (Ottmann, 1965). Le nom de vase (emprunté au Néerlandais «wase») est la désignation générale d'une large famille de sédiments fins, argileux, plus ou moins organiques, pouvant atteindre des teneurs en eau très supérieures à la limite de liquidité (Marot, 1997). D'un point de vue physique, une mixture vase-eau est souvent appelée vase quand la concentration est supérieure à 40 g/litre (Sanchez, 2007).

Les matières en suspension et les sédiments déposés font partie intégrante de tout écosystème aquatique. Les matériaux de dragage sont les sédiments extraits des plans d'eau (rivière, fleuve, lac, réservoir, barrage, port, littoral, rade, baie...).

Bibliografía / Bibliographie

CHAHAL H. (2013), *Etude du comportement hydromécanique des sédiments pollués par les PCB en interaction avec les géomatériaux pour un stockage hors site*, Thèse de doctorat, INSA de Lyon, 237p.

MAROT F. (1997), *Caractérisation et traitement de sédiments de dragage contenant des polluants métalliques*, Thèse de doctorat, Université Normandie Le Havre, 334p.

OTTMANN F. (1965), *Introduction à la géologie marine et littorale*, Masson, Paris.

SANCHEZ M. (2007), *Dynamique des sédiments fins en milieu marin - Etude de cas*, Cours Master 2 Génie Civil Université de Nantes, 116p.

Geografía / Géographie

Ph. D. Anne RIVIÈRE-HONEGGER, Directrice de recherche, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Ecole Normale Supérieure de Lyon, France.

Definición / Définition

« Sédiment benthique Voir Dépôt ou sédiment benthique : Accumulation, sur le lit d'un cours d'eau ou le fond d'un lac ou de la mer, de dépôts, pouvant contenir des matières organiques, phénomène ayant pour causes l'érosion naturelle, l'activité biologique ou le rejet d'eaux résiduaires » (AFNOR, 1994, T 90-501 : 61).

« Sédimentation : Mode de dépôt, sous l'influence de la gravité, des matières en suspension dans les eaux et les eaux résiduaires. » (AFNOR, 1994, T 90-503 : 192).

« Sédiment : Ce qui se dépose (radical : assis), syn. : dépôt. Employé aussi au sens figuré : nombreuses images autour des « strates » et « sédiments » successifs que l'« histoire » est censée déposer. En géologie : roche sédimentaire : issue de dépôts marins, lacustres ou continentaux (v. exogène) ; bassin sédimentaire : dont le substrat est formé de roches sédimentaires émergées » (Brunet, Ferras, Théry, 1995 : 407).

Dans les ouvrages spécialisés, sont mises en avant les notions de transport sédimentaires, de stocks, de flux, de processus d'érosion, de charges sédimentaires, de déficits sédimentaires, de contaminations, de pollutions fossiles. Les usages sont associés à la valorisation des limons.

En matière de suivi, l'observatoire des sédiments du Rhône, créé en 2009, peut constituer un modèle. Il a pour objectif d'améliorer les connaissances scientifiques sur les dynamiques sédimentaires du fleuve pour répondre à des questions opérationnelles en vue d'une gestion durable du corridor fluvial. Sa mission est ainsi principalement de suivre les paramètres permettant de mieux comprendre la dynamique sédimentaire du fleuve et son rôle dans le transfert des polluants. Néanmoins, il n'est pas considéré les aspects sociaux dans cette démarche (OSR, 2017).

Bibliografía / Bibliographie

AFNOR (1994), *Dictionnaire de l'environnement – Les termes normalisés*, 307 p.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

AMOROS C., PETTS G.E. (1993), *Hydrosystèmes fluviaux*, coll. D'écologie n° 4, Masson, 300 p.

AGENCE DE L'EAU, Bassin Rhône Méditerranée (2016), *Accompagner la politique de restauration physique des cours d'eau – Eléments de connaissance*, Eau et connaissance, Hydromorphologie, 304 p.

(<https://www.eaurmc.fr/upload/docs/application/pdf/.../2016-guide-restauration-bdef.pdf>).

BETHEMONT J. (1999), *Les grands fleuves. Entre nature et société*, Armand Colin, Paris, 255 p.

BRAVARD J.-P., PETIT F. (1997), *Les cours d'eau. Dynamique du système fluvial*, Armand Colin, Paris, 221 p. (Chapitre 6 – Les bilans sédimentaires, p. 95- 109).

BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (1995), *Les mots de la géographie*, 1995, RECLUS – La Documentation française, Paris, 470 p.

GRAIE, *Rhôneco*, *Le suivi scientifique de la restauration hydraulique et écologique du Rhône, 2000-2015*, Evaluer et comprendre pour mieux agir, 24 p.

OBSERVATOIRE DES SÉDIMENTS DU RHÔNE (2017), Présentation, 4 p.

VIERS G. (1967), *Eléments de géomorphologie*, Coll. Université, information, formation, géographie, Nathan, Paris, 208 p.

Derecho / Droit

Ph. D. Isabelle MICHALLET, Maître de conférences HDR, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France.

Definición / Définition

Droit international

Le droit international des fleuves est centré sur l'eau et ne traite pas directement les sédiments, il n'en donne pas de définition. Il apparaît toutefois que les sédiments ne sont pas ignorés et sont considérés comme une composante de l'écosystème fluvial, dès que la règle juridique aborde le cours d'eau comme un ensemble complexe. Ainsi, la convention de New York prévoit que l'utilisation équitable et raisonnable d'un cours d'eau implique la prise en considération de tous les facteurs et circonstances pertinents, notamment les facteurs géographiques, hydrographiques, hydrologiques, climatiques,

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

écologiques et autres facteurs de caractère naturel (article 6)¹¹. Les sédiments ne sont pas nommés, mais ils sont implicitement inclus dans cette énumération.

La Cour internationale de justice considère également que les sédiments sont une composante de l'écosystème fluvial, dans deux décisions où il était question d'activités humaines accusées d'avoir causé des dommages au fleuve.

- Dans l'affaire relative à des usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay, les sédiments apparaissent dans les expertises scientifiques citées par la Cour, afin d'établir si ces usines ont provoqué une pollution. Qu'il s'agisse de rechercher une pollution chimique ou une atteinte à la diversité biologique, la Cour se réfère aux analyses effectuées sur les sédiments du fleuve (§ 255, § 258, § 261). Si cet examen ne permet pas de prouver l'existence d'une pollution causée par les usines de pâte à papier (§ 257, § 259, § 262), il montre le rôle des sédiments, dans le raisonnement juridique, comme indicateurs de l'état de l'écosystème fluvial.
- Dans l'affaire relative à la construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan, les travaux de réalisation de cette route étaient en cause, pour avoir entraîné d'importants rejets de sédiments dans le fleuve et modifié sa morphologie. La Cour s'est donc penchée notamment sur la question de la variabilité naturelle des charges sédimentaires du fleuve (§ 180), recherchant à comprendre les mécanismes intimes de l'évolution du cours d'eau. Au final, si le manque de connaissances scientifiques abouti à mettre en échec l'accusation, faute de preuve d'un impact dommageable (§ 194, § 204, § 211), les sédiments et leur rôle dans l'écosystème fluvial sont au cœur du débat. Le raisonnement juridique met ici en évidence à la fois l'importance des sédiments pour le fleuve et l'état parcellaire de l'expertise scientifique.

Droit de l'Union européenne

Bien que le droit de l'Union européenne soit très développé en matière de gestion de l'eau, il ne propose pas non plus de définition des sédiments. La directive cadre sur l'eau les évoque, lorsqu'elle définit la « norme de qualité environnementale » comme

¹¹ "La utilización de manera equitativa y razonable de un curso de agua de conformidad con el artículo 5 requiere que se tengan en cuenta todos los factores y circunstancias pertinentes, entre otros: a) Los factores geográficos, hidrográficos, hidrológicos, climáticos, ecológicos y otros factores naturales" (artículo 6).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

« la concentración d'un polluant ou d'un groupe de polluants dans l'eau, les sédiments ou le biote qui ne doit pas être dépassée, afin de protéger la santé humaine et l'environnement » (article 2 § 35)¹². Les sédiments sont donc ici aussi considérés comme une composante du milieu aquatique, la bonne qualité environnementale de celui-ci étant mesurée notamment par référence au niveau de concentration des polluants pouvant se trouver dans ces sédiments. D'ailleurs, parmi les indicateurs auxquels la directive se réfère pour évaluer si l'état des eaux est très bon, bon ou moyen (article 4 § 1.a), plusieurs d'entre eux font référence aux sédiments. Par exemple, pour les rivières, la définition du bon état écologique fait appel à la qualité physico-chimique de l'eau ou du sédiment (annexe V, § 1.2.1).

Les sédiments sont visés par d'autres textes, toujours comme une composante du milieu aquatique, dont il faut tenir compte pour en évaluer la pollution. C'est le cas du règlement REACH qui concerne les substances chimiques et impose un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation avant leur mise sur le marché européen. Afin d'évaluer les dangers des produits chimiques pour l'environnement, l'examen des effets potentiels sur les milieux aquatiques doit inclure les sédiments. Selon les règlements relatifs à la mise sur le marché européen de pesticides, le critère de persistance d'une substance active est apprécié notamment au regard de la durée de sa présence dans les sédiments (annexe II, § 3.7.1.1, 3.7.2.1, 3.7.3.1 du règlement n° 1107/2009 et annexe II § 10 du règlement n° 528/2012). Il faut également souligner que ces textes citent les sédiments pour définir l'environnement, au même titre que l'eau, le sol, l'air, la terre, la faune et la flore sauvages (article 3.13 du règlement n° 1107/2009 et annexe VI du règlement n° 528/2012)¹³. Ils font donc partie intégrante de cet environnement : qu'ils soient nommément désignés consacrent à la fois leur existence juridique et leur importance au sein de cet ensemble complexe qu'est l'environnement. Cela révèle la capacité du droit de l'Union européenne à aborder pleinement les multiples composantes de l'environnement, mais aussi la vulnérabilité des sédiments,

¹² Norma de calidad medioambiental: la concentración de un determinado contaminante o grupo de contaminantes en el agua, los sedimentos o la biota, que no debe superarse en aras de la protección de la salud humana y el medio ambiente (artículo 2 § 35).

¹³ Definición del «medio ambiente»: las aguas, los sedimentos, el suelo, el aire, la tierra y las especies de la fauna y la flora silvestres, y cualquier interrelación entre ellas, y cualquier relación con otros organismos vivos (artículo 3.13 del reglamento n° 1107/2009).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

qui sont traités essentiellement car ils recèlent la pollution, ou parce que leur analyse permet d'établir scientifiquement la mauvaise qualité du milieu naturel.

Ces différents textes issus de l'Union européenne ayant vocation à être appliqués dans les droits nationaux des Etats membres, cette approche des sédiments se retrouve nécessairement largement reprise sur ce continent.

Bibliografía / Bibliographie

Convention sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, 21 mai 1997 ; Convención sobre el derecho de los usos de los cursos de agua internacionales para fines distintos de la navegación, 21 de mayo de 1997.

Cour Internationale de Justice, 20 avril 2010, *Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay)*, arrêt, *C.I.J. Recueil* 2010, p. 14.

Cour Internationale de Justice, 16 décembre 2015, *Certaines activités menées par le Nicaragua dans la région frontalière (Costa Rica c. Nicaragua) et Construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan (Nicaragua c. Costa Rica)*, arrêt, *C.I.J., Recueil* 2015, p. 665.

Directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ; Directiva 2000/60/CE de 23 de octubre de 2000 por la que se establece un marco comunitario de actuación en el ámbito de la política de aguas.

Règlement 1907/2006 du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques ; Reglamento n° 1907/2006 de 18 diciembre de 2006 relativo al registro, la evaluación, la autorización y la restricción de las sustancias y preparados químicos (REACH), por el que se crea la Agencia Europea de Sustancias y Preparados Químicos.

Règlement n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et règlement n° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ; Reglamento n°

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

1107/2009 relativo a la comercialización de productos fitosanitarios y reglamento n° 528/2012 de 22 de mayo de 2012 relativo a la comercialización y el uso de los biocidas.

BOISSON DE CHAZOURNES L. (2015), *Fresh water in international law*, Oxford University Press.

BOISSON DE CHAZOURNES L., TIGNINO M. (ed.) (2015), *International Water Law*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham.

GESLIN A., LE FLOCH G. (2011), Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay : Note sous Cour internationale de Justice, *Affaire relative aux Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay, Argentine contre Uruguay*, 20 avril 2010, *Journal du droit international*, p. 1100-1113.

HAUPAIS N. (2016), Note sous Cour internationale de justice, arrêt du 16 décembre 2015, Costa-Rica contre Nicaragua, *RGDIP*, p. 424-428.

KERBRAT Y., MALJEAN-DUBOIS S. (2011), La Cour internationale de Justice face aux enjeux de protection de l'environnement : Réflexions critiques sur l'arrêt du 20 avril 2010, *Usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay)*, *RGDIP*, p. 39-75.

TRIGEAUD L. (2010), La (non) spécificité du droit international de l'environnement : à propos de l'affaire relative à des usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine c. Uruguay, arrêt du 20 avril 2010), *AFDI*, p. 249-275.

VATNA L. (2009), L'affaire des usines de pâte à papier sur le fleuve Uruguay (Argentine contre Uruguay) : un nouveau différend environnemental devant la Cour internationale de justice, *Revue Québécoise de droit international*, p. 25-55.

Ph. D. Victoria CHIU, Maître de conférences, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

“Sediments are the particles of soil and rock fragments that are washed from mountains and uplands to be deposited in rivers, pushed along by glaciers, carried out of sea and blown by wind. Sediments were first seriously studied by scientists between 1872 and 1876, the first completely scientific circumnavigation of the world, which collected

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

specimens of plants and animal life. Sediments are divided into two groups : those that are usually land-based, consisting of rock, gravel, sand and mud ; and those that drop from all levels of water and finally land on the bottom of the sea, such as the shells or skeletal remains of plankton” (*The Environmental Encyclopedia and Directory*, 1994 : 108).

“1. Soil, sand and minerals washed from land into water, usually after rain. They pile up in reservoirs, rivers and harbours, destroying fish and wildlife habitat, and clouding the water so that sunlight cannot reach aquatic plants. Careless farming, mining and building activities will expose sediment materials, allowing them to wash off the land after rainfall. 2. The unconsolidated inorganic and organic material that is suspended in and being transported by surface water, or has settled out and has deposited into beds” (Tilleman, 1994 : 252).

“Soils, sand and other minerals washed from land into water bodies and often settling to the bottom of those water bodies” (Robinson, Xi, Harmon, Wegmueller, 2013 : 234).

“Grains of solid (usually mineral) material that have been deposited by some natural process” (Park, 2017).

“Partículas que se depositan en el fondo de mares, canales de navegación, dársenas, ríos, lagos, lagunas, etc., como resultado de diferentes procesos de erosión natural o antropogénicos” (PROYECTO de Norma Mexicana PROY-NMX-AA-119-SCFI-2005).

En droit mexicain, il n’y a pas de définition en tant que telle, mais quelques lois étatiques font référence aux sédiments. Par exemple :

“Se considera de orden público e interés social (...) : XVI. Las acciones tendientes al mejoramiento, a la preservación y conservación de los recursos del suelo y del mantenimiento de las fuentes hídricas de jurisdicción estatal, con el objeto de evitar la erosión y la desertificación propiciando el control de torrentes y sedimentación de ríos o azolve y previniendo el daño a presas y vasos en el Estado” (Artículo 2.3, El Código para la Biodiversidad del Estado de México).

Bibliografía / Bibliographie

The Environmental Encyclopedia and Directory (1994), Europa Publications Limited, London.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

PARK Ch. (2017), *A Dictionary of Environmental and Conservation*, 3rd ed., Oxford University Press.

PROYECTO de Norma Mexicana PROY-NMX-AA-119-SCFI-2005, Que establece los requisitos y criterios de protección ambiental para selección del sitio, diseño, construcción y operación de marinas turísticas.

ROBINSON N. A., XI W., HARMON L., WEGMUELLER S. (ed.) (2013), *Dictionary of Environmental and Climate Change Law*, Edward Elgar Publisher, England.

TILLEMANN W. A. (ed.) (1994), *The Dictionary of Environmental Law and Science*, Emond Montgomery Publications Limited, Toronto.

Ciencia política / Science politique

Dra. Edith KAUFFER, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

M. en C. Víctor Alfonso GALLARDO ZAVALA, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

Definición / Définition

La disciplina no propone una definición y una discusión en torno al concepto, por lo cual nos nutrimos de otras disciplinas y proponemos un concepto preliminar ad hoc para el presente proyecto.

El concepto sedimentos es ausente de la legislación mexicana en materia ambiental, de agua y de cuencas y está totalmente desvinculado de las prácticas locales observadas de extracción de sedimentos en ríos de la cuenca del Usumacinta. Las leyes así como las prácticas de extracción refieren a la noción de “materiales pétreos”, es decir a sus usos finales – como materiales de construcción y bienes comerciales – y no como componentes de los ecosistemas acuáticos que forman parte de las dinámicas de los ríos y de sus cuencas. La noción de sedimentos no existe en México fuera del ámbito académico de las ciencias que estudian sus dinámicas, ni para el Estado, tampoco para los actores locales que se dedican a la extracción de los mismos.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

La Ley general de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente (LGEEPA) no evoca el término y tampoco establece la definición de « materiales pétreos » que aparece en la Ley de Aguas Nacionales (LAN) cuando pretende mencionar lo que remite a los sedimentos (Conagua, 2016; Semarnat, 2018). Solamente el reglamento de la LGEEPA de 2014 establece requisitos en materia de impacto ambiental en su artículo 5 numeral R, cuando menciona las « actividades en los manglares, lagunas, lagos, y ríos», las cuales incluyen indirectamente la extracción de sedimentos (Semarnat, 2014:9).

Los sedimentos aparecen únicamente en las leyes de protección de áreas marinas y costeras. Por lo tanto los sedimentos en México constituyen desde una perspectiva de ciencia política un impensado jurídico político, social pero sobre todo ambiental.

El concepto de materiales pétreos – que remite a la extracción de sedimentos sin mencionarlos – está definido por la LAN en su artículo XXXVII (Conagua, 2016:15). Los "Materiales Pétreos" son “materiales tales como arena, grava, piedra y/o cualquier otro tipo de material utilizado en la construcción, que sea extraído de un vaso, cauce o de cualesquiera otros bienes señalados en artículo 113 de esta Ley. Los títulos de concesión consultados que han sido otorgados por la Comisión Nacional del Agua (Conagua) evocan entonces los siguientes materiales pétreos: arena, piedra, grava, materiales pétreos, grava en greña, materiales pétreos en greña. Existe también la noción de “bancos” de materiales en el artículo 176 , III, del Reglamento de la LAN que establece que “los concesionarios para la extracción de materiales pétreos deberán recuperar los bancos de acuerdo con las condiciones ambientales y de paisaje de la zona donde se localicen, para lo cual deberán devolver al sitio los materiales resultado del despilme y, en su caso, el producto de excavaciones, mediante nivelaciones o cortes que faciliten la revegetación, de acuerdo con las normas que al efecto emita "La Comisión"” (Conagua, 2014:53). Estas mismas nociones de bancos de arena, playas o playones son mencionadas por los actores locales que se dedican a la extracción, los cuales se remiten a los sedimentos en función de las nociones jurídicas propuestas por el marco legal vigente además de apelaciones específicas para ciertas categorías de sedimentos como las piedras.

Para el presente proyecto, es muy sugerente considerar los sedimentos un elemento o componente resultante de procesos naturales o de intervenciones humanas, que es

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

extraído de una corriente o masa de agua por actores locales o externos pero cuya noción es desconocida por el Estado y la población local y cuya actividad a veces desencadena en conflictos.

Bibliografía / Bibliographie

SEMARNAT – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2014), *Reglamento de la Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente (RLGEEPA)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 31 de octubre, México.

SEMARNAT – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2018), *Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente (LGEEPA)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 5 de junio, México.

CONAGUA – Comisión Nacional del Agua (2014), *Reglamento de la Ley de Aguas Nacionales (RLAN)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 25 de agosto, México.

CONAGUA – Comisión Nacional del Agua (2016), *Ley de Aguas Nacionales (LAN)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 24 de marzo, México.

Filosofía / Philosophie

Ph. D. Jean-Philippe PIERRON, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

Le sédiment, un entre-deux

Platon disait qu'il n'y avait pas d'idée de la boue parce qu'il mettait le privilège sur la forme ou l'idée eidos. A l'inverse étudier le travail des matières dans une sorte de description fine de ces processus de fracture, de dilution et de mélange, c'est rompre avec le privilège de la forme sur le mouvant, de l'idée sur la matière en convoquant une sorte de matériologie, laquelle peut être symbolique.

Cette matériologie, au sens bachelardien, travaille à étudier la consistance des formes, leur plasticité, la puissance rêvée des pâtes et des boues, qui est ici à la fois marquée par des puissances de déformation (érosion, effritement, frottement, roulement) et

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

l'exploration d'autres types de formes. Une réalité inquiétante que le sédiment parce qu'il met à mal la forme, par la dilution des formes. Dans le sédiment s'engage un primat de la force sur la forme. La force qui déforme, installe la dimension du processus de la temporalité et de l'instabilité là où la forme a le privilège de la téléologie, de la finalité et de la stabilité.

Nous sommes alors avec les sédiments non devant des matériaux exploitables mais des matières rêvées, investies par la partialité des matières et imaginaires de celle-ci qui font un paysage et un monde vécu (et qui osent alors penser ceux qui sont en relation sous la figure poétique des cueilleurs de sable).

Le sédiment n'est pas investi dans la cosmologie classique par la consistance d'un élément (eau, terre, air feu mais est un mixte) ni par le prestige des matériaux dit nobles mais plutôt de l'ordre du mêlé, de la ruine ou du reste, sinon du résidu (on pense à l'arte povera).

Le sédiment est un objet transitionnel pour notre groupe de recherches qui définit à la fois un objet d'études précis pour les géophysiciens, voire pour les usages traditionnels et ordinaires, mais également installe une zone de flottement entre les disciplines.

De fait, le sédiment devient pour les sciences sociales, l'équivalent des friches dans le monde du végétal. Un étant flou, intermédiaire voire marginalisé. Il faudrait alors creuser la fécondité de la métaphore de l'effritement, de l'érosion et du résidu, de la granulométrie des vies minuscules que le sédiment permet de penser si l'on pense à la question des populations qui s'installent ici (condition de pauvreté : 66% des 116 municipalités dans le Chiapas et Tabasco sont hautement et très hautement pauvres et marginalisées...migration, contrebande, zone liminale).

Bibliografía / Bibliographie

BACHELARD Gaston (1998), *La terre et les rêveries de la volonté*, José Corti, Paris.

BACHELARD Gaston (1942), *L'eau et les rêves*, José Corti, Paris.

BEAU Rémi (2018), *Ethique de la nature ordinaire, recherches philosophiques sur les friches et les jardins*, Presses de la Sorbonne, Paris.

Definición / Définition

Composés de graviers, de sable, de restes d'animaux morts comme les coquillages, ou encore de vase, les sédiments proviennent de leur érosion, transportés par l'eau ou la glace, puis par les vents. Ils constituent un dépôt meuble laissé par les divers agents d'érosion, formant des strates au fil du temps. Leur essence est donc composée, multiple, hétérogène. Le sédiment n'est ni eau ni terre, ni dur ni liquide, il est au milieu, un entre-deux, un impur. Le thème de la pureté dans la philosophie est souvent traité en opposition au caractère composé de l'élément. Cette idée se retrouve notamment dans la philosophie morale de Kant où le thème de la pureté, de la purification est omniprésent. Il a recourt à l'analogie entre purification chimique et purification philosophique pour élaborer sa théorie morale. Les amalgames matériels doivent être décomposés, grâce à la méthode de séparation du chimiste, en vue d'isoler les éléments constitutifs qualitativement purs (Kant : 94). Le pur désigne ce qui est sans mélange, ce qui ne contient aucun élément étranger. L'exemple kantien met en avant la noblesse des éléments purs face aux composés ; pureté étant synonyme de simplicité (non composé), de perfection, d'absolu, d'homogénéité. Or, le sédiment est dans sa définition même un agrégat, un entre-deux qui ne peut passer l'épreuve de la décomposition sans perdre son essence même. N'est-il pas alors le symbole d'une résistance et d'une richesse, celle de l'élément mélangé/composé ? Si Ricoeur nous dit que « le symbole donne à penser », c'est à la fois parce qu'il donne un sens et qu'en même temps, cette donation est cachée par une énigme à déchiffrer. Comprendre la symbolique du sédiment, c'est interpréter au-delà de lui-même, c'est se laisser imprégner par les images qu'il renvoie et qu'il fait retentir en nous (« Dans ce retentissement, l'image poétique aura une sonorité d'être » : Bachelard, 1957 : 2).

Contrairement au feu ou à l'eau, l'image de la terre n'est pas une image unitaire mais est difficile à cerner. Dans ses diverses expressions, le sédiment est un mélange d'eau, de minéraux et de terre. Il résulte de l'union de choses différentes, d'éléments divers. Son essence composée marque une alliance et une richesse. Les particules minérales

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

se mélangent en effet avec de l'eau ou de la glace, pour être ensuite transportées par les vents, puis déposées sur la terre. Une analogie peut être faite entre le caractère composé du sédiment et celui de la société mexicaine. Il est une manière de mettre en avant la richesse de la diversité du pays et l'importance de considérer chaque élément, chaque individu comme faisant partie d'une société complexe mais riche. La symbolique du sédiment nous mène à penser la vulnérabilité d'un territoire, traversé par des blessures et fractures profondes.

Le sédiment est également la marque d'une temporalité. Il apparaît en effet avec l'usure et l'érosion du temps. Son essence est multiple tant dans sa composition que dans son origine : tantôt d'origine fluviale, glaciaire, lacustre ou marine. Les sédiments forment des agrégats de matières se déposant sous l'apparence de strates forgées par le temps. Ils sont un témoignage du temps qui passe, ce temps long des évolutions climatiques, économiques, hydrologiques ou encore géomorphologiques.

Le sédiment est ainsi ce qui lie les temps géologiques. En ce sens il est un témoignage de notre passé, une force de résistance face à la puissance du temps qui passe et de l'oubli. Cette puissance est cette menace de dissolution permanente. Peut-être que le sédiment, ce dépôt, est le symbole d'une résistance au temps. Il nous rappelle que le temps qui passe agit sur nous et sur notre milieu. Le présent passe inéluctablement mais il ne passe pas sans qu'il ne se conserve dans le passé de la mémoire, et plus encore dans l'être du passé. Il nous rappelle que la terre n'est pas uniquement un sol mais un tout interdépendant et dynamique où s'opèrent sans cesse des échanges de matières et d'énergies. Dans la pyramide biotique que représente la chaîne alimentaire, les sédiments sont non seulement un socle mais un élément existentiel de la communauté des vivants, « *[ils] se déposent dans l'océan puis, à l'échelle de temps géologique, en ressortent pour former de nouvelles terres et d'autres pyramides* » (Léopold : 38).

Cet élément composé et informe qu'est le sédiment représente un socle sur lequel penser une articulation possible entre développement humain et respect du milieu. S'il n'est ni eau, ni terre, ni coquillage, il est les trois à la fois, il possède cette richesse du composé, de l'entre-deux. Symbole du mélange et de l'effritement, il offre la possibilité

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

de voir la transition entre vulnérabilité d'un territoire et vulnérabilité des populations locales.

L'enjeu est alors de comprendre ce que représente le sédiment de manière vécue pour les acteurs de Jonuta afin de rendre audibles des récits oubliés, afin de rendre compte de diverses expériences du milieu. Si « le plus important est invisible » (Antoine de Saint Exupéry, *Le Petit Prince*), il s'agira d'envisager cet invisible par les images et représentations qui résonnent en eux, afin de rendre audible ces récits qui importent, ces récits oubliés. Mesurer les enjeux écologiques liés aux sédiments, c'est avant tout comprendre ce qu'est véritablement la vulnérabilité et la complexité territoriale de Jonuta. La démarche scientifique du « prouvé » doit s'accompagner d'une autre démarche, celle de « l'éprouvé », en faisant émerger le retentissement d'une telle image, celle du sédiment, et appelant à « un approfondissement de notre propre existence » (Bachelard, 1957 : 6).

Bibliografía / Bibliographie

BACHELARD (1957), *La poétique de l'espace*, Introduction, Presses Universitaires de France, Paris.

LEOPOLD Aldo, *L'éthique de la terre*, Petite Biblio Payot Classiques, éd. 2019.

KANT, *Leçons d'éthique*, « Du principe de la moralité », éd. 1997, Livre de Poche, Paris.

Antropología filosófica / Anthropologie philosophique

Dra. Blanca SOLARES, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

Desde el campo de la antropología simbólica, la noción de “sedimento” se concibe en estrecha relación con la *imaginación* como *dimensión* constitutiva del *anthropos*. Imaginación, imaginario o facultad humana de organizar afectiva y creativamente la realidad a partir de representaciones figurativas o imágenes arquetípicas que cobran vida a través del lenguaje simbólico: el mito, el rito, la filosofía, la ciencia, el arte y la religión.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Las *imágenes* son el resultado de una *génesis recíproca* que oscila entre el gesto pulsional y el entorno material y social, y viceversa, enlazando así naturaleza y cultura, cuerpo y psique, individuo y sociedad. A lo largo de la historia de la humanidad, lo imaginario se conforma como un conjunto de imágenes, que a manera de *sedimentos* arquetípicos o inconsciente colectivo determinan los contenidos del *capital pensante* que al contacto con las particularidades de cada sociedad se despliega en una amplia diversidad de símbolos alrededor de los cuales se ordenan las culturas.

De esta manera, la teoría del imaginario simbólico (Durand, 2000) recupera y converge con las ideas de *inconsciente colectivo* y *arquetipo* del psicoanalista suizo C.G. Jung. El primero alude al contenido espiritual humano, innato y de naturaleza universal, que "... es idéntico a sí mismo en todos los hombres y constituye así un fundamento anímico de naturaleza suprapersonal existente en todo hombre" (Carl Gustav Jung, 1991:10). Esta *memoria* heredada de la especie humana constituida por los *arquetipos*, "imágenes primordiales", "impulsos", "fuerzas psíquicas", "tendencias", "prototipos" o "zonas matriciales de la idea", unidas a la materia prima específica de los pueblos forman los símbolos de los que se alimentan los distintos sistemas de pensamiento y de organización sociopolítica.

Dicho de otra manera, estas imágenes como patrimonio inconsciente, están en la base de los procesos culturales de simbolización que no son sino los *sedimentos* de las experiencias constantemente repetidas por la humanidad desde sus orígenes:

El inconsciente, en cuanto totalidad de todos los arquetipos, es el sedimento de todas las vivencias humanas, incluyendo hasta los inicios más oscuros, y no es un sedimento muerto -en cierta forma, un campo en ruinas abandonado-, sino sistemas vivientes de reacción y disposición que determinan la vida individual por vías invisibles y, por lo tanto, más efectivas (Carl Gustav Jung, 1976:136-137).

Bibliografía / Bibliographie

DURAND G. (2000), *Lo imaginario*, Ediciones de Bronce, Barcelona.

DURAND G. (2003), *Mitos y Sociedades. Introducción a la mitología*, Biblos, Buenos Aires.

JUNG C. G. (1991), *Arquetipos e inconsciente colectivo*, Paidós, Barcelona.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

JUNG C. G. (1976), La estructura del alma, en *Problemas psíquicos del mundo actual*, Monte Ávila, Caracas.

USOS / USAGES

Introducción general

Un primer sentido de la noción de usos consiste en la utilización que se hace de algo con un fin determinado. Se hace hincapié aquí en el objeto y en la acción que se lleva a cabo con él. Esta acción puede conllevar una alteración del objeto, si la utilización que se hace de los recursos naturales equivale a apropiárselos y está orientada únicamente a una función de producción. Entonces pueden surgir conflictos, dada la situación de competencia que se genera en torno al consumo de un determinado recurso.

Según un sentido más social de esta noción, los usos designan las prácticas de los diferentes actores (habitantes, grupos étnicos, comunidades). Dependen entonces de una mezcla de parámetros: la disponibilidad del recurso, la organización social, la herencia histórica, las representaciones simbólicas, el régimen jurídico, etc. Pero estos son respetados, repetidos y transmitidos, lo cual federa al grupo y une a las generaciones.

La dimensión cultural de los usos es entonces evidente, del mismo modo que la voluntad de preservar su valor identitario. Estos usos, por su arraigo en la sociedad, adquieren una fuerza normativa que permite que las comunidades en cuestión reivindicquen un verdadero derecho indígena.

Introduction générale

Dans un sens premier, la notion d'usages désigne l'utilisation faite d'une chose pour une fin déterminée. Ici l'accent est mis sur l'objet et sur l'action qu'il supporte. Celle-ci peut conduire à son altération, si se servir des ressources de la nature équivaut à en devenir maître et possesseur et à les percevoir exclusivement dans une fonction de production.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Des conflits peuvent alors apparaître, dans une situation de compétition autour d'une ressource qui est consommée.

Dans un sens plus social, les usages vont désigner les pratiques des acteurs – habitants, groupes ethniques, communautés. Ils dépendent alors d'un entremêlement de paramètres : disponibilité de la ressource, organisation sociale, héritage historique, représentations symboliques, régime juridique, etc... Mais ils sont suivis, répétés, transmis, fédérant le groupe et unissant les générations.

La dimension culturelle des usages est alors évidente, de même que la volonté d'en préserver la valeur identitaire. Ces usages, par leur ancrage social, acquièrent une force normative, permettant aux communautés concernées de revendiquer un véritable droit indigène.

Ciencias de la tierra / Sciences de la terre

M. en C. Marcos A. MORALES, Centro del Cambio Global y la Sustentabilidad (CCGS), México.

Definición / Définition

La palabra Usos proviene del latín usus, acción y efecto de usar, se refiere a la acción de utilizar algo para hacer una determinada actividad o completar un objetivo, ejecutar algo habitualmente. Esta palabra es usada en cualquier disciplina, ya que en cualquier momento se puede mencionar, ejemplos de la palabra Uso son: en estos momentos estoy haciendo uso de la pala para cavar, estoy usando una computadora para escribir este texto, uso un teléfono para comunicarme, no puedo hacer uso del carro en este momento porque no tiene gasolina.

Bibliografía / Bibliographie

Real Academia Española (1791), *Diccionario de la lengua castellana: compuesto por la Real academia española, reducido a un tomo para su más fácil uso*, Viuda de J. Ibarra, impresora de la Real academia.

Geografía / Géographie

Ph. D. Lucile MEDINA, Maître de conférences, ART–Dev. (CNRS - UMR 5281),
Université de Montpellier, France

Definición / Définition

Dans les dictionnaires généralistes, le terme d'USAGE désigne le fait de se servir de quelque chose, le fait d'employer quelque chose pour sa consommation, pour ses besoins personnels. Il correspond aussi à la destination, fonction de quelque chose, emploi qu'on peut en faire. Le terme renvoie aussi à une règle juridique fondée sur une pratique ancienne (Dictionnaire Larousse).

En géographie, le terme d'usage est présent dans plusieurs dictionnaires de la discipline. D'abord au pluriel dans le dictionnaire classique coordonné par Pierre George, avec une définition de géographie historique, « usages : « bois, pâturages, broussailles, terres vaines et vagues qui appartiennent à des communautés, où chaque particulier peut venir mener ses bestiaux ou prendre du bois pour son usage » (1993 : 474). Le Dictionnaire Critique coordonné en 1993 (Brunet, Ferras et Théry, 1993 : 499) précise les 5 différents usages de l'espace géographique comme espace social transformé par un groupe humain organisé, qui sont l'appropriation, l'exploitation (mise en valeur), l'habitation, la communication et la gestion.

La géographie s'intéresse surtout désormais aux « conflits d'usage » entre acteurs territoriaux entendus comme : Sens 1) Manifestation d'opposition entre acteurs dénonçant l'incompatibilité entre certaines pratiques, formes d'appropriation de sous-ensembles spatiaux ou utilisation de ressources naturelles ; Sens 2) Concurrence potentielle entre certaines pratiques, formes d'appropriation de sous-ensembles spatiaux ou utilisation de ressources naturelles. Les principales situations saisies en termes de conflits d'usage concernent l'utilisation des ressources « naturelles », en particulier l'eau, les usages et pratiques des espaces protégés ou naturels, la pression pour l'urbanisation des espaces littoraux, les mutations de l'occupation des espaces ruraux ou périurbains, les impacts négatifs d'activités extractives ou encore les « débordements » d'activités industrielles, mais aussi plus largement les relations entre activités et usages résidentiels (Melé, 2013).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

La notion de conflit d'usage peut s'avérer inadaptée dans la mesure où elle ne saisit pas d'autres dimensions (que la situation économique) des situations de compétition autour de l'eau par exemple, comme le rapport symbolique que certains groupes sociaux peuvent avoir à la ressource (Melé, 2013). Il ne s'agit pas de dénier l'utilité de cette terminologie, mais de souligner que les situations de concurrence autour de la ressource en eau possèdent plusieurs dimensions qui ne peuvent être mises en évidence que si l'on s'éloigne des qualifications a priori. La notion de conflit d'usage est d'ailleurs peu employée au Mexique, où les chercheurs sont beaucoup plus influencés par les théories de l'écologie politique et les analyses de Martínez-Alier (2002) que par les cadres d'analyse de la géographie française. L'expression *conflicto de uso* est utilisée en langue espagnole (exemples : Ramón et al., 2011 ; Daza Leguizamón, Sanabria Marin, 2008) mais il est vrai toujours dans le sens précis d'usage du sol et traduite par *land use conflicts*. Les situations de concurrence autour de la ressource en eau sont plus fréquemment qualifiées de conflit socio-environnemental ou conflit distributif (conflits d'allocation dans la terminologie française) (Latargère, 2018 : 41).

La « sociologie des usages » née au début des années 1980 étudie plus précisément l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) (Vidal, 2012), à partir d'analyses sociologiques décrivant « ce que les gens font effectivement avec des objets techniques » (Proulx, 2015), en lien avec les *media studies* et les *cultural studies*. Le droit quant à lui considère l'usage comme une pratique habituelle sans fondement juridique: « Les "usages" sont des règles non écrites suivies par les habitants de certaines régions ou par des personnes exerçant des professions déterminées qu'ils considèrent obligatoires pour régler leurs rapports ». L'expression « droit d'usage » est également considérée (Dictionnaire juridique en ligne : <https://www.dictionnaire-juridique.com/definition/usages-et-coutumes.php>).

Enfin, les sciences économiques approchent le terme par la « valeur d'usage », soit la mesure de la satisfaction que procure le bien. La valeur d'usage correspond à l'utilité du bien par rapport au besoin et à la demande de ce bien dans la société. Il s'agit d'une notion subjective qui correspond aux critères d'une culture donnée et peut différer d'une personne à une autre. A l'opposé de la valeur d'échange, la valeur d'usage est une valeur qualitative (<https://www.andlil.com/definition-de-valeur-dusage-151658.html>).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Les termes « usages » et « pratiques » sont souvent interchangeables dans les discours actuels (Jahjah, 2015). S'ils relèvent tous deux de l'activité humaine, le recours à l'un ou à l'autre renvoie à des angles d'approche distincts. Lorsqu'on parle d'usage on met davantage l'accent sur l'objet, car c'est lui qui offre des fonctions et des services qui permettent des usages, tandis que lorsqu'on parle de pratique, on met l'accent sur l'homme (Fauré, 2008). Usage renvoie à la description des pratiques ordinaires et à un processus d'appropriation personnelle des acteurs, et donc à leurs compétences.

Bibliografía / Bibliographie

Dictionnaire Larousse en ligne :

(URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/usage/80758>)

BRUNET Roger, FERRAS Robert, THÉRY Hervé (dir.) (1993), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Reclus-La Documentation Française, Paris.

DAZA LEGUIZAMÓN Omar Javier, SANABRIA MARIN Rigaud (2008), Identificación de conflictos de uso de suelo en rondas hídricas: herramienta para manejo ambiental. Caso de estudio municipio de Paipa, *Perspectiva Geográfica*, Vol.13, p. 13-26.

FAURÉ Christian, Distinguer les usages des pratiques, article mis en ligne le 18 novembre 2008, blog (URL : <http://www.christian-faure.net>).

GEORGE Pierre (dir.) (1970 - 1^{ère} édition), *Dictionnaire de la géographie*, Presses Universitaires de France, Paris.

JAHJAH Marc (2015), Usages ou pratiques : une (simple) querelle de mots ?, *InaGlobal, revue des industries créatives et des médias*, article en ligne publié le 14.01.2015 (<https://larevuedesmedias.ina.fr/usages-ou-pratiques-une-simple-querelle-de-mots>).

LATARGÈRE Jade (2018), *Conflicts, eau et patrimoine au Mexique : la lutte des communautés*, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Tours, soutenue le 22 juin, 424 p.

LÉVY Jacques & LUSSAULT Michel (dir.) (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.

MELÉ Patrice (2013), Conflit d'usage, in CASILLO I., BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J.-M., LEFEBVRE R., NEVEY C. & SALLES D.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

(dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation (<http://www.dicopart.fr/fr/dico/conflit-dusage>).

PROULX Serge (2015), La sociologie des usages, et après ?, *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 6.

RAMÓN PUEBLA Adonis M., SALINAS CHÁVEZ Eduardo, ACEVEDO RODRÍGUEZ Pedro (2011), La determinación de los conflictos de uso del territorio: cuenca alta del río Cauto, Cuba, *Terra Nueva Etapa*, Caracas, vol. XXVII, núm. 42, julio-diciembre, p. 47-71.

VIDAL Geneviève (dir.) (2012), *La sociologie des usages. Continuités et transformations*, Lavoisier Hermès Science Publications.

Ciencia política / Science politique

Dra. Edith KAUFFER, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

M. en C. Víctor Alfonso GALLARDO ZAVALA, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

Definición / Définition

La disciplina no propone una definición y una discusión en torno al concepto, por lo cual nos nutrimos de otras disciplinas y proponemos un concepto preliminar ad hoc para el presente proyecto.

Desde una perspectiva jurídica, política y social, los usos refieren a servirse, emplear o utilizar una cosa, que en sentido estricto nos remiten a la utilización formal de algo para un fin determinado, de beneficio individual o colectivo (Pontón, 1996; Ossorio, 2008:974; RAE, 2018).

Los usos son las distintas formas de utilidad para la cual se destina un recurso que representa un beneficio determinado para quien lo lleva a cabo. Respecto de los sedimentos, los usos se enfocan a la utilización de los materiales extraídos para generar, crear o elaborar insumos para las actividades o tareas de un determinado entorno local, o para conseguir un ingreso – puede ser económico – por intercambio o venta. Los usos se diferencian de la explotación o del aprovechamiento en función de

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

los fines y no de los medios por los cuales se realizan las actividades: éstos pueden ser naturales, manuales o tecnológicos aplicados.

La Ley de Aguas Nacionales (LAN) se refiere al uso como “la aplicación del agua en una actividad que implique el consumo parcial o total del recurso” (Conagua, 2016:7) aunque no incluye ni los sedimentos, tampoco los materiales pétreos.

Por su parte, la Semarnat distingue diversos tipos de usos del agua (urbanos, domésticos, industriales, comerciales, servicios, agrícolas, pecuario) y lo interpreta como la forma de utilización del recurso relacionada con la ausencia de perjuicio del equilibrio ecológico en niveles mínimos y máximos permisibles; es decir, se refiere – en una generalización propia – al control de las formas de uso del recurso no en términos del fin al que se destina sino de los volúmenes y efectos nocivos que causan a su estado natural (Semarnat, 2012: 8, 16, 26, 33, 36-39, 41, 42, 46, 49, 50, 52, 62, 65-69, 80, 82, 83, 87, 88, 94, 96, 97, 100, 102-105; Semarnat, 2014: 2, 3, 8, 9, 12, 13, 18 y 25). Por consecuencia, los usos con relación a los sedimentos, incluyen las formas de utilizar el recurso en su sentido práctico o de intercambio para generar ingresos.

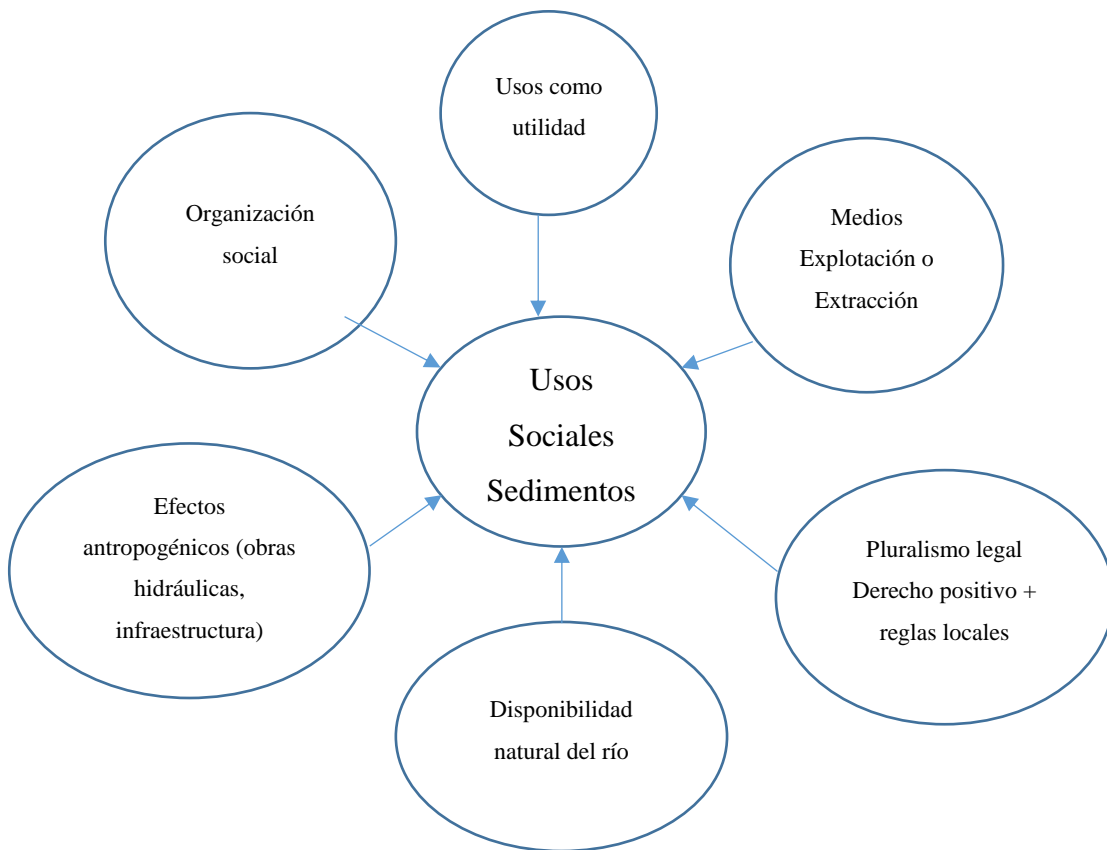
Para el propósito del proyecto, la noción de usos sociales de los sedimentos nos parece más adecuada en el análisis de los actores involucrados en los procesos de extracción. En términos generales los usos sociales pueden ser definidos a partir de los actores que los realizan – sean individuales o colectivos – y de los recursos puestos a disposición por el curso o masa de agua y su cauce entre los cuales encontramos el agua, la fauna, la vegetación y además los sedimentos. Finalmente los usos sociales responden también a lo que ofrecen las riberas de los ríos (sedimentos y limos) y a las dinámicas fluviales (erosión, inundaciones y contaminación). Los usos sociales de los sedimentos dependen así de los recursos existentes y de su presencia en distintas partes de la cuenca y de los ríos, pero también de las diferentes actividades humanas y de sus impactos en el ambiente. Finalmente, los usos sociales de los sedimentos obedecen a la alternancia entre la estación de estiaje y de lluvias que caracteriza el conjunto de la cuenca del río Usumacinta y por lo tanto al ritmo de un río no interrumpido por grandes obras hidráulicas. Además, en esta propuesta de definición preliminar de usos sociales de los sedimentos, debemos considerar otros dos componentes: la organización social – que puede ser familiar, informal, formal y

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

sancionada por alguna autoridad – y el pluralismo legal – que incluye el derecho positivo antes mencionado y las reglas locales existentes. Esta definición puede ser resumida en el esquema 1.

Esquema 1. Usos sociales



Bibliografía / Bibliographie

PONTÓN Gonzalo (dir.) (1996), *Diccionario enciclopédico Grijalvo*, edición actualizada, ediciones Grijalvo S. A., Barcelona, España, impreso en Colombia.

OSSORIO Manuel (2008), *Diccionario de ciencias jurídicas, políticas y sociales*, primera edición electrónica, Argentina.

(https://conf.unog.ch/tradfraweb/Traduction/Traduction_docs%20generaux/Diccionario%20de%20Ciencias%20Juridicas%20Politicasy%20Sociales%20-%20Manuel%20Ossorio.pdf)

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Semarnat – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2012), *Reglamento Interior de la Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (RI-Semarnat), en Diario Oficial de la Federación (DOF), publicado el 26 de noviembre, México.

Semarnat (2014), *Reglamento de la Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente* (RLGEEPA), en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 31 de octubre, México.

Conagua – Comisión Nacional del Agua (2016), *Ley de Aguas Nacionales* (LAN), en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 24 de marzo, México.

RAE – Real Academia de la Lengua (2018), *Diccionario de la Real Academia de la Lengua Española*, (<https://dle.rae.es/?w=diccionario>).

Derecho / Droit

Ph. D. Gaëtan BAILLY, Docteur en droit, Environnement Ville Société (CNRS - UMR 5600), Université Jean Moulin Lyon 3, France.

Definición / Définition

La notion d'usage est susceptible de sous-entendre une polysémie en droit, notamment en droit français dans le sens où il peut s'agir de l'action d'user, d'utiliser, d'exploiter un bien ou une ressource, ou bien d'une pratique qui s'est généralisée et perdure au sein d'une communauté identifiée. Dans ce dernier cas, l'usage constitue une source de droit que l'on peut rapprocher de la notion de coutume.

Cadre général

Pratiques, usages et coutumes constituent un triptyque singulier au sein des ordres juridiques contemporains. La doctrine juridique française s'est attachée à caractériser ces notions afin de les distinguer ou, au contraire, les rapprocher et les utiliser de façon alternative (Choiseul et Dreyfuss, 2014). Quoi qu'il en soit, elles ont en commun de connaître une origine juridique indépendante des sources légales ou constitutionnelles. Elles correspondent généralement à un mouvement horizontal voire ascendant (*bottom up*) de création normative. Par ailleurs, leur caractère normatif n'est généralement pas recherché et ces notions peuvent alors être regroupées au sein de la catégorie du droit spontané (Deumier, 2002).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

Les pratiques sont les activités, les actions auxquelles s'adonnent certaines catégories identifiables d'individus. La coutume semble être celle de ces notions qui est la mieux définie dans le sens où sa caractérisation, en droit interne comme en droit international n'apparaît pas faire de difficulté. Il s'agit des pratiques, usages et habitudes qui, avec le temps et grâce au consentement et à l'adhésion populaire, devient une règle de droit bien qu'elle ne soit pas édictée par les pouvoirs publics (Cornu, 2011).

Au contraire, la notion d'usage est ambivalente et parfois complexe à saisir d'un point de vue juridique, notamment du fait de son double sens. Pour autant, le sens juridique d'usage connu en droit français, ne constitue pas nécessairement un modèle transposable à d'autres systèmes juridiques.

Les usages juridiques dans le droit mexicain

Cependant, l'idée de droit spontané, voire de droit traditionnel ne serait pas à écarter pour autant. D'autant plus qu'en droit mexicain, il est possible de trouver la trace d'usages par le biais de la mobilisation du concept de coutume, et éventuellement de tradition. Etant donné qu'il s'agit d'un droit d'inspiration romaine (comme le droit français), les mêmes concepts fondent la théorie du droit au Mexique. Ainsi, la doctrine mexicaine fait référence à François Gény pour identifier les différentes sources de droit et notamment opérer une distinction entre coutume et usages (*costumbre y usos*; Flores Salgado, 2016). Les usages y sont définis comme des pratiques réitérées de façon constante dans un espace voire une communauté identifiée (élément matériel), sans pour autant induire la conviction qu'il s'agit de règles impérieuses chez leurs destinataires (élément subjectif ou *opinio juris*). On parle alors, en droit espagnol par exemple, d'*usos normativos*, c'est-à-dire celles des pratiques qui débouchent, à plus ou moins long terme, sur l'existence d'une coutume. Usages et coutumes sont, en tout état de cause, considérés comme des sources secondaires de droit qui viennent compléter ou pallier les manques de la loi sans pour autant pouvoir y déroger. On parle alors selon les cas de coutume *praeter legem*, *secundum legem*, voire *contra legem* dans la mesure où elle serait considérée comme illégale et induirait l'existence d'un conflit normatif (Bailly, 2017).

En droit mexicain, comme en droit français, il est généralement fait référence aux usages commerciaux (*usos mercantiles*; *Ley federal del trabajo, art. 17*), aux usages

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

agricoles (*usos agrícolas* ; *Const. art. 27*) et de manière plus intéressante en ce qui concerne l'étude pluridisciplinaire de l'usage des sédiments, aux usages locaux (*usos locales*). Ces derniers "*son las prácticas o reglas de conducta e interpretación seguidas en un lugar por todos sus habitantes o la generalidad; y, más especialmente, por los dedicados a una determinada actividad: agraria, pecuaria, mercantil*" Encyclopedia jurídica).

En outre, en droit mexicain, les usages et coutumes se rapportent souvent au droit des peuples indigènes que la Constitution fédérale de 1917 garantit (*Const. art. 2*). Dès lors, contrairement au droit français, le droit mexicain induit l'existence d'un pluralisme juridique : les ordres normatifs fédéraux, étatiques et locaux se complètent et leurs rapports sont encadrés par la Constitution fédérale. Au sein de ce paysage juridique, les usages locaux occupent une place non négligeable et doivent être considérés comme une source de droit à part entière dans l'appréhension juridique des sédiments.

Bibliografía / Bibliographie

BAILLY G. (2017), Usages et préservation de l'eau : analyse au prisme du droit spontané, *Revue de droit rural*, étude 17.

CHOISEL G. & DREYFUSS L. (dir.) (2014), *Coutume, usages et pratiques*, Mare et Martin, Paris.

CORNU G. (2011), *Vocabulaire juridique*, 9^{ème} éd., PUF, Paris.

DEUMIER P. (2002), *Le droit spontané*, Economica, Paris.

Encyclopedia jurídica (Web), « usos locales », <http://www.encyclopedia-juridica.biz14.com/d/usos-locales/usos-locales.htm>

FLORES SALGADO L.-L. (2016), *Introducción al estudio del derecho*, 2^{nda} ed., Ed. Patrial, Mexico.

Lexique des termes juridiques (2018), 26^{ème} éd., Dalloz, Paris, p. 318.

Filosofía / Philosophie

Oméya DESMAZES, Master 2 Ethique et développement durable, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

Le terme « usage » possède au moins une double signification. Il renvoie à la fois à l'action d'user quelque chose et à celle de se servir de quelque chose. Ces deux sens du mot usage semblent intrinsèquement liés. Le fait de se servir d'un objet entraîne en effet nécessairement la modification de certaines parties de ce dernier. S'interroger sur les usages possède alors d'emblée une portée écologique. Peut-on faire usage de la nature sans devenir « maître et possesseur » de celle-ci ? Dans quelle mesure peut-on envisager des usages écologiques ? Avant de répondre à ces questions, il conviendrait de distinguer deux comportements (Léopold : 46) assez contradictoires quant à l'usage de la nature, ce qui nous permettra de déterminer lequel est le plus cohérent avec une pensée écologique. Les premiers envisagent la nature par sa simple fonction de production. Leur usage de la nature est fondé sur une seule interprétation économique de ses bienfaits, rendant possibles des logiques extractivistes concernant les sédiments par exemple. Cette vision s'avère problématique car elle pense les conséquences de ses actions de manière très anthropocentrée. Dans un mouvement inverse de décentrement, l'attitude opposée consiste en une interprétation plus complexe de la nature, prenant ainsi soin des fonctions secondaires du milieu. Penser les usages dans cette perspective permet de considérer à la fois les usages formels et informels des sédiments dans le bassin versant de l'Usumacinta, c'est-à-dire aussi bien les usages économiques que récréatifs, historiques ou symboliques.

Les usages, en tant qu'expression d'une culture locale, sont également le symbole de la diversité et de la complexité d'un territoire. Les usages au sein d'un territoire peuvent en effet être contradictoires et en tension mais également source d'une intelligence collective. Dans le contexte de construction d'un Observatoire « socio-environnemental », l'enjeu sera notamment d'identifier les différents usages et les potentiels conflits et oppositions qui en ressortent afin de s'interroger sur la possibilité d'impulser un développement local et d'accompagner les mutations de certains usages.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

LÉOPOLD Aldo, *L'Ethique de la terre*, éd. 2919, Payot & Rivages, Paris.

Antropología / Anthropologie

Dra. Blanca SOLARES, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

[Definición / Définition](#)

El término *usos*, con relación al estudio de las comunidades indígenas, alude a la idea de “usos y costumbres”, hace referencia al sistema de organización política y social que se da en el seno de diversas comunidades indígenas de México. Este término ha sido motivo de distintas interpretaciones y enfoques llegando a reconocerse como “derecho consuetudinario”, “sistema normativo interno” o, recientemente, “derecho indígena”.

A partir de la década de 1970, los pueblos y comunidades indígenas empezaron a rechazar las políticas indigenistas. Dichas políticas fueron consideradas como “etnocidio”, concepto delineado en la Declaración de San José de 1981.

El término *comunalidad*, que se ha venido forjando en las serranías de Oaxaca y pueblos zapotecos, resume los “usos y costumbres” que desde la década de los 80 impactan el desarrollo del Derecho Indígena. Consta de cuatro elementos básicos:

- el *Territorio Comunal*;
- la *Asamblea General Comunitaria*: asignación de obligaciones comunitarias a través del sistema de cargos o nombramiento de las autoridades municipales de la comunidad. En los sistemas de cargos, en lugar de una lucha para el “poder”, los cargos se cumplen, generalmente, de forma honorífica, por mínimamente un miembro de cada unidad familiar, como condición necesaria para poder vivir en la comunidad. Es así que, como miembro de la comunidad, “demuestras que eres obediente y que trabajas” (Martínez Luna, 2011; citado en Mesri Hashemi-Dilmaghani, 2014:50);
- el *Tequio* o trabajo colectivo (Maldonado, 2003:75);

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

- la *Fiesta colectiva*: la música, las danzas y en términos amplios, el disfrute colectivo de excedentes (Rendón, 2003:44).

Bibliografía / Bibliographie

AVENDAÑO de DURAND Carmen (2001), *La vara de mando, costumbre jurídica en la transmisión de poderes* Municipio de Oaxaca de Juárez, México.

BARABAS Alicia Mabel (2010), Los sistemas normativos frente a las nuevas alternativas religiosas en Oaxaca, en BARABAS Alicia Mabel & BARTOLOMÉ Miguel Alberto (coords.), *Dinámicas culturales. Religiones y migración*, Oaxaca, CONACULTA-INAH-Gobierno del Estado de Oaxaca-Fundación Alfredo Harp Helú, Oaxaca A.C., Colección Diálogos Pueblos Originarios de Oaxaca.

BARTOLOMÉ Miguel Alberto (1999), La represión de la pluralidad: Los derechos indígenas en Oaxaca, en BARTOLOMÉ Miguel Alberto & BARABAS Alicia Mabel, *La pluralidad en peligro: Procesos de transfiguración y extinción cultural en Oaxaca (chochos, chontales, ixcatecos y zoques)*, México, INAH-INI, Colección Regiones de México.

BONFIL BATALLA Guillermo (1991), La teoría del control cultural en el estudio de procesos étnicos, *Estudios sobre las Culturas Contemporáneas*, vol. 4, n° 12, Universidad de Colima, México.

CASO Alfonso (1948), Definición del indio y lo indio, *América Indígena*, vol. 8, n° 4, p. 239-247.

CORDERO AVENDAÑO de DURAND Carmen (2009), *Supervivencia de un derecho consuetudinario en el Valle de Tlacolula*, México, Cámara de Diputados LX Legislatura-Porrúa.

Declaración de San Jose sobre etnodesarrollo y etnocidio en America Latina, 11 de diciembre de 1981 (<http://biblio.flacsoandes.edu.ec/catalog/resGet.php?resId=13135>).

GAMIO Manuel (1942), Consideraciones sobre el Problema Indígena en América, *América Indígena, Órgano Oficial del Instituto Indigenista Interamericano*, vol. 2, n° 2, p. 17-23.

GAMIO Manuel (1960), *Forjando patria*, 2ª Ed., Porrúa, México.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

MARTÍNEZ LUNA Jaime (2010), *Eso que llaman comunalidad*, Oaxaca, CONACULTA-Secretaría de Cultura, Gobierno del Estado de Oaxaca-Fundación Alfredo Harp Helú, colección Diálogos, Pueblos originarios de Oaxaca.

MALDONADO ALVARADO Benjamín (2003), La comunalidad como una perspectiva antropológica india, en RENDÓN MONZÓN Juan José, *La comunalidad. Modo de vida en los pueblos indios*, México, CONACULTA, tomo 1, p. 13-26.

MESRI HASHEMI-DILMAGHANI Parastoo Anita (2014), *El derecho electoral indígena en Oaxaca: la comunalidad viva y la resistencia*, Tesis de doctorado, Universidad Nacional Autónoma de México, Posgrado en Derecho – Facultad de Derecho, México.

ORDÓÑEZ CIFUENTES José Emilio (2008), Antecedentes doctrinarios del derecho internacional público moderno: integracionismo e indigenismo de participación, en ARAGÓN ANDRADE Orlando (coord.), *Los derechos de los pueblos indígenas en México. Un panorama*, Morelia, División de Estudios de Posgrado de la Facultad de Derecho y Ciencias Sociales UMSNH - Secretaría de Cultura del Gobierno del Estado de Michoacán - Programa de Apoyo Académico a Estudiantes Indígenas de la Universidad Michoacana - Asociación Nacional de Universidades e Instituciones de Educación Superior-Congreso del Estado de Michoacán.

Organización Internacional del Trabajo (2007), *Convenio N° 169 sobre Pueblos Indígenas y Tribales en Países Independientes*, 2ª ed., Perú, OIT Oficial Regional para América Latina y el Caribe.

PALACIOS Guillermo (2008), Intelectuales, poder revolucionario y ciencias sociales en México (1920-1940), en ALTAMIRANO Carlos (ed.), *Historia de los intelectuales en América Latina: los avatares de la “ciudad letrada” en el siglo XX*, Buenos Aires, Katz Editores, p. 585-605.

REDFIELD Robert (1942), Del pensamiento sociológico actual: El indio en México, *Revista Mexicana de Sociología*, vol. 4, n° 3, p. 103-120.

Servicios del Pueblo Mixe (SER), A.C, (1995) *Contribuciones a la Discusión sobre Derechos Fundamentales de los Pueblos Indígenas*. Oaxaca, SER, A.C.

VALORIZACIÓN / VALORISATION

Introducción

La valorización es un proceso que da valor o aumenta el valor de algo. Las técnicas utilizadas y las etapas de este proceso varían según lo que se valore: por ejemplo, el reciclaje, la reutilización o la regeneración de materiales. La cuestión central consiste entonces en precisar de qué tipo de valor se trata. En un primer sentido, se trata de valor económico, monetario, el cual se traduce en un aporte esencialmente cuantitativo. En este sentido, la valorización permite que se produzca algo con valor comercial. Pero, si nos alejamos de esta perspectiva inicial, se pueden expresar otros valores, no comerciales, y se puede afirmar un valor más allá del precio. Dar valor a algo significa entonces tomar decisiones, jerarquizar, con el riesgo de exportar su propio sistema a otras culturas y comunidades. En este caso, la valorización se convierte en un proceso más social, que tiene que apelar al diálogo y a la ética.

Introduction

La valorisation est un processus qui donne de la valeur, ou accroît la valeur d'une chose. Les techniques utilisées, les étapes de ce processus varient selon la chose valorisée : par exemple le recyclage, le réemploi, la réutilisation ou la régénération de matériaux. La question centrale est alors de préciser la nature de cette valeur. Dans un sens premier, il s'agira de valeur économique, monétaire, formulant dans le langage des chiffres un apport essentiellement quantitatif. Ici la valorisation permet la production d'une chose de valeur marchande. Mais en s'écartant de cette approche initiale, il est possible d'exprimer d'autres valeurs, non mercantiles, et d'affirmer ce qui compte au-delà du prix. Donner de la valeur signifie alors opérer des choix, hiérarchiser, avec le risque d'exporter son propre système vers d'autres cultures, d'autres communautés. La

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

valorisation devient dans ce cas un processus plus social, devant faire appel au dialogue et à l'éthique.

Ciencias de la tierra / Sciences de la terre

M. en C. Marcos A. MORALES, Centro del Cambio Global y la Sustentabilidad (CCGS), México.

Definición / Définition

Conjunto de técnicas o métodos para determinar los bienes y servicios que ofrece un recurso, asignar un valor ya sea monetario, cultural o ambiental e identificar las diferentes funciones que contribuyen al bienestar humano, así como determinar cuál es el costo y consecuencias que podría perderse al dejar de existir.

Bibliografía / Bibliographie

HARO MARTÍNEZ A. A. & TADDEI BRINGAS C. (2010), Valoración ambiental: aportaciones, alcances y limitaciones, *Problemas del desarrollo*, 41(160), p. 209-221.

HOWARTH Richard B. & FABER Stephen (2002), Accounting for the value of ecosystem services, *Ecological Economics*, vol. 41, núm. 1, p. 421-429.

Ingeniería / Ingénierie

Ph. D. Irini DJERAN-MAIGRE, Professeur, GEOMAS, INSA de Lyon, France

Ph. D. Daniel LEVACHER, Professeur, Université de Caen, France

Ph. D. Andry Rico RAZAKAMANANTSOA, Institut Français des Sciences et Technologies des Transports et de l'Aménagement des Réseaux (IFSTTAR) de Nantes, France

Definición / Définition

La récupération des déchets en France n'induit pas *a fortiori* leur valorisation même si les Anglo-saxons écrivent "*waste recovery for recycling is called reclamation* » (*reclamation or beneficial-use project* = projet de valorisation).

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

La *valorisation* est un terme général qui recouvre le recyclage, le réemploi, la réutilisation, ou la régénération de matériaux. La *valorisation matière* peut se définir selon ces notions que sont le recyclage, le réemploi et la réutilisation :

- Le *recyclage* pour lequel tout déchet peut remplacer totalement ou partiellement une matière dans l'industrie et ce, dans le même processus de production ou un autre système de production similaire.
- Le *réemploi* diffère de la *réutilisation* par le fait que le *réemploi* est l'utilisation de déchets pour un usage identique au premier emploi, et la *réutilisation* consiste à récupérer un déchet et l'utiliser pour un emploi autre que l'emploi initial.

La *valorisation matière* est donc un mode de traitement de déchets visant à leur utilisation en substitution à d'autres matières. Ainsi un *recyclage matière* est réalisé quand le (ou l'un des) matériau(x) du déchet, après transformation, devient la matière première d'un nouveau produit. Dans ce cas, on peut également parler de *matière première secondaire*.

La notion de *co-valorisation* (Liang, 2012) récemment introduite est la *valorisation matière* de plusieurs déchets.

La *valorisation matière de sédiments* concerne toute utilisation de sédiments fins dragués, autre que leur simple élimination dans le respect d'impératifs environnementaux, économiques et sociaux.

La *valorisation matière de sédiments* peut être comprise comme toute opération visant à utiliser des *sédiments déchets* en remplacement d'autres matériaux qui auraient été autrement utilisés pour remplir une fonction particulière.

Certaines filières (Rakshith, Singh, 2017) préconisent l'amélioration des propriétés des produits finaux éco-conçus par les techniques de stabilisation et/ou solidification (S/S) ou de *co-valorisation*, par exemple des mélanges de sédiments et de liants substitués par des coproduits industriels ou de sédiments et de fibres ou d'autres déchets en proportions idoines.

Ainsi *valorisés*, les sédiments de dragage peuvent constituer une ressource.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

LIANG Y. (2012), *Co-valorisation de sédiments et de sols fins par apport de liants et de fibres*, PhD thesis, Université de Caen, 228 p., <tel-00731611>.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

RAKSHITH S., SINGH D.N. (2017), Utilization of dredged sediments: Contemporary Issues, *Journal of Waterway, Port, Coastal, and Ocean Engineering*, 143(3) ([https://doi.org/10.1061/\(ASCE\)WW.1943-5460.0000376](https://doi.org/10.1061/(ASCE)WW.1943-5460.0000376)).

Ciencia política / Science politique

Dra. Edith KAUFFER, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

M. en C. Víctor Alfonso GALLARDO ZAVALA, Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social (CIESAS), México

Definición / Définition

La disciplina no propone una definición y una discusión en torno al concepto, por lo cual nos nutrimos de otras disciplinas y proponemos un concepto preliminar *ad hoc* para el presente proyecto.

La definición etimológica de *valorizar* refiere a la *estimación o evaluación* que como proceso o práctica deriva en *acrecentar el valor de algo* (Pontón, 1996:1890). En el lenguaje jurídico-político el concepto de valor es el más cercano a la valorización, el cual diferencia entre el valor material, fruto y moral, y establece una serie de acepciones o conjugaciones que van desde lo objetivo (como transacción económica, utilidad o adjudicación de las cosas), hacia lo subjetivo (como la inferencia, valoración o afección hacia las cosas) que establecen un sentido de propiedad que se le atribuye a algo (Ossorio, 2008:980-981).

La valorización remite a un proceso de significación – de mayor o menor importancia – de los materiales producidos por la sedimentación en los ríos, que los usuarios o actores otorgan al recurso según su utilidad o valor, entendidas como cualidad de las cosas por las que son deseables, es decir, para qué les sirven. Se entiende en dos sentidos, en primer lugar, puede referirse al sentido de un valor de importancia económica como bien comercial y en segundo lugar, en el sentido de un recurso natural aprovechado para la satisfacción de las necesidades de los sujetos individuales o colectivos. La trascendencia o importancia del recurso está determinada por su abundancia o escasez aunadas a su utilidad, lo cual confiere al poseedor poder sobre él

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

y en sus relaciones interpersonales, locales o regionales por contar con el material asequible.

En la legislación mexicana con relación a los materiales pétreos o materiales de construcción, el concepto valorización está ausente. En el caso de la Ley de Aguas Nacionales (LAN) como marco regulatorio del aprovechamiento, el referente más cercano a esta noción es el concepto de valor en el sentido comercial o económico (Conagua, 2016:4, 12, 15, 24, 29, 30, 34, 70, 71 y 75), que intenta reglamentar una práctica con fines comerciales y controlar los volúmenes mínimos y máximos permisibles que no impacten en el equilibrio ecológico. Para vigilar este impacto a veces negativo derivado del establecimiento del sitio de extracción, el marco jurídico atribuye competencias de inspección y valoración a la Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (SEMARNAT) y de sanciones y vigilancia a la Procuraduría Federal de Protección al Ambiente (PROFEPA). Sin embargo, el concepto se refiere a la valorización en el sentido de extracción en un sentido económico con posible impacto al ambiente (Semarnat, 2014:23; Semarnat, 2018:5, 6, 16, 23, 32, 39, 40, 50, 60, 73, 78, 84, 85 y 90).

Por otro lado, el Reglamento interior de la Semarnat atribuye a la noción de valor un sentido del concepto asociado a la relevancia, importancia o trascendencia para la sustentabilidad (Semarnat, 2012:11, 12, 53, 57, 66, 67, 70, 83 y 106); esta categorización presenta dimensiones subjetivas y por consecuencia depende del criterio de quién la aplica, e incluye también el aspecto económico.

Por consecuencia, la valorización implica para fines prácticos, un intento de conciliación entre el sentido material, económico u objetivo y el proceso subjetivo de valor brindado a algo según la utilidad no referida como mercancía.

De tal manera que para el caso mexicano, en el marco de regulación jurídica de la extracción de los recursos relacionados con el agua o de un proceso natural, la valorización está centrada en el componente económico, por lo que depende del grado de escasez o abundancia, de los medios para la extracción, de la demanda del recurso para un mercado determinado y de la competencia mercantil entre actores a quienes se les adjudica el derecho de extracción o que lo realizan por cuenta propia. Por otro lado, la valorización de corte subjetivo no aparece en los instrumentos legales relacionados

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

con los sedimentos, por lo que depende de las técnicas para obtener el recurso y de la utilidad o usos esperados por los propios actores y de sus significados asociados.

Bibliografía / Bibliographie

PONTÓN Gonzalo (dir.) (1996), *Diccionario enciclopédico Grijalvo*, edición actualizada, ediciones Grijalvo S. A., Barcelona, España, impreso en Colombia.

OSSORIO Manuel (2008), *Diccionario de ciencias jurídicas, políticas y sociales*, primera edición electrónica, Argentina.

(https://conf.unog.ch/tradfrweb/Traduction/Traduction_docs%20generaux/Diccionario%20de%20Ciencias%20Juridicas%20Politicas%20y%20Sociales%20-%20Manuel%20Ossorio.pdf).

SEMARNAT – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2012), *Reglamento Interior de la Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (RI-Semarnat)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), publicado el 26 de noviembre, México.

SEMARNAT – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2014), *Reglamento de la Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente (RLGEEPA)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 31 de octubre, México.

SEMARNAT – Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (2018), *Ley General de Equilibrio Ecológico y Protección al Ambiente (LGEEPA)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 5 de junio, México.

CONAGUA – Comisión Nacional del Agua (2014), *Reglamento de la Ley de Aguas Nacionales (RLAN)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 25 de agosto, México.

CONAGUA – Comisión Nacional del Agua (2016), *Ley de Aguas Nacionales (LAN)*, en Diario Oficial de la Federación (DOF), última reforma publicada el 24 de marzo, México.

Geografía, tomada de la Sociología / Géographie, tirée de la sociologie

Dra. Claudia MONZÓN ALVARO, El Colegio de la Frontera Sur (ECOSUR), México

Definición / Définition

La definición propuesta retoma los esfuerzos de investigación colectiva de un grupo de científicos sociales franceses que se concretaron en una colección de ensayos editada por François Vatin y publicada en 2009. Los proponentes de este enfoque señalan que la noción de valoración requiere reconocer la distinción entre procesos de evaluación (en los que las cosas se someten a juicios de valor) y procesos de producción (en los que las cosas se producen para que sean de valor). Mencionan que en inglés los términos de “valuation”, “valuing” o “valuating” no permiten reflejar estas diferencias. Sin embargo, argumentan que existen dos caras de la valoración: la evaluación (la estimación del valor) y la valorización (la producción del valor). En francés, « évaluer » y « valoriser ».

Según el “*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*”, un clásico diccionario francés de Paul Robert (1966):

Evaluer [to evaluate, evaluar]: verbo transitivo (siglo XIV, variación de avaluar, que está compuesto de valor). 1) Determinar (de manera precisa o aproximada) el valor, el precio de algo. *estimer, priser, expertiser, calculer, chiffrer, supputer, coter...* [to estimate, appreciate, appraise, calculate, number, work out, quote...]

Valoriser [to valorize, valorizar]: verbo transitivo (inicios del siglo XX, a partir de *valorisation*, derivado de *valeur*) 1) Producir un aumento de valor de mercado, aumentar el precio. 2) Aumentar el valor, la estima dada a algo. (Al igual que con *valable* (valioso), esta palabra es criticada en usos cuantitativos. Es de uso frecuente y normal en filosofía y psicología).

Los proponentes de esta interpretación señalan además que la comparación de estos dos términos conduce a una oposición clásica en economía: "evaluar" (*évaluer*) corresponde con un juicio estático que atribuye un valor a un bien, una cosa, una persona; por otro lado, “valorizar” (*valoriser*) tiene un significado dinámico: aumentar un valor, agregarle un incremento, una plusvalía.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

La définition proposée reprend les efforts de recherche collectifs d'un groupe de sociologues français qui se sont matérialisés dans un recueil d'essais édité par François Vatin et publié en 2009. Les partisans de cette approche soulignent que la notion de valorisation nécessite de reconnaître la distinction entre processus de l'évaluation (dans laquelle les choses sont soumises à des jugements de valeur) et des processus de production (dans lesquels les choses sont produites pour être de valeur). Ils mentionnent qu'en anglais les termes "valuation", "valuing" ou "valuating" ne permettent pas de refléter ces différences. Cependant, ils font valoir qu'il y a deux aspects à la valorisation: évaluer (estimation de la valeur) et valoriser (production de la valeur). En français, évaluer et valoriser.

Selon le "Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française", dictionnaire français classique de Paul Robert (1966):

Evaluer [to evaluate]: Transitive verb (fourteenth century, variation of *avaluer*, composed of *value*.

1) To determine (precisely or approximately) the value, the price of something. See *estimer*, *priser*, *expertiser*, *calculer*, *chiffrer*, *supputer*, *coter*... [to estimate, appreciate, appraise, calculate, number, work out, quote...].

2) By extension, to fix approximately. See *apprécier*, *estimer*, *juger* [appreciate, estimate, judge].

Valoriser [to valorize]: Transitive verb (early twentieth century, after *valorisation*; derived from *valeur*).

1) To produce an increase of market value, to increase the price.

2) To increase the value, the esteem given to something. (As with *valable* (valuable), this word is criticized in quantitative usages. It is in frequent and normal use in philosophy and psychology.)

Les partisans de cette interprétation soulignent également que la comparaison de ces deux termes conduit à une opposition classique en économie: "évaluer" correspond à un jugement statique qui attribue une valeur à un bien, une chose, une personne ; en revanche, "valoriser" a une signification dynamique : augmenter une valeur, ajouter une augmentation, une plus-value.

Bibliografía / Bibliographie

ROBERT P. (1966), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littré, Paris.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

VATIN F. (2013), Valuation as evaluating and valorizing, *Valuation Studies*, 1(1), p. 31-50,

https://www.researchgate.net/profile/Francois_Vatin/publication/269681791_Valuation_as_Evaluating_and_Valorizing/links/552feac10cf27acb0de84e71.pdf.

Filosofía / Philosophie

Ph. D. Jean-Philippe PIERRON, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3, France

Definición / Définition

Comme son nom l'indique, la valorisation nous fait rentrer dans le champ de la valeur et met en valeur, c'est dire nous fait passer du plan descriptif (voilà ce qui est, voilà la réalité telle qu'elle se donne) au plan normatif indiquant ce qu'il faudrait faire, ce que l'on devrait faire (suggestions pratiques, orientations pour l'action). Ce processus de valorisation mobilise des « évaluations fortes » dit le philosophe Charles Taylor portant sur le vrai, le juste, le bien, le bon, le sens, l'équitable, le soutenable, etc. une évaluation forte dessine notre « cartographie » cognitive et évaluative du monde, ce à quoi nous tenons ; et nous offre des possibilités d'action et indique ce qu'il conviendrait d'éviter. Mais ce sens général est concurrencé par un sens technique plus circonscrit : l'inscription de matériaux (ici les sédiments) dans le cycle d'une production industrielle sinon industrielle commune aux pratiques extractivistes qui envisage la nature (sols, sous-sols ou eaux) comme une carrière. Cette culture extractiviste construit un rapport désengagé qui permet d'étudier et de manipuler des « fragments » de monde sur un mode indifférencié ou à partir d'une « neutralité axiologique et méthodologique de notre science de la nature ». Ce système technique de valorisation des sédiments n'est pas neutre axiologiquement et véhicule son propre système de valeurs (rationaliser, optimiser, être efficace, rapidité, etc). Cela signifie et rappelle qu'un système technique importe avec lui une vision du monde (« les cueilleurs de sable » versus les sédimentologues ; on pense ici à Claude Lévi-Strauss et l'épisode des haches rouillées dans *Tristes tropiques* chez les indiens Cayapo qui est paradigmatique pour notre projet). C'est encore plus vrai lorsque ce dernier installe la valeur sous le contrôle ou la domination de l'économisme qui veut faire tenir pour équivalent valeur et prix, valeur et

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

intérêt économique. Entre les deux, mise en valeur et prix, mettre en valeur c'est donc travailler à un arbitrage, à une critériologie et peut être une forme de hiérarchisation des valeurs se demandant ce qui compte, et qui est associé à la définition de ce qui compte, à ce qui mérite d'être mis en valeur. C'est à cet endroit qu'entrent en discussion les considérations éthiques et un pluralisme éthique relatif à la « valeur » : éthique anthropocentrée faible valorisant l'utile, le commode, le contrôle et la protection de la ressource, un rapport technique et instrumental à la nature en vue de la satisfaction des intérêts humains ; un anthropocentrisme faible qui encourage une relation modérée en développant une « écologie intégrale » valorisant responsabilité humaine et appartenance à l'écoumène; une éthique écocentrée de la *wildness* (non de la *wilderness*) qui valorise la primauté de l'équilibre de la « communauté biotique » et une éthique de la nature ordinaire (la valeur de la friche, la valeur de ce qui échappe à la nature cadastrée et contrôlée qui pourrait être une valorisation de la créativité et de la contingence produite par le milieu) ; une éthique biocentrée qui valoriserait l'agentivité du fleuve et de son milieu, c'est-à-dire qui les reconnaîtrait comme des acteurs qui produiraient leur propre normativité : la valeur du sauvage pour le sauvage. Bref la valorisation n'est pas la même chose qu'une indexation du réel. Elle relève et révèle un conflit d'interprétations quant à la définition de ce qui compte sur un territoire donné ; elle suppose aussi un travail qui n'est pas sans lutte, pour la reconnaissance de ce qui doit être mis en valeurs selon ces différentes orientations éthiques.

[Bibliografía / Bibliographie](#)

LÉVI-STRAUSS Claude (1960), *Tristes tropiques*, collection Terres humaines, Paris.

DESCOLA Philippe (2004), *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.

LATOUR Bruno (1999), *Politiques de la nature*, La découverte, Paris.

TAYLOR Charles (2002), *Les sources du soi*, Seuil, Paris.

Definición / Définition

Le terme de valorisation est certainement un des termes les plus récurrents dans les projets de développement durable ; or, il devient nécessaire de s'interroger sur le sens et la portée de ce concept avant d'en faire le fondement de notre recherche. Valoriser est en effet le verbe transitif dérivé du mot « valeur » et sa première signification est une signification marchande. La valorisation renvoie en effet à une hausse de la valeur marchande ou à une augmentation du prix, d'après la définition du Petit Robert. La nature économique du terme « valoriser » permet de laisser apparaître des risques et des dangers sous-jacents. Le terme de valorisation est en effet un terme courant dans les écrits sur la protection ou la préservation de l'environnement. Dans ce cadre-là, valoriser perd de son caractère purement économique et désigne plus particulièrement le fait de conférer une valeur plus grande, ou simplement le fait de conférer une valeur à quelque chose. Néanmoins, dans le cadre d'un projet pour la construction d'un Observatoire pour la « valorisation » d'un territoire et de ses sédiments, il devient nécessaire de se pencher sur les enjeux et les écueils de ce concept tant utilisé. Analyser puis définir le terme de valorisation apparaît comme un enjeu épistémologique majeur pour le projet. Il s'agit en effet de se mettre d'accord sur un type de valorisation garantissant un socle commun pour toutes les disciplines. Si le projet a la volonté de valoriser un territoire et ses sédiments, que cela signifie-t-il et de quoi se distingue-t-il ? Tout d'abord, si valoriser c'est attribuer une valeur, il est nécessaire de s'interroger sur la nature de ce qui fonde cette valeur. Si valoriser tient du vocabulaire économique, la valeur se fonde-t-elle par les chiffres et des statistiques ? Décrire la réalité d'un territoire sous la forme de statistiques, par les nombres, est souvent une tâche relativement simple ; néanmoins, cette approche quantitative est extrêmement réductrice dans sa capacité à rendre compte des aspects divers et hétérogènes du réel. Un projet comme celui de l'Observatoire ne peut fonder uniquement ses valeurs sur des données quantitatives, bien que celles-ci soient parfois nécessaires. Si le quantitatif devient la mesure de la valeur, toute la richesse du territoire sera anéantie. L'approche strictement

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

quantitative, c'est-à-dire basée sur des chiffres et des statistiques est une réduction et simplification de la réalité. Si l'abstraction des chiffres et des nombres est devenue le langage dominant de l'agir politique (Supiot, 2015), le recours exclusif aux notions générales et impersonnelles ne peuvent être un socle solide pour notre recherche. Comprendre le sens d'une valorisation pour un observatoire du développement durable, c'est donc subordonner le quantitatif au qualitatif, seule approche à même de dévoiler la diversité et la complexité d'un territoire et ainsi les enjeux qui en ressortent. Toutefois, parler d'approche qualitative n'est pas suffisant. En effet, valoriser renvoie au fait d'attribuer une qualité à une chose fondée sur son utilité. Penser la qualité, c'est donc tenter de s'abstraire du mécanisme du marché et de la concurrence car « c'est dans les plis et les replis de ces activités considérées comme superflues que nous pourrions trouver la force de penser un monde meilleur » (Ordine et al., 2013 : introduction). L'essence du fondement de la valeur, afin de rendre compte de la meilleure manière possible de la complexité, se doit ainsi d'être davantage qualitative que quantitative.

D'autre part, lorsque l'on tente de valoriser un territoire, autrement dit de lui attribuer une ou des valeurs, il est essentiel de souligner que celles-ci répondent à des normes idéales. Une valeur est en effet un objet de jugement que l'on porte sur les choses. S'il s'agit de faire valoir un territoire, de l'évaluer, alors qui est le plus légitime pour le faire et dans quel but ? La valorisation d'un territoire ne doit en aucun cas imposer des concepts extérieurs à celui-ci. Dans ce sens, employer le terme de « développement durable » dans le contexte mexicain peut être perçu comme illégitime. Dans le terme de « valorisation », le risque d'ériger ses propres valeurs culturelles comme maximes universelles ne doit pas être oublié.

Contre ce terme de valorisation qui semble ambigu, il est peut-être préférable d'employer le terme de « développement », désignant le développement du territoire dans son ensemble, c'est-à-dire à la fois des individus qui le composent, de la biodiversité et de leurs interactions. En ce sens, l'approche des capacités de Martha Nussbaum sert de fondement pour comprendre la richesse du terrain. Il s'agit d'observer et de comprendre la signification humaine des changements climatiques « pour les hommes de chair et de sang » (Nussbaum, 2012 : I) en mobilisant les acteurs dans toutes leurs dimensions et non seulement leur dimension normative. La liste des dix

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

capabilidades, qui intègre des aspects comme le jeu, les émotions, l'intégrité physique, le sens et l'imagination ou encore le fait de pouvoir vivre avec d'autres personnes, tente à la fois de rendre compte d'une approche qualitative et aussi de ne pas ériger une valeur culturelle au-dessus d'une autre. Cette approche nous met en garde contre les risques de la valorisation qui peuvent tenir en effet plus d'un rapport de force que d'un réel dialogue interculturel. Penser le développement plutôt que la valorisation mène à penser un certain type d'observatoire intégrant à la fois les différents usages et savoirs locaux et l'expertise scientifique de manière conjointe. Reste à définir le type de restitution et type d'atelier pouvant être proposés aux populations locales.

Bibliografía / Bibliographie

SUPIOT Alain (2015), *La gouvernance par les nombres*, Cours au Collège de France (2012-2014), Fayard, Paris, 512 p.

ORDINE Nuccio et al. (2013), *L'utilité de l'inutile : manifeste*, Les Belles Lettres, Paris.

NUSSBAUM Martha (2012), *Capabilidades : Comment créer les conditions d'un monde plus juste ?*, coll. « Climats », Flammarion, Paris, 300 p.

Antropología / Anthropologie

Dra. Blanca SOLARES, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), México

Definición / Définition

Valorización (del patrimonio cultural):

No existe una definición expresa dentro del campo de la antropología para el término *valorización*, pero es muy frecuente encontrar el término en las investigaciones referentes al patrimonio cultural.

En la revisión de algunos textos sobre patrimonio se entiende por *valorización* del patrimonio al conocimiento, reconocimiento y uso de bienes materiales, naturales e "inmateriales" por parte de una comunidad. Con base en la Convención para la Salvaguardia del Patrimonio Cultural Inmaterial (2003: 2) se entiende por "patrimonio cultural inmaterial los usos, representaciones, expresiones, conocimientos y técnicas –

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

junto con los instrumentos, objetos, artefactos y espacios culturales que les son inherentes – que las comunidades, los grupos y en algunos casos los individuos reconozcan como parte integrante de su patrimonio cultural”.

La valorización, cuando tiene un encauce social y ético, promete la conservación de la naturaleza, o cuidado de los recursos naturales, así como de la producción material y de las formas de pensamiento tradicional.

La UNESCO establece tres criterios para la sostenibilidad del patrimonio. El primer criterio se refiere a “Registros e Inscripciones” (UNESCO, s/f: 133); el segundo, a “Protección, Salvaguardia y Gestión”, el tercero alude a la “Transmisión y Movilización de Apoyos” basado en los esfuerzos para acrecentar el conocimiento sobre el valor y el sentido del patrimonio tanto entre las comunidades como entre los ciudadanos.

Las críticas a los programas gubernamentales de valoración de los bienes culturales son diversas: su desinterés por el cuidado de los paisajes sagrados, los bienes arqueológicos, artísticos y/o etnográficos, el apoyo indiscriminado a propuestas de proyectos neoliberales, la instalación de mineras, la creación de hoteles y la explotación de personas. La valoración del patrimonio, tangible e intangible, suele además no tomar en cuenta a las comunidades donde se resguardan o producen los bienes culturales (Mercado, 2016).

Bibliografía / Bibliographie

BONFIL BATALLA Guillermo (1989), *México profundo. Una civilización negada*, Debolsillo, México.

BONFIL BATALLA Guillermo (1991), La teoría del control cultural en el estudio de procesos étnicos, en *Estudios sobre las Culturas Contemporáneas*, vol. 4, n° 12, Universidad de Colima, México.

GARCÍA CANCLINI N. (1999), Los usos sociales del patrimonio cultural, en AGUILAR CRIADO E., *Patrimonio etnológico. Nuevas perspectivas de estudio*, Editorial Comares, Granada, p. 16-33.

MERCADO Eugenio (2016), Patrimonio cultural y turismo en el México posrevolucionario, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo (México), *Pasos, Revista de Turismo y Patrimonio Cultural*, vol. 14, n° 4, p. 1027- 1040.

Proyecto VAL-USES FONCICYT 290792

Glosario de términos

NALDA Enrique (2005), *La Arqueología Mexicana y su Inserción en el Debate sobre Diversidad e Identidad*, *MUSEUM Internacional*, 3 (227), p. 29-38.

PITARCH Pedro (2008), *El imaginario prehispánico*, *Nexos on line*, México, (http://historico.nexos.com.mx/vers_imp.php?id_article=1522&id_rubrique=670 ;
accesado el 4 de octubre de 2015).

UNESCO (s/f), *Manual metodológico, INDICADORES UNESCO DE CULTURA PARA EL DESARROLLO*,

(<https://es.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Patrimonio.pdf>).

UNESCO (2008), *Directrices operativas para la aplicación de la convención para la salvaguardia del patrimonio cultural inmaterial*, (<http://www.unesco.org/culture/ich/>).

UNESCO (2003), *Convención para la salvaguardia del patrimonio cultural inmaterial*, París, Unesco.

UNESCO (2001), *Declaración universal de la Unesco sobre la diversidad cultural*, París, Unesco.

UNESCO (1997), *Nuestra diversidad creativa*, Indicaciones de la Comisión Mundial de Cultura y Desarrollo, México, Unesco.